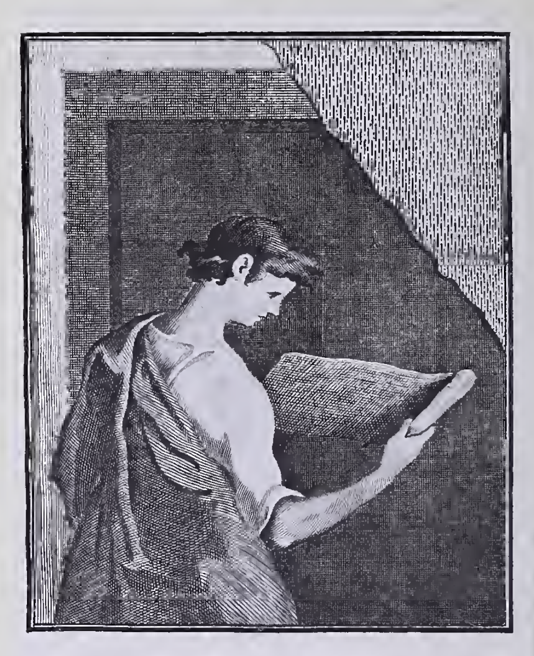




BIBLIOTHEQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE SOIXANTE-HUITIÈME

LES

DIVINITÉS DE LA VICTOIRE

EN GRÈCE ET EN ITALIE

D'APRÈS

LES TEXTES ET LES MONUMENTS FIGURÉS

PAR

ANDRÉ BAUDRILLART
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME



PARIS
THORIN & FILS, ÉDITEURS
LIBRAIRES DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES
4, RUE LE GOFF, 4

1894

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE I. 1. ETUDE SUR LE LIBER PONTIFICALIS, par M. l'abbé DUCHESNE. 2. RECHERCHES SUR LES MANUSCRITS ARCHÉOLOGIQUES DE JACQUES GRIMALDI, par M. Eugène MÜNTZ. 3. ETUDE SUR LE MYSTÈRE DE SAINTE AGNÈS, par M. CLÉDAT. 10 fr.

II. ESSAI SUR LES MONUMENTS GRECS ET ROMAINS RELATIFS AU MYTHE DE PSYCHÉ, par M. Maxime COLLIGNON . . . . 5 fr. 50

III. CATALOGUE DES VASES PEINTS DU MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES, par M. Maxime COLLIGNON (avec sept planches gravées). . . . . 10 fr.

IV. LES ARTS A LA COUR DES PAPES PENDANT LE XVe ET LE XVIe SIÈCLE, par M. Eugène MÜNTZ, membre de l'Institut. PREMIÈRE PARTIE. (*Ouvrage couronné par l'Institut*). » »

N. B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le IXe et le XXVIIIe contenant les 2e et 3e parties du travail de l'auteur. Le prix net des 3 vol. déjà publiés est de 45 fr. pris ensemble.

V. INSCRIPTIONS INÉDITES DU PAYS DES MARSES, recueillies par M. E. FERNIQUE, ancien membre de l'Ecole française de Rome. . . . . 1 fr. 50

VI. NOTICE SUR DIVERS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE. RICHARD LE POITEVIN, par M. Elie BERGER. 1 vol. (avec une planche en héliogravure). . . . . . . 5 fr.

VII. DU RÔLE HISTORIQUE DE BERTRAND DE BORN, par M. Léon CLÉDAT. . . . . 4 fr.

VIII. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES ÎLES IONIENNES. I. **CORFOU**, par M. Othon RIEMANN (avec deux planches hors texte, et trois bois intercalés dans le texte). 3 fr.

IX. LES ARTS A LA COUR DES PAPES PENDANT LE XVe ET LE XVIe SIÈCLE, par M. Eugène MÜNTZ. DEUXIÈME PARTIE. 1 vol. avec deux planches en héliogravure. . . . 12 fr.

N. B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le XXVIIIe contenant la 3e partie du travail de l'auteur (Voir également ci-dessus, fascicule IV ou 1re partie de cet ouvrage).

X. RECHERCHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE CHRÉTIENNES EN ORIENT AVANT LA QUERELLE DES ICONOCLASTES, par M. Ch. Bayet 4 fr. 50

XI. ETUDES SUR LA LANGUE ET LA GRAMMAIRE DE TITE-LIVE, par M. Othon RIEMANN. 9 fr.

XII. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES ÎLES IONIENNES. II. **CÉPHALONIE**, par M. Othon RIEMANN (*avec une carte*). . . . . 3 fr.

XIII. DE CODICIBUS MSS. GRÆCIS PII II, IN BIBLIOTHECA ALEXANDRINO-VATICANA schedas excussit L. DUCHESNE, gallicæ in Urbe scholæ olim socius. . . . . 1 fr. 50

XIV. NOTICE SUR LES MANUSCRITS DES POÉSIES DE SAINT PAULIN DE NOLE, suivie d'observations sur le texte, par M. E. CHATELAIN. . . . . 4 fr.

XV. INSCRIPTIONS DOLIAIRES LATINES. Marques de briques relatives à une partie de la *gens Domitia*, recueillies et classées par M. CH. DESCEMET (*avec figures*). 12 fr. 50

XVI. CATALOGUE DES FIGURINES EN TERRE CUITE DU MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES, par M. J. MARTHA (avec 8 belles planches en héliogravure hors texte, et un bois intercalé dans le texte). . . . . 12 fr. 50

XVII. ETUDE SUR PRÉNESTE, VILLE DU LATIUM, par M. Emmanuel FERNIQUE, avec une grande carte et trois planches en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

XVIII. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES ÎLES IONIENNES. III. **ZANTE**. IV. **CÉRIGO**. V. **APPENDICE**, par M. Othon RIEMANN (avec deux planches hors texte). . 3 fr. 50

XIX. CHARTES DE TERRE SAINTE PROVENANT DE L'ABBAYE DE N.-D. DE JOSAPHAT, par H.-François DELABORDE, avec deux planches en héliogravure. . . . . 5 fr.

XX. LA TRIÈRE ATHÉNIENNE. Etude d'archéologie navale, par M. A. CARTAULT (avec 99 bois intercalés dans le texte et 5 planches hors texte). . . . . 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

XXI. ETUDES D'ÉPIGRAPHIE JURIDIQUE. De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien. I. *L'Examinator per Italiam*. II. *Le Magister sacrarum cognitionum*. par M. Edouard CUQ. . . . . 5 fr.

XXII. ETUDE SUR LA CHRONIQUE EN PROSE DE GUILLAUME LE BRETON, par H.-François DELABORDE . . . . 2 fr.

XXIII. L'ASCLÉPIEION D'ATHÈNES D'APRÈS DE RÉCENTES DÉCOUVERTES, par M. Paul GIRARD (*avec une grande carte et 3 planches en héliogravure*). . . . . 5 fr. 50

XXIV. LE MANUSCRIT D'ISOCRATE URBINAS CXI DE LA VATICANE. DESCRIPTION ET HISTOIRE. RECENSION DU PANÉGYRIQUE. par M. Albert MARTIN. . . . . 1 fr. 50

XXV. NOUVELLES RECHERCHES SUR L'ENTRÉE DE SPAGNE, CHANSON DE GESTE FRANCO-ITALIENNE, par M. Antoine THOMAS. 2 fr.

XXVI. LES SACERDOCES ATHÉNIENS, par M. Jules MARTHA. . . . . 5 fr.

XXVII LES SCOLIES DU MANUSCRIT D'ARISTOPHANE A RAVENNE. ETUDE ET COLLATION, par M. Albert MARTIN. . . . . 10 fr.

XXVIII. Première section. LES ARTS A LA COUR DES PAPES PENDANT LE XVe ET LE XVIe SIÈCLE, par M. Eugène MÜNTZ, membre de l'Institut. TROISIÈME PARTIE. Première section (avec deux planches). . . . . 12 fr.

XXIX. LES ORIGINES DU SÉNAT ROMAIN. Recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien, par M. G. BLOCH. 9 fr.

XXX. ETUDE SUR LES LÉCYTHES BLANCS ATTIQUES A REPRÉSENTATIONS FUNÉRAIRES, par M. E. POTTIER (avec quatre planches). . . . . 6 fr.

A suivre.



BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE SOIXANTE-HUITIÈME

LES DIVINITÉS DE LA VICTOIRE EN GRÈCE ET EN ITALIE D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS FIGURÉS

PAR ANDRÉ BAUDRILLART.

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES. 28.

LES

DIVINITÉS DE LA VICTOIRE

EN GRÈCE ET EN ITALIE

D'APRÈS

LES TEXTES ET LES MONUMENTS FIGURÉS

PAR

ANDRÉ BAUDRILLART

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME





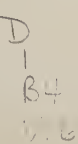
PARIS

THORIN & FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES
4, RUE LE GOFF, 4

—

1894



INTRODUCTION



En commençant une étude sur la déesse de la Victoire en Grèce et à Rome, je pensais faire surtout un travail d'archéologie figurée. Un coup d'œil sur la nature de cette divinité et sur son culte en était l'introduction naturelle. Chemin faisant, je me suis aperçu que ces questions étaient fort mal connues, que plusieurs détails intéressants s'y rattachent qui, jusqu'à présent, n'avaient été qu'effleurés. Ainsi, peu à peu, ce qui devait n'être que la préface est devenu le mémoire lui-même. J'ai donc entièrement, et de parti pris, laissé de côté l'étude du type artistique de la Victoire, de ses origines et de son développement. J'ai fait usage des monuments figurés seulement dans la mesure où ils pouvaient me renseigner sur les divers problèmes qui se posaient à moi, successivement pour la Grèce, pour l'Italie et pour Rome : la nature de la divinité de la Victoire, ses caractères, son culte.

Ce qui concerne la Nikê des Grecs a été traité brièvement. Il ne fallait pas, en effet, espérer trouver beaucoup de nouveau sur une question qui a été traitée plus d'une fois, et avec compétence, sinon dans son ensemble, du moins en plusieurs de ses parties.

J'ai essayé surtout de montrer pourquoi Nikê, dont les représentations figurées sont si nombreuses dans l'art grec, n'eut jamais en Grèce qu'un culte fort restreint, si même elle y obtint un culte particulier ; comment la déesse de la Victoire se détache peu à peu de la conception attique

d'Athèna-Nikê, forme d'abord avec elle une sorte de dualité mystique où elle occupe un rang inférieur, prend une personnalité de plus en plus distincte, et finit par conquérir une complète indépendance; comment enfin les mythologues et les poètes grecs, surpris eux-mêmes de ce qu'il y a, dans ce mythe, de trouble et de confus, tentent, par l'invention de fables nouvelles, de concilier toutes les traditions, en rapprochant, pour les confondre en une seule divinité, la Nikê, fille du Styx et du géant Pallas, mentionnée par Hésiode, et ce qu'on peut appeler la seconde Nikê, sortie d'Athèna-Nikê.

Sur les divinités italiques de la Victoire, sur la Victoria romaine elle-même, on a, au contraire, fort peu écrit. Quelques pages à peine de Preller, dans les divers manuels d'antiquité quelques lignes, presque toujours empruntées aux mêmes sources, certains détails, traités comme au passage, dans des articles de revues, et c'est tout, si l'on y ajoute les commentaires de M. Mommsen au *Corpus Inscriptionum*. A plusieurs reprises, une analyse des textes littéraires et des inscriptions, qui, à défaut d'autre mérite, a été aussi consciencieuse que possible, m'a conduit à des conclusions tout opposées à celles qu'indique l'illustre historien. J'ai toujours discuté un à un chacun de ses arguments, et lorsque j'ai cru devoir en contester la valeur, du moins ne l'ai-je fait qu'avec une réserve inspirée par un sentiment de juste déférence à son égard et de naturelle méfiance vis-à-vis de ma propre sagacité.

Je recherche d'abord si, parmi les figures ailées que prodigue l'art étrusque, il est possible de distinguer une divinité de la Victoire. Puis je passe aux divinités italiques dont le nom nous est parvenu, et qu'à tort ou à raison on a considérées comme des déesses de la Victoire. J'ai mis à profit mon séjour en Italie pour rechercher sur les lieux l'emplacement du temple de Vacuna, la déesse sabine. Vitellia, Vitoria, Vica Pota, déesses latines, sont successi-

vement étudiées. J'arrive enfin à la déesse romaine Victoria. Sa nature, le caractère particulièrement national et militaire qu'elle affecte à Rome, ses relations avec le culte des empereurs, sa place dans la religion particulière des légions, son identité supposée avec *Venus Victrix* et *Venus Genetrix*, sa position en face du christianisme, ses temples, tels sont les principaux points que je me suis efforcé de mettre en lumière. Accessoirement, je me suis demandé quelle valeur absolue, en tant que divinités, ont à Rome des abstractions personnifiées telles que la Victoire, et j'ai touché quelques détails intéressant la topographie ou l'histoire des monuments de Rome.

Les bas-reliefs, les peintures de vases, et surtout les monnaies, les textes littéraires et épigraphiques ont fourni les matériaux de ce travail, fort incomplet sans doute, mais peut-être assez nouveau, du moins en quelques-unes de ses parties.

LES

DIVINITÉS DE LA VICTOIRE

EN GRÈCE ET EN ITALIE

D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS FIGURÉS

PREMIÈRE PARTIE

LA DÉESSE DE LA VICTOIRE CHEZ LES GRECS
ATHÊNA-NIKÊ. — NIKÊ

On l'a souvent remarqué, la déesse de la Victoire occupe dans la religion grecque une place tout à fait hors de proportion avec la multiplicité presque infinie de ses représentations. En ce sens, elle appartient au domaine de l'art plus encore qu'à celui de la mythologie.

Cette disproportion provient, sans nul doute, de l'ambiguïté de ses origines, de la difficulté qu'il y a à la distinguer de la divinité protectrice de l'Attique, Athèna, du caractère de sa conception, tirée, non point d'une force de la nature ou de l'un de ses phénomènes, mais d'une idée abstraite : l'avantage qui suit le succès sous toutes ses formes. Les Grecs, — chose surprenante chez un peuple si jaloux de la gloire militaire, — n'arrivèrent qu'à grand'peine à l'isoler, à la considérer comme une divinité distincte et personnelle, à lui rendre un culte indépendant. Au contraire, la forme gracieuse et souple dont les artistes la revêtirent, le grand nombre d'applications possibles de l'idée qu'elle représente, la rendaient propre à figurer dans les

scènes les plus variées, les plus nobles comme les plus familières.

Il semble que les Grecs n'aient point su prendre parti entre les deux solutions qui s'offraient à eux : rattacher le don de la Victoire à une ou à plusieurs des grandes divinités, comme Zeus ou Athêna, ou bien la considérer franchement comme une personne distincte.

A Rome seulement, pour des causes qui seront exposées plus loin, ce culte put s'épanouir enfin et atteindre une extension et une précision que la Grèce lui avait refusées.

Homère ne connaît point Nikê. La Victoire, dans l'*Iliade*, est un don qu'il appartient à tous les dieux d'accorder. Chaque héros le demande à celui des immortels qui le couvre de sa protection. Zeus, toutefois, en est le dispensateur suprême. Encore n'est-il point sûr que sa volonté puisse prévaloir contre cette force impersonnelle, mystérieuse et mal définie, qu'on appelle le Destin. C'est donc une conception qui n'appartient pas aux temps les plus reculés de la mythologie grecque. Comment admettre, si elle eût existé, que dans un poème guerrier, tel que l'*Iliade*, le poète n'y eût jamais fait allusion?

Hésiode, au contraire, nous donne sa généalogie (1). Ses origines sont humbles, mais sa fortune fut rapide. Fille de Styx et du géant Pallas, elle était sœur de Zêlos, de Cratos et de Biê. Elle n'a point d'histoire jusqu'à la guerre de Zeus contre les Titans. Hésiode raconte le fait comme s'il s'agissait d'un épisode de l'histoire de quelque Etat grec et de la lutte d'un usurpateur contre un souverain qu'il dépossède. Faisant appel à toutes les forces de l'Olympe, Zeus avait promis de ne dépouiller de leurs honneurs aucun de ceux qui, sous le règne de Saturne, avaient joui de la faveur du vieux monarque; quant à ceux qui étaient demeurés dans l'ombre ou la disgrâce, il devait les combler de faveurs. Avec une décision qui fait honneur à son tact politique, Océan conseilla à Styx, sa fille, de prendre parti pour le dieu qui s'annonçait comme le futur maître de l'Olympe. Styx, l'écoutant, accourut avec ses enfants, et la première de tous les immortels se rangea à ses côtés. Après la victoire, Zeus ne se montra pas ingrat. Fidèle à sa promesse, il récompensa dignement Styx, qui devint l'inviolable témoin du serment des immortels. Quant à ses enfants, il les attacha pour toujours à sa personne; ils n'eurent plus d'autre demeure que

(1) Hésiode, *Théogonie*, v. 383 et suiv.

la sienne ; ils l'accompagnèrent en tous lieux, et toujours se tinrent à ses côtés (1).

Ainsi, dans Hésiode, nous trouvons la personnalité de Nikê nettement définie. Nous y distinguons aussi un des caractères qui lui resteront, en dépit des obscurités qui viennent troubler le développement de son mythe en le dénaturant : celui de divinité secondaire, servante et compagne des divinités supérieures, mais servante distinguée et choyée entre toutes.

Ce n'est point, en effet, cette Nikê qui demeura pour les Grecs la divinité de la Victoire. Là s'arrête son histoire, et c'est à peine si, de temps à autre, poètes (2) ou grammairiens font allusion à une déesse si clairement mentionnée par Hésiode.

A cette conception simple s'en substitue, à une époque qu'il est difficile de déterminer, une autre, singulièrement trouble et compliquée, celle d'Athêna-Nikê.

Certes, les généalogies multiples ne sont point une exception dans la mythologie antique ; elles seraient plutôt la règle générale (3). Mais il ne s'agit pas ici d'une généalogie. Nikê n'est point donnée pour une fille d'Athêna, la déesse vierge. Elle n'est point unie à elle par un lien de parenté, mais par une sorte de lien mystique. Simple don ou attribut d'Athêna, elle se détache d'elle, prend une personnalité distincte, et apparaît bien réellement comme la seconde personne d'une sorte de dualité. S'il est permis de se servir d'une comparaison, elle n'est point une plante née de la graine tombée d'un arbre, mais comme le rejeton sorti des racines de cet arbre, qui, puisant sa vie à la même source et par les mêmes canaux, arrive pourtant à conquérir sa vie propre et indépendante, sans cesser pour cela de rester uni à la souche commune.

Eschyle, qui nomme Cratos, et lui attribue même un rôle important au début du *Prométhée* (4), où il la montre chargée de faire exécuter par Héphaistos les ordres cruels de son frère

(1) Τῶν οὐκ ἔστ' ἀπάνευθε Διὸς δόμος, οὐδέ τις ἕδρη,
οὐδ' ὁδὸς ὅππῃ μὴ κείνοις θεὸς ἡγεμονεύῃ,
ἀλλ' αἰεὶ πὰρ Ζηνὶ βαρυκτύπῳ ἑδριόωνται. (Hésiode, *loc. cit.*)

(2) Apollodore, I, 2, 4. — Bacchylide, *Anthologie palatine*, VI, 313 : « Fille de Pallas, toi qui as un grand nombre de noms, auguste Victoire, regarde toujours d'un œil propice l'aimable chœur de Cranaa, et dans les jeux des Muses, accorde à Bacchylide de Céos de nombreuses couronnes. »

(3) Cicéron, *De Nat. Deor.*, III, *passim.*

(4) Eschyle, *Prométhée*, 1-87. Dans les *Choéphores* (v. 244), Cratos est invoquée par Electre.

Zeus, ne fait aucune allusion à Nikê, non plus qu'à Athêna-Nikê.

Sophocle la désigne une fois dans *Antigone* sous le nom de Nikê (1); mais un vers du *Philoctète* montre que Nikê n'est autre qu'Athêna : « Que le rusé Mercure, qui nous a conduits, nous serve encore de guide, » s'écrie Ulysse, « et Nikê-Athêna-Polias qui toujours veille sur moi (2). »

Nikê serait donc Athêna-Polias, la protectrice de la ville, et c'est ainsi que le scoliaste l'entend aussi. Nous verrons cependant qu'il y a de fortes raisons pour douter de cette identité des deux aspects de la déesse.

Euripide aussi, dans les *Phéniciennes*, place dans la bouche du chœur une invocation à Nikê (3); mais une parole de Créuse, jurant à son fils qu'il n'a point pour père un mortel, mais Apollon, nous aprend qu'il ne faut pas se tromper sur la pensée du poète : « Non, par Athêna-Nikê qui vint jadis sur son char secourir Zeus contre les Géants (4). » Ces vers nous montrent, en outre, que dès le temps d'Euripide, la légende de Nikê, telle qu'Hésiode la rapporte, et la conception d'Athêna-Nikê, tendaient à se confondre. Un autre passage du même *Ion* (5) est plus significatif encore : « Toi qui n'as jamais éprouvé les douleurs de l'enfantement, Athêna, ô ma déesse, je te supplie, toi qui fus mise au monde par le Titan Prométhée, dans le cerveau de Zeus, ô Nikê bienheureuse, des demeures dorées de l'Olympe, descends vers le temple de Delphes, placé au centre de la terre où Phébus rend ses oracles, du trépied sacré qu'entourent les danses religieuses; viens vers la fille de Latone, toutes deux déesses, toutes deux vierges et chastes sœurs d'Apollon, prier le dieu d'accorder à l'antique vœu d'Erechtée une fécondité si longtemps désirée. »

La définition que donne Suidas, à propos d'Athêna-Hygie, est des plus claires : « Hygie-Athêna, » écrit-il, « est un sur-

(1) Sophocle, *Antigone*, v. 144.

(2) Sophocle, *Philoctète*, 134. Scoliaste : Οὕτως ἡ πολιοῦχος Ἀθηνᾶ Νίκη καλεῖται ἐν Ἀττικῇ.

(3) Euripide, *Phéniciennes*, v. 1764-1766 :

Ὦ μέγα σεμνὴ Νίκη τὸν ἐμὸν
βίοτον κατέχοις
καὶ μὴ λήγοις στεφανοῦσα.

(Vers répétés à la fin de l'*Oreste* et d'*Iphigénie en Tauride*.)

(4) Euripide, *Ion*, vers 1528.

(5) Euripide, *Ion*, vers 447.

nom (ἐπώνυμος) d'Athêna ; on l'appelle en effet Hygie, et aussi Nikê, Hippia et Erganê. » Enfin Aristide (1), qui contredit sur un point l'assertion de Suidas, la confirme quant au fond : « Elle est la seule de tous les dieux et de toutes les déesses qui ne soit pas éponyme de Nikê, mais homonyme. » C'est-à-dire, si nous comprenons bien, sous sa forme prétentieuse, la pensée du rhéteur, Athêna ne donne point son nom à Nikê, mais porte le même nom qu'elle.

Des documents plus probants encore, puisqu'ils ont un caractère officiel ou religieux, conduisent aux mêmes conclusions. C'est d'abord une inscription éphébique. On y félicite les éphèbes d'avoir exactement rempli les devoirs de leur état (2). Ces devoirs sont énumérés, et, parmi ceux-ci, le sacrifice à Athêna-Nikê, d'une vache qui a été immolée sur l'Acropole. Il s'agit, sans doute, des petites Panathénées. Puis une inscription gravée sur une stèle, en grec et en phénicien : « A Athêna-Sôteira-Nikê, et au roi Ptolémée, Praxideros de Sézanne (?) a élevé cet autel. A la bonne fortune (3) ! » L'île de Chypre, d'où provient cette inscription, avait été prise par Ptolémée en 312.

Tous ces textes permettent, semble-t-il, de conclure, sans autre discussion, que Nikê n'est autre chose qu'un des aspects d'Athêna, considérée spécialement comme déesse de la Victoire, et l'on peut ajouter : d'Athêna Polias.

Une objection bien forte est fournie contre ce dernier point par une inscription célèbre du quatrième siècle avant Jésus-Christ, et qui, selon toute apparence, traite des petites Panathénées (4). On sacrifiait à cette occasion une hécatombe : « *Que les sacrificateurs*, dit le texte, *sacrifient toutes ces vaches sur le grand autel d'Athêna, excepté une, qui, choisie parmi les plus belles, sera sacrifiée sur celui de la Nikê.* » Or, il s'agit bien ici d'Athêna-Polias et d'Athêna-Nikê, comme le montre la suite : « *et ayant sacrifié à Athêna-Polias et à Athêna-Nikê, qu'ils distribuent les viandes.* » La distinction est trop nettement établie pour qu'il soit possible de soutenir l'identité d'Athêna-Polias et d'Athêna-Nikê. Des textes littéraires, comme celui de Sophocle, et d'autres moins clairs, si ingénieusement interprétés qu'ils soient (5), ne

(1) Aristide, *Athêna*, p. 26.

(2) *Ephemeris*, 4098. *Philistor*, I, 1 et 2. Mommsen, *Heortologie*, p. 195. Bötticher, *Philologus*, XXI, p. 50.

(3) Rangabé, *Antiquités helléniques*, II, 1235.

(4) Rangabé, *Ant. hell.*, II, 814.

(5) Bötticher, *Philologus*, XVII, p. 385 et suiv.

sauraient prévaloir contre l'autorité d'une inscription de cette nature. Le premier sacrifice doit être offert au temple d'Erechtée ou d'Athêna-Polias (1), le second, au temple d'Athêna-Nikê, à l'entrée de l'Acropole. Mais il faut remarquer qu'en les distinguant avec soin, le législateur rapproche Athêna-Polias d'Athêna-Nikê, et montre qu'elles ont entre elles d'étroits rapports : Comme toute déesse protectrice d'une ville, Athêna-Polias, au premier rang de ses attributs, a la défense de la ville; elle est par conséquent bien voisine de la Victoire, qui en est la conséquence (2).

Ce témoignage est d'ailleurs confirmé par un passage d'Aristophane non moins probant en ce qui concerne la non-identité des deux Athêna et qui nous amène à la question plus délicate de l'identité d'Athêna elle-même et de Nikê. « O Pallas Poliouchos, toi qui règnes sur la plus sainte des contrées, sur celle qui l'emporte sur toutes les autres par ses guerriers, par ses poètes, par sa puissance, viens ici, ayant pris avec toi notre compagne à l'armée et dans les combats, Nikê, amie de nos chœurs, et qui, avec nous, s'oppose à nos ennemis. Montre-toi donc ici, maintenant, car il faut, aujourd'hui plus que jamais, donner la victoire à ces hommes (3). » La distinction entre Athêna Poliouchos et Nikê ne peut se discuter. Mais, à présent, qu'est-ce que cette Nikê que le chœur semble désigner comme une compagne de Pallas Poliouchos ? Est-il possible de supposer qu'il s'agisse d'Athêna-Nikê ? Mais, si dans les sacrifices, et en général dans le culte, il est aisé de concevoir qu'on honorât Athêna sous ses divers aspects, selon la grâce particulière que l'on espérait obtenir d'elle, comme la santé (Athêna-Hygie) ou la victoire (Athêna-Nikê) ; il est inadmissible que le poète ait songé à rendre concrète cette subtilité, légitime tant qu'elle ne sort pas du domaine de l'abstraction ; qu'il ait évoqué, pour ainsi dire, le dédoublement d'Athêna qu'il convierait à paraître simultanément sous ses deux formes de Polias et de Nikê. Il y a là une impossibilité et une absurdité que l'on ne saurait un instant attribuer à Aristophane. Mais il faut remarquer que, dans les vers du poète comme dans l'inscription panathénaïque, Nikê semble subordonnée à Athêna Polias. Là, on offrait quatre-vingt-dix-neuf vaches à la seconde, une seule à la première ;

(1) Rangabé, *Ant. hell.*, I, p. 60.
(2) Benndorf, *Das cultusbild der Athena-Nike*, p. 20.
(3) Aristophane, *Chevaliers*, v. 585 et suiv.

ici, Nikê est considérée comme la suivante et la compagne d'Athêna. L'esprit se porte volontiers vers une autre conception, connue non plus seulement par les textes, mais par les monuments figurés, celle d'*Athêna Nicéphore*, telle, par exemple, que Phidias l'avait sculptée.

Et c'est ici que le mystère commence. Ce génie ailé que porte Athêna-Parthênos, que portent d'autres divinités, qui est-il au juste? La déesse de la Victoire, comme ses attributs, comme une foule de monnaies, de bas-reliefs, de peintures de vases, de textes l'établissent et comme il ne peut venir à l'esprit de personne d'en douter. Mais cette déesse de la Victoire, cette Nikê ailée, ne serait-elle qu'une représentation plastique d'Athêna en tant que déesse de la Victoire? Non, sans doute, puisque nous savons qu'Athêna-Nikê était sans ailes (1); puisque Lycurgue et Héliodore, cités par Suidas (2), nous affirment qu'elle se distinguait par la grenade et le casque qu'elle portait dans ses mains, ce qui sous-entend qu'elle était, quant au reste, semblable aux autres représentations d'Athêna. Ne serait-elle alors qu'un symbole brillant et purement artistique de la rapidité de la Victoire, sans valeur religieuse? Mais, alors, comment Athêna-Nikê serait-elle dépouillée d'un accessoire qui, en ce cas, lui conviendrait si bien? D'ailleurs, la Victoire ailée tient une place trop importante dans la décoration des temples, surtout dans les peintures de vases; elle y joue une série de rôles trop précis et bien trop vivants pour n'être qu'un symbole, une allégorie qui ne réponde pas à une croyance positive.

Enfin, il y a encore une autre raison de ne point admettre qu'elle ne soit qu'une forme particulière d'Athêna. Si elle était une des divinités supérieures, comment expliquer le personnage secondaire auquel elle est si souvent réduite, sorte d'accessoire que tiennent dans leur main Déméter ou Zeus, servante qui offre à boire aux dieux, qui, sur la balustrade du temple d'Athêna-Nikê et dans bien d'autres monuments figurés, se livre aux humbles occupations d'une prêtresse qui verse la libation, ou d'une sacrificatrice qui amène la victime et se dispose à l'immoler, qui même se voit abaissée au rôle gracieux, mais inférieur, de sujet de genre?

Cette Nikê n'est pas Athêna-Nikê : le texte d'Aristophane, la présence de son image dans la main d'Athêna-Parthênos et

(1) Paus., I, XXII, 4; I, XLII, 4.
(2) Suidas, *Lexic.*, Nikê-Athêna.

d'autres divinités, ses fonctions au temple d'Athêna-Nikê, où elle figure sous une forme différente de celle-ci, dont elle est la prêtresse et la servante, en sont la preuve.

Cependant, il est indiscutable qu'en certains cas les artistes ont semblé confondre les deux déesses et attribuer à Athêna les fonctions de Nikê. Un exemple frappant en est fourni par un curieux bas-relief qui se rattache à la série des bas-reliefs dits choragiques ou delphiques et dont on ne paraît pas avoir assez remarqué l'importance au point de vue des relations de Nikê et d'Athêna. Ce bas-relief est composé de deux fragments provenant chacun de l'un des côtés d'une base d'autel trouvée à Athènes, au pied de l'Acropole (1). Le relief est très bas et le style d'un archaïsme authentique. Debout, tourné vers la droite, Apollon, vêtu d'une large tunique qui retombe à petits plis symétriques, suivant la mode archaïque, et laisse à découvert l'épaule et le bras droits, tient dans la main droite le plectre et de la gauche une lyre à cinq cordes. La chevelure est disposée, par devant, en deux épais bandeaux ondulés qui, par derrière, se réunissent en une tresse, tandis que des boucles, soigneusement roulées, retombent sur la poitrine. L'œil est de face, largement fendu et très oblique. En face de lui, Athêna pose de la main droite une couronne sur la tête d'Apollon. Elle est revêtue d'une tunique semblable à celle du dieu. Sa poitrine est couverte d'une égide avec des serpents et le gorgoneion. Sa coiffure est à peu près semblable à celle d'Apollon, mais la tête est ornée d'un riche diadème. De la main gauche, elle porte sa lance. Le second fragment nous montre Artémis tenant une torche dans chaque main. Derrière elle, on voit la partie inférieure d'une figure assise et drapée qui tient dans la main droite une coupe. L'analogie avec d'autres représentations permet de la désigner sous le nom de Leto qui figure souvent, assise à côté des deux autres divinités delphiques. La sévérité du style, la rigidité des plis des vêtements, surtout le caractère rude des têtes et les yeux de face, indiquent l'archaïsme. Mais la délicatesse du modelé dans les parties nues, la finesse avec laquelle les mains sont traitées sont d'un archaïsme déjà avancé. Le bas-relief doit donc appartenir au commencement du cinquième siècle.

La parenté de ce bas-relief d'un archaïsme authentique avec

(1) Rangabé, *Revue arch.*, 1845, pl. XXXVIII. Otto Jahn., *Arch. Zeit.*, 1849, pl. XI.

les bas-reliefs de style archaïsant qui représentent Nikê offrant à boire à Apollon, qui symbolise le vainqueur aux concours musicaux, est évidente. Le style de cette série trahit l'imitation de quelque original d'un archaïsme sensiblement plus avancé.

N'est-il pas curieux de voir, dans une œuvre d'un âge qui précède d'assez peu la sculpture classique, Athêna remplissant les fonctions qui, dans d'autres représentations, appartenant elles aussi, par leur origine, à l'archaïsme, mais à un archaïsme déjà postérieur, vont être confiées à Nikê, et lui resteront, comme le montrent une foule de vases à peinture rouge? Le sujet n'est pas plus obscur dans ce bas-relief que dans la série postérieure; il s'agit d'un succès musical, et Athêna, comme bientôt Nikê, assiste le vainqueur.

Le type de Nikê n'est pas d'ailleurs inconnu à cette époque, puisque, comme on sait, le sculpteur Archermos, qui florissait avant l'Olympide L, passait pour lui avoir le premier donné des ailes (1). Mais il était sans doute peu répandu, puisque les vases à peinture noire ne fournissent aucun exemple de Nikê, tandis qu'ils abondent dans les vases à peinture rouge. Le temple d'Athêna Nikê fut bâti sans doute par Cimon après sa victoire sur les Perses à l'Eurymédon (2). C'est vers la même époque qu'apparaissent les vases à peinture rouge (3). L'original de la série des bas-reliefs delphiques, où Nikê se substitue à Athêna, ne doit pas être fort éloigné de cette date.

C'est donc vers le commencement du cinquième siècle qu'a dû s'achever la séparation progressive de Nikê d'avec Athêna et la conquête de son indépendance, fait qui d'ailleurs n'empêche point l'antique Athêna-Nikê de subsister.

Il est probable que les artistes et les poètes contribuèrent surtout à détacher de la déesse cet attribut brillant, à l'isoler, à le revêtir d'une forme originale et charmante. Comme l'œil s'habitue à séparer Athêna de Nikê, l'esprit s'accoutume lui aussi à considérer cette dernière comme une divinité indépendante de la première. Mais les textes nombreux de Sophocle et d'Euri-

(1) Pline, XXXVI, XI. L'assertion du scoliaste d'Aristophane (*Aves*, v. 573) est d'ailleurs fort suspecte. Il est bien difficile, par exemple, de décider si la statue trouvée à Délos par M. Homolle représente Nikê ou une autre divinité. Cf. Petersen, *Archaische Nikebilder Mittheil. des d. Institut in Athen*, XI, p. 372, pl. XI. Gerhard, *Akad. Abhand.*, I, p. 157. *Uber die Flügelgestalten der alten Kunst.*

(2) Benndorf, *op. cit.*

(3) Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique*, p. 158.

pide que nous avons cités montrent que dans cette voie l'art a dû précéder la poésie. Il n'est pas trop invraisemblable de supposer que la balustrade du temple d'Athêna-Nikê, en fournissant toute une suite des plus gracieux modèles, fut pour beaucoup dans la popularité qui, dès lors, s'attache à ces représentations, et, dès les premiers temps des vases à peinture rouge, les multiplie à profusion.

Mais cette divinité n'a point un caractère fort tranché, il reste dans sa conception quelque chose de vague et de flottant. Aussi l'on ne se contente pas de figurer une Nikê, rien n'empêche de la multiplier (1), et ainsi se forme un monde de génies ailés que l'on a comparé au cycle aimable des Eros (2). Il en diffère cependant, en ce que jamais il ne perd au même point que ce dernier la signification première qu'il tire de son origine et n'abandonne jamais une certaine gravité qui convient bien à celles qui elles-mêmes s'attribuent le nom de vierges (3).

Ce qu'il y a d'arbitraire et d'équivoque dans tout le développement de ce mythe, ce qu'il y reste de confusion, il est sensible que les Grecs eux-mêmes en furent choqués et gênés. Aussi l'on essaya de concilier toutes les traditions ; les rapports qui unissent Nikê à Athêna et la légende de Nikê, fille de Styx et du géant Pallas.

Le compilateur Eustathe, qui résume les opinions des commentateurs anciens de l'œuvre homérique se fait l'écho de ces

(1) L'exemple le plus brillant en reste la balustrade du temple d'Athêna-Nikê. Cf. Plutarque, *Timoléon*, VIII, 3.

(2) Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 146 et *passim*.

(3) *Anthol. Pal.*, XVI, 282 :

Νῖκαι πάρεσμεν, αἱ γελῶσαι παρθένοι,
νίκας φέρουσαι τῇ φιλοχρήστῳ πόλει.
Ἔγραψαν ἡμᾶς οἱ φιλοῦντες τὴν πόλιν,
πρέποντα Νίκαις ἐντυποῦντες σχήματα.

Il s'agit sans doute d'une décoration peinte, analogue à la balustrade d'Athêna-Nikê ; c'est une procession de Nikês. — Ménandre, *Meineke*, p. 218:

Ἡ δ' εὐπάτειρα φιλόγελως τε παρθένος
Νίκη μεθ' ἡμῶν εὐμενὴς ἕποιτ' ἀεί.

« D'après le Scoliaste d'Aristide, p. 301, Dind., le poète entendrait Athêna. Il faudrait écrire Παρθένος. Mais cette expression poétique ne justifie nullement la confusion de la Παρθένος νικηφόρος du Parthénon avec l'Athêna-Nikê du temple d'Athêna-Nikê » (Kekulé, *Balustrade*, p. 5, n. 2). L'épithète de *parthénos* s'applique du reste fort bien à Νίκη considérée comme déesse particulière. Cf. *Victoria Virgo* des Latins.

tentatives : « Elle naquit tout armée, » dit-il en parlant d'Athêna, « et de là vient son courage inné ; son père, en même temps qu'il lui donnait le jour, vainquit les Titans, c'est pourquoi Athêna fut appelée Nikê, en mémoire du courage paternel ; et ce nom est significatif, car il exprime la puissance victorieuse de la sagesse (1). » Ailleurs, il énonce de nouveau cette interprétation philosophique et allégorique à laquelle il semble attribuer des origines alexandrines : « On raconte qu'à Alexandrie, Ptolémée Philadelphe, ayant préparé une fête solennelle, fit sculpter un Alexandre en or, traîné sur un char véritable. A ses côtés étaient Athêna et Nikê, pour marquer qu'il était à la fois sage et victorieux (2). » Euripide déjà avait écrit : « Non par Athêna Nikê qui vint jadis sur son char secourir Zeus contre les Géants (3), » et Cicéron, dans le *De natura deorum* (4), énumérant les diverses généalogies des dieux, dit : « La cinquième Minerve est fille de Pallas. On dit qu'elle tua son père qui voulait abuser d'elle. On la représente avec des talonnières (5). » Enfin, Denys d'Halicarnasse (6), à propos du temple de la Victoire établi par Evandre sur le Palatin, dit que, selon la légende des Arcadiens, elle était fille du géant Pallas, fils de Lycaon, et qu'elle recevait des hommes les honneurs qui lui sont attribués par l'ordre de Minerve qui avait été élevée avec elle ; Jupiter avait confié Minerve à Pallas, et c'est lui qui avait fait son éducation, jusqu'à ce qu'elle fût sortie de l'enfance.

Ces fables confuses s'expliquent sans trop de difficulté, si l'on rapproche la généalogie donnée par Hésiode de l'origine de la déesse de la Victoire, sortie d'Athêna, personnifiée à son tour, et qui prévalut grâce à la force du rayonnement de l'art et de la poésie attiques. Cette Athêna, fille de Pallas, est vraisemblablement une invention postérieure, par laquelle on tenta d'expliquer la coexistence de la Nikê fort ancienne, fille de Pallas et de Styx, et de la Nikê qui, au moins primitivement, n'est que

(1) Eustathe, 1245, 26.

(2) Eust., 879, 65 et 880.

(3) Euripide, *Ion*, v. 1528-1529.

(4) Cicéron, *De Nat. Deor.*, III, 23.

(5) Nous n'avons pas connaissance de représentations de Nikê avec cet attribut. Sur un vase de Nola (*El. Cér.*, I, pl. LXXII), on voit une figure ailée qui descend en volant, pour offrir à boire à Athêna. Elle tient le caducée et a des talonnières. Mais ses vêtements très courts lui font plutôt donner le nom d'Iris ou d'Eos. Cf. Knapp, *Nike in der Vasenmalerei*, p. 19, 20.

(6) Denys d'Hal., *Ant. Rom.*, I, XXXIII.

l'un des aspects d'Athêna. Le nom de Pallas, donné à Athêna elle-même, devait faciliter cette confusion et la justifier aux yeux des interprètes de la mythologie. Leurs contradictions, toutefois, sont manifestes et confirment ce que nous avons dit de l'obscurité du mythe de Nikê.

Celle-ci, d'ailleurs, se distingua de plus en plus d'Athêna. Athêna-Nikê avait, comme à Athènes, un culte à Pergame (1). Mais à Athènes même, il semble que le peuple ait oublié le sens de cette divinité. Il l'appelle Nikê-Aptère, comme fait souvent Pausanias lui-même. Si cette Nikê n'a point d'ailes, c'est que l'artiste a voulu exprimer par là que la Victoire ne pouvait abandonner le peuple d'Athènes (2). Le véritable motif en était donc oublié, et ce motif est précisément l'identité première d'Athêna et de Nikê. On se souvenait toutefois que Nikê n'avait pas toujours été dotée de ses ailes. Une spirituelle légende courait à leur sujet. Les dieux, disait-on, lassés des ravages qu'Eros exerçait dans l'Olympe, décrétèrent de lui enlever ses ailes. Puis ils les donnèrent à Nikê, comme un trophée enlevé à leur ennemi (3). Eros, d'ailleurs, ne paraît pas avoir beaucoup souffert de cette condamnation, car poètes et artistes ne renoncèrent point pour cela à le parer de ce dangereux attribut (4).

Nikê eut-elle, en tant que déesse indépendante, un culte particulier à Athènes? Une inscription du théâtre de Dionysos attribue une place réservée au prêtre de Nikê (5). Mais nous avons vu, dans les inscriptions citées plus haut, ce nom de Nikê employé seul, alors que le contexte indiquait qu'il était question d'Athêna-Nikê. Ce document unique, qu'aucun texte littéraire ne vient appuyer, est donc tout à fait insuffisant pour conclure, comme on le voit souvent, à l'existence d'un culte de Nikê à Athènes.

Elle se détache, d'ailleurs, de plus en plus d'Athêna. Au cin-

(1) Pausanias, XLII, 4.

(2) Pausanias, III, xv, 7.

(3) Aristophon, dans le *Pythagoriste*, cité par Athénée, XIII, p. 563 *b*. — Eustathe, 987, 22 et 880, 5. Eustathe rapporte la jolie réflexion du poète Alexis, à propos de cette fable : « Ce n'est pas l'Amour, » dit-il, « qui a des ailes, ce sont les amoureux. »

(4) Comme le remarque Gerhard (*Akad. Abhand.*, t. 1, *Uber die Flugelgestalten der alten Kunst*), la poésie, surtout à partir d'Euripide, accorde des ailes à presque toutes les divinités d'ordre supérieur et aux Muses, aux Moires, etc. L'art ne la suit pas dans cette voie, et semble les réserver au dieu de l'Amour et à la déesse de la Victoire.

(5) *C. I. A.*, III, 1, 245.

quième siècle, les poètes, comme nous l'avons vu, ne connaissent que celle-ci. Déjà les peintres de vases font figurer simultanément Athêna et Nikê dans les mêmes scènes. A mesure que l'on avance, il semble que le souvenir même d'Athêna-Nikê se perde complètement. En même temps le caractère de Nikê s'affaiblit. Elle n'est plus seulement la suivante qui offre aux dieux la libation, assiste le guerrier ou le vainqueur des grands jeux. Volontiers on la figure comme danseuse ou musicienne. C'est ainsi qu'après le triomphe de Jupiter sur les Géants, Athêna, selon Nonnos, paraît sans armes, revêtue des plus molles tuniques, et se livre à une danse joyeuse et guerrière, tandis que Nikê remplit l'office de musicienne (1). De même les peintres de vases la mêlent au cycle d'Aphrodite et de Dionysos, la font assister à la toilette de simples mortelles. Ainsi, encore, Nonnos la fait apparaître aux noces de Cadmus. « Pour faire plaisir à Zeus, Nikê, chaussée de sandales aux courroies entortillées, se montra dans la chambre nuptiale, saluant Cadmus, favori de Zeus : près du rideau du lit elle mêle sa voix à celle des jeunes filles dans le chant d'hyménée ; exécutant un pas de danse, elle s'engage dans la ronde gracieuse, et agite ses ailes à côté d'Eros (2). » — « Ce passage, » dit M. Cartault, « montre bien comment Nikê, devenue un pendant féminin d'Eros, a été touchée par ces conceptions souriantes confinant au genre, qui ont pris place dans la poésie alexandrine (3). » On a été jusqu'à dire qu'alors elle rentre, comme Eros, dans le cycle d'Aphrodite (4). C'est aller trop loin. Même dans le texte de Nonnos, Nikê apparaît encore comme la servante de Jupiter. C'est pour lui complaire qu'elle prend part à la fête nuptiale de Cadmus, favori de Zeus, non parce que tel est son rôle naturel. D'ailleurs, avant même que n'existât l'esprit alexandrin, Nikê figure en des scènes qui relèvent du cycle d'Aphrodite. Par exemple sur des vases à peinture rouge (5) représentant la naissance d'Erichthonios, quand la Terre tend l'enfant à Athêna, Nikê assiste à la scène et présente des bandelettes dont, sans doute, le nouveau-né sera entouré. Le sens de cette représentation est assez clair. Nikê préside aux

(1) Nonnos, II, 709. Ailleurs, le poète parle de cette Athêna « qu'on appelle Nikê » (XXVII, 62). Il n'hésite donc pas à se mettre en contradiction avec lui-même.

(2) Nonnos, V, 108. Cartault, *Col. Lécuyer*, notice de la planche C 5.

(3) Cartault, *loc. cit.* Cf. Knapp, *op. cit.*, p. 6.

(4) Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 146.

(5) De Witte et Lenormant, *Elite Cér.*, 1, pl. LXXX, LXXXX *A*.

victoires amoureuses comme elle préside aux victoires guerrières, musicales, poétiques ou gymniques. On l'a justement fait remarquer : qu'elle assiste à la toilette de Vénus ou même d'une simple femme, qu'elle entre dans le cortège de Dionysos, sa présence en ces scènes diverses sera naturelle, car elle y symbolisera le pouvoir triomphant de la beauté féminine ou la puissance victorieuse des forces de la nature (1). Dans la scène précédente, elle figure donc en tant que déesse de la Victoire, non comme une suivante de Vénus. Une épigramme de l'anthologie la présente comme amoureuse des yeux du cocher Porphyrion (2)! Si ce renseignement peut nous instruire sur les tendances de la poésie à cette époque, qui songerait à y voir autre chose que la fantaisie prétentieuse d'un versificateur ingénieux plus ou moins?

La vérité est qu'à mesure qu'elle s'éloigne de son origine et qu'elle perd de sa précision primitive, la conception de Nikê s'assouplit, se prête à tous les mythes, sans pour cela qu'elle soit atteinte dans ce qu'elle a de plus général. Sans doute aussi les artistes y voient surtout un motif gracieux, dont ils apprécient plus la valeur décorative qu'ils ne cherchent à en fixer la signification religieuse (3).

Cette facilité qu'elle a de s'accommoder à des scènes de toutes natures et qui rappellent le moins les combats meurtriers, Nikê la doit, au moins en partie, au caractère pacifique que, chez les Grecs, elle affecte dès l'origine plus souvent encore que le caractère guerrier. Par là elle pénètre plus avant dans la vie intime de chacun; c'est elle que l'on invoque, que l'on remercie, elle qui assiste l'homme dans ses sacrifices d'actions de grâces, quand il y a une lutte à affronter, de quelque nature qu'elle soit, ou que l'issue de cette lutte a été heureuse. Elle devient donc une sorte de génie familier. Cette tendance, dont elle a le germe en sa propre nature, se développe lorsque les croyances, devenues plus souples, permettent davantage à l'imagination de se donner carrière, et quand l'art, moins sévère et moins hiératique, se plait à retracer, comme en une sorte d'analyse spirituelle et raffinée, non seulement les mille scènes de la vie

(1) Knapp, *op. cit.*

(2) *Anthol. Pal.*, XVI, 357.

(3) Sur la valeur religieuse des figurines, cf. Pottier et Reinach, *Myrina*, p. 141 et suiv., et les excellentes pages qu'ils empruntent à A. Veyries, *Figures criophores*. Ce qui est dit des figurines peut s'appliquer, en faisant les réserves nécessaires pour chaque cas, à tous les genres de monuments.

humaine, mais aussi, par des symboles religieux, les divers mouvements de l'âme, ses aspirations et les mobiles qui la font agir.

C'est ainsi que, sur des vases peints, nous la verrons assistant un jeune homme qui porte une lyre et y essaye l'habileté de ses doigts. Devant lui se tient son maître, assis, un long bâton à la main. Derrière le maître, Nikê arrive en volant, et, tendant les mains vers le jeune homme, lui montre une couronne ou une bandelette, comme pour l'encourager par la vue du prix qu'il doit remporter (1). Ailleurs, c'est un poète, en longue tunique; derrière lui, une colonne fait comprendre que la scène se passe au théâtre; tantôt il porte une lyre, tantôt un rouleau, comédie ou tragédie; derrière lui arrive en volant une Nikê, quelquefois deux, avec la couronne, la bandelette, la coupe, l'œnochoé (2). D'autres fois encore, Nikê tient la lyre et la présente au concurrent qu'elle protège (3), comme ailleurs nous la voyons apporter au guerrier les armes qui doivent lui assurer le succès. Aussi les poètes ne manquent-ils pas de l'invoquer souvent, c'est elle qu'ils remercient : « Fille de Pallas, toi qui as un grand nombre de noms (4), auguste Victoire, regarde toujours d'un œil propice l'aimable chœur de Cranaa, et, dans les jeux des Muses, accorde à Bacchylide de Ceos de nombreuses couronnes (5). » — « Simonide, tu as emporté cinquante-six taureaux, autant de trépieds, avant de consacrer ce tableau et cette inscription, car autant de fois, habile instituteur d'un chœur dithyrambique, tu es monté sur le char glorieux de la Victoire (6). »

Mais Nikê ne se contente pas d'encourager les rivaux de ces nobles luttes; elle ne dédaigne pas des combats en apparence moins relevés, et ni le pugiliste, ni le coureur, ni le conducteur de chars ne sont indignes de sa présence et de ses faveurs. Ici, elle couronne un jeune homme dont les bras sont encore entou-

(1) *Musée Grégorien*, II, 22, 2. *Arch. Zeit.*, 1853, t. LII, 3.

(2) *Musée Grég.*, II, 60, 3 *a*.

(3) *Elite Cér.*, I, 98.

(4) La seule épithète qu'Hésiode trouve à lui donner est καλλίσφυρον, *aux beaux pieds*. Mais le grammairien Himère rapporte quelques-uns des noms qu'on aimait à lui donner : « Νίκη χρυσοπτέρυγε, Νίκη Διὸς τοῦ μεγάλου παῖ, εὐπατέρεια, καὶ φιλογέλως, τούτοις γάρ σε τοῖς ὀνόμασιν ἀγάλλει ἡ ποίησις... » *Or.*, XIX, 3.

(5) Bacchylide, *Anthol. Pal.*, VI, 31, 3.

(6) Simonide, *Anthol. Pal.*, VI, 213.

rés des lanières du pugilat (1), tandis que, derrière elle, un jeune homme assis, sans doute le vaincu, dans son dépit, arrache une plume à l'aile de la déesse. Là, elle s'avance rapidement vers un jeune homme à cheval, et lui offre la ténie (2). Ailleurs, c'est un jeune homme monté sur un char qui reçoit d'elle la couronne (3). Loin de se ralentir lorsque les grands jeux de la Grèce eurent, avec leur caractère national, perdu de leur éclat, et que les misérables rivalités des factions eurent pris la place des nobles émulations de jadis, la dévotion des concurrents à la déesse de la Victoire semble avoir été plus ardente que jamais. A lire les épigrammes, en nombre presque infini, que les cochers du cirque adressent à la Victoire, ou qui lui sont adressées à leur propos, on ne peut douter qu'elle ne fût une de leurs divinités favorites. C'est à elle qu'ils rapportent leurs succès, à elle que les factions demandent les triomphes qui doivent maintenir la réputation de leurs couleurs (4). Aussi a-t-elle sa statue dans l'hippodrome (5).

Mais avant d'encourir les hommages d'une clientèle si peu intéressante, Nikê n'avait pas été négligée par toute une classe d'adorateurs moins compromettants, les concurrents d'Olympie. En effet, les Victoires que portent les monnaies d'Elide sont pour la plupart agonistiques, comme le prouvent les étroits rapports des monnaies de ce pays avec les concours d'Olympie (6). Nikê eut-elle d'ailleurs dans le sanctuaire panhellénique un culte spécial et organisé? Il n'y en a point de preuve. Nous savons néanmoins qu'il y existait des statues de Nikê, consacrées par différents peuples après des guerres victorieuses. Il y en avait une dédiée par les Mantinéens, on ne sait à la suite de quelle expédition (7). On ignore si la statue exécutée par Calamis, à l'imitation d'Athêna-Nikê (Pausanias dit simplement τῆς Ἀπτέρου), avait un caractère guerrier ou agonistique (8); mais l'œuvre célèbre de Paeonios avait été placée là probablement en mémoire de l'affaire de Sphactéries (9). Sans doute il en existait

(1) Welcker, *Alt. Denk.*, 3, 17, 2.
(2) De Luynes, *Descr. de quelques vases peints*, 33.
(3) *Mûnich. Beschr. der V. S.*, 1024.
(4) *Anthol. Pal.*, XVI, 339, 341, 342, 350, 355, 357, 359, etc.
(5) *Anthol.*, XVI, 341.
(6) *Numismatic Chronicles*, 1879, p. 231, pl. XI et suiv. Sur l'aigle et le foudre, symboles de la victoire, voir Duchalais, *Rev. numism.*, 1852.
(7) Pausanias, v. XXVII, 6.
(8) *Ibid.*
(9) Paus., v. XXVI, 1.

d'autres que Pausanias n'a pas cru devoir énumérer. Sans affirmer que Nikê eût à Olympie un culte organisé, il est naturel d'admettre que les peuples de la Grèce tenaient à honneur d'immortaliser leurs victoires par des ex-voto placés dans le sanctuaire national. L'amour-propre des vaincus pouvait en souffrir. Mais ne savons-nous pas que les traités entre ces divers peuples y étaient également exposés, et placés ainsi sous le regard de Jupiter qui en devenait comme le témoin?

Il reste donc douteux qu'en Grèce, une déesse de la Victoire indépendante et libre de toute attache avec d'autres divinités ait été honorée d'un culte public et officiel. Mais Nikê, sortie d'Athêna, la déesse souveraine de l'Attique, n'en a pas moins joui, — les vers des poètes comme l'œuvre des peintres et des sculpteurs sont encore là pour l'attester, — de la plus universelle et de la plus durable popularité. Pacifique ou guerrière, en relations avec les dieux ou les hommes, qu'elle verse la libation à Zeus ou à Apollon, qu'elle arme un jeune héros ou qu'après la victoire elle l'assiste dans ses sacrifices, qu'elle couronne un poète vainqueur ou qu'elle préside à la toilette d'une simple mortelle, elle apparaît toujours avec certains caractères dont elle ne se départ jamais : déesse secondaire, servante et comcompagne de Zeus et des autres grands dieux, surtout d'Apollon et d'Athêna, elle est une médiatrice entre les dieux et les hommes comme entre les hommes et les dieux (1). Déesse du triomphe, dont elle est comme le héraut, elle ne se mêle pas à la lutte ; jamais elle n'apparaît armée ; déesse avant tout aimable et joyeuse, elle est pitoyable et ennemie du sang :

> Sic parcere victis
> Pro praeda fuit, et sese contenta, nec ullo
> Sanguine pollutis, plausit Victoria, pennis... (2).

Telle l'a peinte Silius Italicus, telle dans des œuvres sublimes ou charmantes l'ont représentée les poètes et les artistes grecs.

(1) Gerhard, *Akad. Abhand., loc. cit.*
(2) Sil. It., XIV, 674-675.

SECONDE PARTIE

LES DIVINITÉS DE LA VICTOIRE EN ITALIE ET A ROME

En Grèce, comme on l'a vu, c'est à l'influence de l'art, en grande partie, qu'il faut attribuer le développement, non seulement du type de Nikê, mais même de sa personnalité. C'est l'art qui contribue, plus encore que le mouvement naturel des croyances, à la séparer d'Athêna. A force de la voir représentée sous des traits et avec des caractères propres, et qui n'appartiennent qu'à elle, fort différents de ceux que l'on avait coutume de prêter à la déesse protectrice de l'Attique, les esprits s'habituèrent à pousser cette séparation aussi loin que le faisait l'art lui-même. Mais bien que, dès le cinquième siècle, les statues de Nikê, ses images sur les monnaies, les vases et les bas-reliefs soient répandus avec une profusion de plus en plus grande, l'indigence des renseignements fournis par les textes littéraires et épigraphiques permet d'assurer que jamais elle ne conquit dans la religion grecque une place en rapport avec le nombre de ses représentations.

A Rome, au contraire, ce culte d'une divinité de la Victoire, personnelle et pure de tout mélange avec une autre divinité, est aussi ancien que la ville. Il est plus ancien dans le Latium, et, s'il faut en croire des traditions qui ne doivent pas être entièrement fausses, se perd dans la nuit des temps que l'histoire n'a pas encore éclaircis. Des divinités italiques, déjà vieilles quand Rome établit sa suprématie, étaient confondues par les Romains avec leur Victoria. Victoria elle-même était honorée sur le Palatin avant que Rome ne fût Rome, et Evandre, disait-on, lui avait élevé un temple en ce lieu même (1). Dès les premières années de la ville, la légende nous montre Romulus, après la dé-

(1) Denys, I, 33.

faite des Carméniens, faisant placer dans le temple de Vulcain sa propre statue couronnée par la Victoire. Ce n'est là, sans doute, qu'une légende, car tout ce que rapportent les auteurs au sujet de statues élevées à Rome en ces temps reculés est fort suspect, mais, si fausse qu'elle soit, elle montre du moins à quel point la Victoire était considérée par les Romains comme une divinité antique et nationale (1). Combien son culte se développa par la suite, il est à peine besoin de le dire; les monuments qui en font foi abondent et quelques-uns sont célèbres. Les monnaies impériales seules suffiraient à le montrer.

Mais ce culte n'est pas seulement mieux établi qu'en Grèce : il est d'un caractère plus grave, plus sévère, plus national. Associé aux gloires de la république, comme à ses périls, en rapports avec le culte des empereurs, il devient un des éléments importants de la religion particulière des légions. Aussi la déesse n'est plus l'être un peu vague et toujours mal dégagé de ses origines incertaines que nous avons vu en Grèce. Son rôle va grandissant, et c'est avec la puissance romaine qu'elle sort de l'obscurité où, chez les peuples latins, la reléguaient encore de redoutables concurrents tels que Faunus et Carmenta.

A ces caractères, il faut en ajouter un autre, qui est la simplicité. Comme ces abstractions divinisées que multiplia l'esprit latin, Victoria ne représente que ce qu'exprime son nom même. Différente en cela de la plupart des divinités grecques et de quelques divinités latines dont les attributions sembleraient contradictoires si l'on oubliait ce grand principe de la mythologie antique, à savoir que tous les dieux sont en chaque dieu, et que chaque dieu est en tous les dieux (2), Victoria est uniquement la déesse du succès, de la gloire et de la puissance qui suivent le succès. Aussi les épithètes qui accompagnent le nom de la déesse Πολυώνυμος sont-elles simples elles-mêmes et concrètes. C'est à des faits positifs qu'elles répondent; elles ne sont que des épithètes et non, comme pour d'autres divinités, des noms nouveaux qui indiquent, dégagent et isolent l'un des attributs de leur nature complexe.

Quand la Nikê grecque vient, comme les autres divinités de son pays, se fondre avec les dieux italiques, elle rencontre une conception plus définie qu'elle-même de la même idée, et cette fusion de Nikê avec Victoria achève la lente élabora-

(1) Plutarque, *Romulus*, XXXII. Cf. Denys, XIII.
(2) Lenormant, *La Grande Grèce*, I, 152 et suiv.

tion commencée en Grèce même. Victoria et Nikê ne seront désormais qu'une seule divinité; Nikê bénéficie de la personnalité et de la popularité de Victoria en même temps que Victoria emprunte à Nikê les traits artistiques et la forme brillante sous lesquels, à la suite des légions, elle va voler à travers tout l'empire.

Tandis que les dieux plus anciens, les grands dieux de l'Olympe, se virent peu à peu délaissés, soit par l'indifférence et le scepticisme des Romains, soit plutôt par la concurrence que leur faisaient les cultes plus raffinés, plus mystiques et plus profonds de l'Orient, Victoria, au contraire, conserva jusqu'à la fin sa popularité et ses dévots. Et lorsque éclatera la lutte décisive et finale entre le christianisme et les derniers défenseurs du paganisme agonisant, c'est autour de l'autel de la Victoire que se livrera un combat resté l'un des plus fameux et par le lieu de la scène et par le mérite de ceux qui en furent les héros.

Il y a plus encore. Lors même que l'empire sera devenu chrétien, nous verrons l'image de la Victoire, une croix à la main, figurer encore sur les monnaies impériales. Et il n'y a pas à s'y tromper : c'est bien l'antique divinité, chère aux Romains, qui, par un rare bonheur, survit au naufrage des vieilles croyances et trouve grâce, du moins en son image, devant les protecteurs de la foi nouvelle, car elle est, en toutes lettres, désignée par son nom, et ce nom est joint à celui du fondateur même de la paix de l'Eglise et à celui de ses successeurs. C'est là un fait digne de remarque, et d'autant plus que l'affaire de l'autel de la Victoire, soulevée à plus d'une reprise, attirait particulièrement l'attention sur notre divinité et soulignait en quelque sorte une contradiction dont nous devrons nous efforcer de trouver une explication. Cette recherche nous amènera à nous demander quelle valeur avaient aux yeux des chrétiens et même des païens de pures abstractions divinisées comme celle qui nous occupe.

Avant d'étudier la déesse de la Victoire à Rome même, nous jetterons d'abord un coup d'œil sur les divinités italiques qui ont été, dès l'antiquité, confondues avec la Victoria latine, et nous chercherons en quelle mesure elles ont correspondu à l'idée que représente cette divinité. Ces discussions de détail ne laisseront pas que de paraître arides. Elles nous ont paru utiles toutefois, et parce que chacune des questions dont elles traitent n'a point encore été examinée d'ensemble, et parce que leur ab-

sence laisserait une véritable lacune dans notre travail. Aussi bien tirent-elles un certain intérêt général de ce fait qu'elles nous fournissent, elles aussi, quelques exemples des lentes transformations que l'on peut saisir dans les religions antiques et de l'adaptation de divinités particulières et locales à une religion plus universelle et qui tend à absorber les autres, comme la puissance romaine tend à absorber les mœurs et les intérêts des peuples vaincus dans les mœurs et les intérêts de l'empire.

CHAPITRE PREMIER.

LES ÉTRUSQUES.

Les figures ailées abondent dans l'art étrusque. Il n'en va pas là comme dans l'art grec, où cet attribut est réservé à un très petit nombre de divinités déterminées dont il est l'un des signes les moins variables et les plus caractéristiques. Les Etrusques, dont la mythologie, autant que nous en pouvons juger, ne semble pas avoir eu la netteté de lignes et la franche précision qui donnent à la mythologie grecque une physionomie si brillante et si claire, se sont emparés de la représentation des figures ailées comme d'un motif heureux de décoration. Aussi, les ont-ils multipliées à plaisir. S'élançant autour du bord circulaire d'un miroir et volant au-dessus et à côté de la scène principale, s'épanouissant au fond du miroir qu'une seule figure occupe tout entier, se nichant à la naissance du manche, et, de leurs ailes éployées, formant comme un trait d'union entre ce manche et le miroir, ou bien occupant l'espace demeuré libre, entre la tête des personnages et le bord supérieur du miroir, le garnissant à la manière des sculptures d'un fronton (1), ou encore, dans des objets de plus grande dimension, servant de support à des lampadaires et à des cistes ou en ornant le pied (2), partout planent, voltigent, où se posent les mystérieuses figures, sans qu'il soit toujours possible de dire si elles sont redevables de leurs ailes gracieuses à la seule fantaisie de l'artiste ou bien, au contraire, à une tradition qui a fixé le type de la divinité dont elles sont l'image. Que la fantaisie de l'artiste ait eu sa part, que les types de ces génies ou de ces divinités n'aient pas été fixés, au moins sur ce point de détail, avec une invariable

(1) Gerhard, *Etr. Spiegel*, pl. CCLVI *A*, CDII.

(2) Par exemple, les belles figurines de bronze du musée Kircher, habituellement désignées sous le nom de Victoires.

précision, c'est ce dont on ne saurait douter, puisque, plus d'une fois, sous le même nom, reparaît l'un de ces personnages, ici avec des ailes, tandis qu'ailleurs il en est dépourvu (1).

Pourrons-nous, dans cette infinité de représentations. si voisines souvent les unes des autres par l'aspect, par les attributs, par les fonctions même, distinguer la divinité qui, dans le Panthéon étrusque, si mal connu encore, répondait à la Nikê des Grecs, à la Victoria des Latins et des Romains?

Pour identifier la représentation d'une divinité, il importe d'examiner non seulement ses attributs, son costume, en un mot tout ce qui contribue à lui donner sa physionomie propre, mais encore les fonctions dont elle s'acquitte, le rôle qui lui est assigné dans la scène où elle figure. Les attributs de la Victoire, dans les œuvres d'art grecques et romaines, sont le plus habituellement les ailes, la couronne et la palme; ses fonctions les plus ordinaires sont d'assister le vainqueur, d'orner un trophée, de verser la libation, de préparer ou d'offrir le sacrifice, en présence du vainqueur ou en son absence, enfin de se tenir auprès d'une divinité supérieure, comme une servante, et de lui offrir la liqueur sacrée.

Or, des scènes de combat et de triomphe conviennent assez peu aux monuments étrusques qui nous sont parvenus en plus grand nombre. On ne s'étonnera pas que les graveurs des miroirs, par exemple, y aient de préférence retracé des épisodes riants et des fables amoureuses. De même sur les urnes funéraires des mythes se rapportant de plus ou moins près aux mystères de la mort, des scènes rappelant la fin tragique de héros et d'héroïnes victimes de la colère des dieux ou de l'aveuglement du destin, sortiront plus volontiers de la pierre sous le ciseau du sculpteur.

D'autre part, la Victoire pacifique des Grecs, celle qui couronne le vainqueur et fête avec lui son triomphe aux courses de chars ou aux luttes poétiques ou musicales, ne saurait non plus trouver place dans l'art de ce peuple, industrieux mais pratique surtout, à l'imagination sombre et courte, au goût artistique peu aiguisé.

Il est donc à présumer que la déesse de la Victoire n'aura, dans ces représentations, qu'un emploi restreint.

Sur un miroir étrusque (2), publié au tome VI-VII des *Monu-*

(1) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CXLI et CXLII.
(2) *Annali*, 1862, p. 82.

menti inediti, et reproduit par Gerhard (*loc. cit.*, pl. CCCXXII), on voit, formant comme une bordure circulaire autour du groupe central de Vénus et Adonis, des personnages ailés : l'un, du sexe féminin, a les attributs ordinaires aux Lasas, l'alabastron et cet instrument pointu, où l'on a successivement reconnu un stylet, un pinceau et une épingle à cheveux ; deux jeunes hommes ailés élèvent des bandelettes ; une figure de femme, drapée seulement à partir de la taille, porte la lyre et le plectre ; viennent enfin deux femmes ailées, vêtues de même, et qui diffèrent seulement par la coiffure. En outre, l'une est parée d'un collier, et l'autre n'en porte point. Toutes deux tiennent dans chaque main une courte palme, que la première, celle de gauche, élève au-dessus de sa tête en arrondissant les bras, tandis que l'autre, les bras étendus à demi, les porte devant elle. Ainsi, comme l'indiquent les attributs et le geste, quatre personnages célèbrent le triomphe de l'Amour. Il n'y aurait nul motif de ne pas confondre les deux femmes ailées, en les considérant comme des Victoires, si des inscriptions ne les désignaient par deux noms différents : *Alpan* et *Mean*. Ce nom d'*Alpan* reparaît sur deux autres miroirs, mais avec les formes *Alpanu* et *Alpnu* (1). On a cru, avec quelque apparence de raison, reconnaître dans cette divinité Proserpine (2). *Mean* est connu par quatre autres représentations. Le registre inférieur d'un miroir célèbre et souvent commenté (3), nous montre Hélène dans l'île des Bienheureux. Une déesse nue et ailée s'avance vers Pâris pour poser sur sa tête une couronne. Sur un autre miroir (4), une déesse, également nue et ailée, lève les mains sur la tête d'Hercule, mais ces mains sont vides, et l'artiste a négligé d'indiquer la couronne. Un troisième (5) la présente sans ailes, vêtue jusqu'à mi-corps, tenant dans la main gauche une couronne, en posant une autre de la main droite sur la tête d'Hercule. Une quatrième (6) enfin, vêtue, portant l'alabastron et l'instrument pointu des Lasas, qu'elle élève en l'air comme pour écrire, ne ressemble en rien à la Victoire. Au-dessus d'elle est gravé le mot V\A////W\, où il est difficile,

(1) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CCCXXIII, CCCXXIV. *Alpan* ou *Alpanu* n'est pas ailée dans les deux derniers exemples et, ni par l'action, ni par les attributs, n'a de rapports avec l'Alpan du premier miroir, ni avec la Victoire.

(2) *Annali*, 1862. De Witte, *Nouvelles Annales de l'Inst. Arch.*, I, p. 507.

(3) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CLXXXI.

(4) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CXLII.

(5) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CXLI.

(6) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. LXXXII.

en suppléant la lacune, de lire autre chose que *Mean*. Peut-on dire, avec M. Roulez, que « ces exemples nous autorisent suffisamment à regarder cette déesse comme la Victoire (1)? » Il faudrait, pour cela, d'abord qu'ils fussent plus nombreux. Puis, le dernier exemple suffit à nous mettre dans le doute. Gerhard, en effet, donne de cette divinité une autre explication. Enfin, comme nous l'allons voir, outre *Alpan*, plusieurs autres divinités, sur les miroirs étrusques, remplissent des fonctions analogues à celles de *Mean* dans ces diverses scènes, et portent chacune un nom différent.

Sur un miroir du Musée Kircher (2), devant Minerve assise, se tient debout une jeune fille ailée, un léger rameau à la main. Son nom est *Lasa Fecu*, que l'on a rapproché du nom de la déesse Sabine *Vacuna* et de la *Vica* des Latins. La Victoire est l'une des suivantes ordinaires de Minerve. *Lasa Fecu* est-elle la déesse de la Victoire? Rien absolument ne le prouve, comme, à vrai dire, rien ne démontre le contraire.

Ailleurs (3), une femme nue, sans ailes, le cou orné d'un collier, portant d'une main l'alabastron des Lasas, pose de l'autre, comme tout à l'heure *Mean*, une couronne sur la tête d'Hercule. Elle s'appelle *Munthu*. D'après l'arrangement de la chevelure et le collier, M. Gerhard y reconnaîtrait une suivante de Vénus, qui figure dans la scène : soit une Grâce, soit une Parque. Toujours est-il que le geste et l'attribut sont de la Victoire qui sur les vases grecs est souvent mise ainsi en rapport avec Hercule. Il lui manque seulement les ailes.

Ailleurs (4) encore une divinité ailée, du dessin le plus grossier, aux proportions massives, aux membres gros et lourds, à l'expression et au geste comiques, à force de vulgarité, pose une couronne sur la tête d'un personnage masculin nommé *Uprium*. Mais les rayons qui entourent sa tête, le mot *Usil* gravé à côté d'elle, nous indiquent qu'il faut voir en elle, plutôt qu'une Victoire, une divinité de la lumière. Apollon en effet est désigné dans un autre miroir étrusque (5) sous ce nom, que l'on rapproche du nom *Ausel*, qui, chez les Sabins, appartenait au dieu de la lumière, et du *Sol* des Latins (6). On peut croire

(1) *Annali*, 1862.
(2) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. XXXVII. Inghirami, t. II, p. 610.
(3) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CLXV.
(4) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CCCLXIV.
(5) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. LXXVI.
(6) *Bull. dell' Inst.*, 1840, p. 11.

avec Gerhard que cette divinité est Eos. Néanmoins, à ne considérer que l'attribut et l'action, on serait tenté de la prendre pour la Victoire.

Une foule d'autres miroirs, enfin, présentent sans désignation des figures que, dans l'art grec, on n'hésiterait pas à interpréter comme des images de Nikê. Mais les exemples précédents, qu'il serait aisé de multiplier, nous mettent en garde contre cette attribution trop précise. Gerhard les appelle, sans affirmer, tantôt Victoires, tantôt Iris, tantôt Eos, mais souvent il hésite et ne se prononce pas (1). Les Etrusques, en effet, ont emprunté aux Grecs la forme de ces divinités, mais ils ne l'ont pas appliquée exclusivement à l'une de leurs propres divinités.

Dans un certain nombre de cas, toutefois, il est impossible de ne pas reconnaître Nikê ; mais les exemples qu'on en peut donner appartiennent à des miroirs qui, par la pureté du dessin, par l'harmonie de la composition, trahissent, à n'en pas douter, un original grec copié de fort près. Ils ne peuvent donc rien nous apprendre sur la mythologie étrusque.

Y eut-il chez les Etrusques une divinité particulière de la Victoire ? Il ne le paraît pas. *Alpan*, *Mean*, *Munthu*, *Usil*, déesses ou génies aux attributions vagues et multiples, aux caractères flottants et variables, en remplissent tour à tour les fonctions. A aucune d'elles ces fonctions ne sont exclusivement réservées.

(1) Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. LXI-CXLIII.

CHAPITRE II.

LA DIVINITÉ SABINE VACUNA.

L'une des moins oubliées parmi les vieilles divinités italiques est la déesse honorée chez les Sabins sous le nom de Vacuna. C'est à Horace surtout, on le sait, qu'elle doit de n'avoir pas entièrement péri :

> Haec tibi dictabam post fanum putre Vacunae,
> Excepto quod non simul esses, cetera laetus (1),

écrit-il à son ami Fuscus Aristius. Aussi, les amis du poète, lorsqu'ils ont cherché à déterminer l'emplacement de sa villa, n'ont-ils pas manqué de se demander où était situé ce temple qui tombait en ruines au temps d'Auguste. Mais le nom de la déesse n'est pas resté gravé seulement dans la mémoire des lettrés. Par un étrange retour de fortune, Vacuna, oubliée pendant de longs siècles par les rustiques descendants de ses adorateurs, est aujourd'hui presque aussi connue parmi eux qu'elle était vénérée chez leurs aïeux. Depuis cent cinquante ans que Chaupy explora en archéologue ces contrées, isolées dans l'âpreté grandiose de leurs montagnes, tant de fois l'étranger, le livre ou le crayon à la main, est venu troubler pour un instant le sommeil de leurs villages silencieux, que les habitants eux-mêmes ont fini par se demander qui donc étaient ce poète, mort depuis longtemps, dont avec tant de piété on venait de toutes parts vénérer le souvenir lointain, cette déesse, adorée chez eux jadis, et qui avait porté en tous lieux la renommée de leurs humbles cabanes. Aussi, sur ce thème obscur, leurs imaginations ont travaillé. Comme les vieux saints de Bretagne, dont les bonnes gens du pays décrivent, sans omettre nulle circonstance, comme s'ils

(1) Horace, *Ep.*, I, 10, v. 49-50.

avaient vécu dans leur intimité, l'allure, le costume, les habitudes et le caractère, Horace est devenu pour eux comme un hôte habituel et aimé. Pas un enfant de Rocca-Giovine ou de Licenza qui ne connaisse la source *de' Ratini*, aujourd'hui *dell' Oratini*. L'unique place du premier de ces villages s'appelle *Piazza Vacuna*. Pour les gens du pays, le nom de la colline dite *Manichetta* rappelle une femme aimée d'Horace. Vacuna, la déesse mentionnée une fois, comme au hasard, par le poète, se mêle à sa légende. Nouvelle Egérie, elle se rendait visible à ses yeux, et tout le monde peut visiter le lieu où elle accordait à son favori la douceur de ses entretiens (1).

Que le culte de Vacuna fût fort répandu dans toute la Sabine, nous en avons des témoignages sûrs. D'abord, deux inscriptions en l'honneur de cette déesse, qui ont été trouvées à Poggio Fidoni (2), à neuf kilomètres au sud-ouest de Rieti, l'antique Reate. Puis le texte de Pline (3), qui place également aux environs de Reate, mais à quelque distance au nord-est de cette ville, dans la vallée supérieure de l'Arens (aujourd'hui Velino), des bois de Vacuna. L'indication qu'il en donne correspond assez bien à la région du village actuel de Bacugno, qui peut-être a tiré du nom de ces bois celui qu'il porte lui-même. On y a trouvé, en effet, une inscription portant ex-voto à Vacuna (4). Une autre provient des ruines de Cures (5). Enfin, l'on peut citer le village de Vacone, non loin de Poggio Mirteto. Il y existe des ruines d'un temple que l'on a cru pouvoir attribuer à Vacuna.

Ovide nous apprend qu'à Rome même son culte n'était point

(1) T. Berti, *La Villa d'Orazio*. Cf. G. Boissier, *Nouvelles prom. arch.*; *La maison de campagne d'Horace*.

(2) *C. I. L.*, IX, 4751-4752.

(3) Pline, *Hist. Nat.*, III, 12 : « Sabini... Velinos adcolunt lacus, roscibus collibus. Nar amnis exhaurit illos sulpureis aquis Tiberius ex his petens, replet e monte Fiscella Arens juxta Vacunae nemora et Reate. »

(4) *C. I. L.*, IX, 4636.

(5) Gori, *Mus. Etr.*, t. 2, clas. 1, p. 63. Cette inscription a disparu et ne figure pas au *Corpus*. La voici telle que Gori nous l'a transmise :

SANCTA ··· VACVNAE
SACRVM
M · COCCILIVS · M · F · CRVST
SABINVS
MIL · LEG · XVI · GEMIN · ET
L · COCCILIVS · LEVINVS
SACERDOS
V · S · L · M ·

négligé et que l'on célébrait en son honneur certaines cérémonies. Mais il ne manque pas de les qualifier d'*antiques*. Le feu était l'un des éléments de ce culte. Devant le foyer, les assistants se tenaient debout ou assis :

> Ante focos olim longis considere scamnis
> Mos erat, et mensae credere adesse deos.
> Nunc quoque cum fiunt antiqua sacra Vacunae,
> Ante Vacunales stantque sedentque focos (1).

Voici donc une divinité dont le nom revient assez souvent dans les auteurs anciens, dont la popularité est attestée par plusieurs inscriptions provenant de divers lieux. Et néanmoins il nous est fort difficile de nous faire une idée précise de ce qu'elle pouvait être et représenter à l'esprit de ses adorateurs.

Nous en sommes réduits à quelques lignes du scoliaste d'Horace et à quelques rapprochements de faits.

Le scoliaste d'Horace, Porphyrion, écrit : *Vacuna in Sabinis dea : hanc quidam Bellonam, alii Minervam, alii Dianam...* La phrase est tronquée, mais Acron supplée : ... *putaverunt, nonnulli etiam Venerem esse dixerunt, sed Varro in primo rerum divinarum Victoriam...* (2).

De ce passage, nous retenons deux faits : 1° L'on n'était pas d'accord sur la signification de cette divinité et sa relation avec le Panthéon romain. Les anciens interprètes de la mythologie italique en donnent les définitions les plus diverses, les plus opposées même, quand, par exemple, les uns l'assimilent à Bellone et les autres à Vénus.

2° Le plus érudit des Romains dans les antiquités nationales et particulièrement religieuses, Varron, y reconnaît la Victoire.

Des divergences d'opinion que nous avons notées d'abord, on peut conclure ou bien qu'elle était déjà fort oubliée au temps où écrivait Porphyrion, ou bien qu'elle n'avait jamais eu une physionomie bien distincte. Or, nous possédons des inscriptions portant le nom de Vacuna qui datent certainement de l'époque impériale. Si donc elle était tenue pour la Victoire, du moins son nom n'était pas oublié. A propos de ce nom lui-même, remarquons que, s'il exprime, comme il semble et comme on est d'accord à le reconnaître, l'idée de loisir, de tranquillité, il est plus compatible avec la conception de la Victoire, déesse, non

(1) Ovide, *Fastes*, VI, 307.
(2) Scol. d'Horace. Porphyrion, *Ep.*, I, 10, 49.

de la lutte, mais du triomphe qui la suit et des avantages qui en résultent, qu'avec toute autre, surtout avec celle de la déesse de la guerre, Bellone.

Le texte de nos inscriptions ne nous apprend malheureusement presque rien à ce sujet.

Deux ne portent point mention du motif pour lequel la dédicace a été faite (1).

Sur deux autres, ce motif est indiqué. L'une est au nom d'un certain Messurius Modestus qui demande à la déesse de rendre la santé à son père (2). C'est là une prière que l'on trouve adressée indifféremment à presque tous les dieux. L'autre a été dédiée à la suite d'un vœu pour l'heureux retour de L. Acestius qui était en Afrique (3). Une inscription grecque ainsi conçue nous ferait penser aussitôt aux nombreuses peintures de vases qui représentent un guerrier offrant, soit seul, soit en présence de ses parents, un sacrifice avec l'assistance de Nikê. L'idée de sacrifier à la déesse qui personnifie la victoire pour le retour heureux d'une expédition ou simplement d'un voyage, qui ne devait pas être sans péril, puisqu'on consacrait le souvenir de son achèvement par un monument durable, tel qu'une inscription, est d'ailleurs toute naturelle et de tous les pays. L'inscription conviendrait donc bien à une dédicace faite à la Victoire, mais c'est là tout ce que nous pouvons en dire.

Celle-ci et la précédente nous fournissent néanmoins un indice.

Il est certain que souvent les petits ornements qui accompagnent les inscriptions votives, dédicatoires ou funéraires ne sont ni choisies au hasard, ni sans rapports avec le dieu ou la personne en l'honneur de qui l'inscription est gravée.

Sur un autel dédié à Cérès, je relève dans le champ de l'inscription CERERI · SACR · : au-dessus, un vase et une patère; à gauche, une patère et une brebis; à droite, un vase et un porc; au-dessous, un homme conduisant un bœuf, un autre jouant de la flûte, une femme vêtue de la *stola* et sacrifiant devant un trépied (4). Un petit autel voué à Hercule porte sur le côté l'image d'une massue (5). Une inscription en l'honneur de la Fortune est

(1) *C. I. L.*, IX, 4636. Gori, *loc. cit.*
(2) *C. I. L.*, IX, 4752.
(3) *C. I. L.*, X, 4751.
(4) *C. I. L.*, IX, 4052.
(5) *C. I. L.*, IX, 4499.

accompagnée de deux cornes d'abondance (1). La même observation peut s'appliquer aux inscriptions qui concernent de simples mortels. Sur la stèle funéraire d'une femme, à côté de l'inscription qui énumère ses vertus et proclame les regrets de son époux, le sculpteur tracera un miroir, un peigne, un vase à parfums, un objet ou un être gracieux, comme un oiseau, une rose, un vase plein de fleurs (2). A un tribun militaire, il donnera pour l'ornement de sa tombe des armes, la figure d'un soldat armé d'un javelot (3). Auprès du boulanger l'âne continuera de tourner sa meule (4), et sous l'inscription funéraire d'un prêtre du soleil brillera l'astre rayonnant qu'il adorait durant sa vie (5).

Ces coïncidences n'ont rien que de naturel, mais elles nous avertissent que lorsque nous ignorons la valeur exacte d'une divinité et le rôle qu'elle tenait dans la croyance d'un peuple, s'il s'en trouve par hasard parmi les dédicaces qui lui sont faites quelqu'une qui soit accompagnée d'un signe ou d'un ornement quelconque, il importe de ne pas les négliger et de chercher à en tirer le sens que peut-être ils renferment.

Or, deux de nos inscriptions (6), sur quatre, sont ornées, l'une d'une couronne avec des bandelettes, l'autre d'une couronne et de deux palmes.

Assurément, il serait exagéré de dire que sur les monuments de ce genre, la palme ou la couronne ornée de bandelettes sont des attributs exclusivement réservés à la Victoire. Je les relève, par exemple, sur une dédicace à Jupiter Tutor (7). Mais, outre le sens qui leur est habituel et qu'on ne peut leur refuser, il faut ajouter qu'ils sont l'ornement le plus fréquent des dédicaces à la Victoire.

Sans vouloir donner à une preuve de ce genre plus d'importance qu'elle ne le mérite, je crois donc qu'il est bon d'en tenir compte, au moins à titre d'indication.

L'un des témoignages le plus souvent invoqué en faveur de l'identité de Vacuna avec Victoria, et aussi pour déterminer l'emplacement du temple dont parle Horace, est la célèbre in-

(1) *C. I. L.*, XIV, 6.
(2) *C. I. L.*, IX, 4296, 4301, 4337, 5025, 5038.
(3) *C. I. L.*, IX, 3852, 3853, 4397, 4451.
(4) *C. I. L.*, XIV, 393.
(5) *C. I. L.*, XIV, 403.
(6) *C. I. L.*, IX, 4752, 4951.
(7) *C. I. L.*, XIV, 25.

scription de Vespasien, encastrée dans le mur du château de Rocca-Giovine, et par laquelle cet empereur rappelle qu'il a relevé à ses frais le sanctuaire de la Victoire :

IMP · CAESAR · VESPASIANVS
AVG · PONTIFEX · MAXIMVS · TRIB ·
POTESTATIS · CENSOR · AEDEM · VICTORIAE
VETVSTATE · DILAPSAM · SVA · IMPENSA
RESTITVIT

Ce temple tombant en ruines, a-t-on dit, ne peut être que le *fanum putre* d'Horace. En outre, la situation du temple est tout naturellement déterminée par le lieu où se trouve l'inscription, à Rocca-Giovine.

Vacuna, conclut-on, est donc bien la déesse de la Victoire, et son temple s'élevait là même où se trouve la moderne Rocca-Giovine. M. Mommsen, commentant l'inscription, avoue que le lieu, voisin de Varna, de Mandela et de la rivière Digentia convient fort bien au *fanum Vacunæ.* Et après avoir, par allusion sans doute au texte du Scoliaste, émis un doute sur l'identité de Vacuna et de la Victoire, il ajoute : « Je ne vois pas pourquoi le temple réédifié par Vespasien, soit à Vacuna, soit à la Victoire, n'aurait pas été là où l'inscription existait déjà au seizième siècle. » Il faut avouer que ce raisonnement est peu fait pour convaincre, et l'on est surpris de le rencontrer sous la plume de M. Mommsen. Quoi d'étonnant, en effet, si l'inscription, comme le fragment de sculpture qui l'avoisine, ont été apportés d'ailleurs, soit comme matériaux, soit à titre d'ornement, et pour les sauver de la destruction par les propriétaires du château de Rocca-Giovine? Pour admettre l'existence d'un temple sur le rocher de Rocca-Giovine, il faudrait au moins en avoir retrouvé quelques traces, si légères fussent-elles, et c'est ce qui n'est pas. Nous avons, à cet égard, l'affirmation de M. Belli (1), qui dit avoir examiné avec le plus grand soin toutes les maisons de Rocca-Giovine et même l'intérieur du château, sans y trouver trace de construction ou de substructions antiques. Le syndic de l'endroit nous a fait la même réponse, bien que, sur la foi de la plupart des antiquaires, il admette comme une vérité indiscutable que le temple de Vacuna s'élevait jadis sur l'emplacement du château actuel. Il nous a signalé, de plus, un fait qui

(1) *Bulletino*, 1857.

viendrait à l'appui de l'opinion selon laquelle l'inscription aurait été apportée : deux fragments ont été trouvés de son temps dans la cave d'une maison du village ; mais ni la cave, ni la maison ne présentaient le plus petit vestige d'antiquité.

Ainsi donc, si l'on ne peut prouver que l'inscription ne provient pas de Rocca-Giovine, et par conséquent qu'il n'y avait point là de temple, encore moins a-t-on le droit d'affirmer qu'elle en provient. On peut s'étonner que d'un temple, construit sans doute d'une manière digne de celui qui en fit les frais, il ne reste pas une pierre, d'autant qu'à l'exception du château, de dimensions plutôt modestes, il n'y a pas, et vraisemblablement il n'y a jamais eu à Rocca-Giovine, de constructions importantes capables d'entraîner un bouleversement du sol.

D'autre part, comme le remarque M. Mommsen (1), il n'y a aucune autorité dans ce que dit Chaupy sur le vrai et antique lieu où se trouvait l'inscription (2) : « Justement vers le milieu (entre l'endroit où il place les ruines de la villa d'Horace et le sommet du mont Gennaro), on trouve des ruines antiques consistant en des pièces de ces gros murs que les anciens donnaient à leurs fabriques. L'endroit est à environ un mille du lieu des ruines, et à un peu moins de Rocca-Giovine dont il dépend présentement. C'est là que fut trouvée l'inscription qui se conserve en ce bourg, où elle est murée au-dessus d'une porte de grenier qui est à côté de celle du château. » De ces « pièces de gros murs » il ne reste rien aujourd'hui, et d'ailleurs Chaupy néglige de nous dire d'après quels témoignages il déclare que l'inscription fut trouvée précisément en cet endroit énigmatique. Qui a pu apprécier l'imagination du bon abbé et la hardiesse de ses raisonnements ne s'étonnera pas de notre défiance. Il est certain que l'inscription était à sa place depuis longtemps lorsque Chaupy l'a vue. Quant aux pierres en question, si elles ont existé, rien n'indique qu'elles appartenaient à un temple plutôt qu'à tout autre construction. S'il y avait eu là des sculptures, des colonnes, des moulures, enfin tout ce qui caractérise une telle architecture, il est bien vraisemblable qu'on en trouverait des vestiges, soit en place, soit encastrés dans les vieilles maisons des très humbles villages de ce pays perdu.

De semblables fragments d'architecture et de sculpture, nous

(1) Mommsen, *loc. cit.*

(2) Chaupy, *Maison d'Horace*, III, p. 169 et suiv.

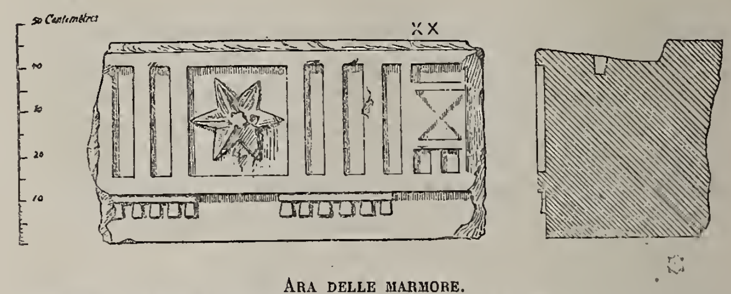
les trouverons ailleurs, et, à dix kilomètres à la ronde, nous n'en trouverons qu'en un seul lieu.

Ce lieu, dit l'*ara delle marmore*, a été signalé pour la première fois, en 1857, par M. Belli, dans le *Bulletino* de l'Institut archéologique (1). Il est situé aux confins du territoire de Cantalupo-Mandela et de Licenza, à peu de distance de la rive gauche de la Licenza (Digentia d'Horace), sur un *intermontium* fort escarpé, à environ deux cents mètres au-dessus du niveau de l'Anio et de la Licenza. On voit le premier courir au fond de la vallée pendant plusieurs milles du nord-est au sud-ouest, et la seconde au bas de l'autre versant, dans la direction du nord-ouest au sud-est, jusqu'à une courte distance. Quand Belli visita cet emplacement, l'*ara* consistait en une plate-forme de trente mètres de long sur dix de large, taillée dans la pierre de la montagne. Les cultivateurs des champs voisins avaient l'habitude d'y battre le blé, suivant la coutume du pays, avant de le descendre au village. J'ai remarqué sur divers points de la montagne de semblables plates-formes, mais de coupe irrégulière. D'ailleurs, que cette *ara* marquât réellement le périmètre d'un temple, il n'y a pas à en douter, car sur le versant de l'Anio, comme sur celui de la Licenza, était semée une grande quantité de pierres taillées et sculptées. Belli releva des pilastres avec leurs chapiteaux, des morceaux d'architrave avec des gouttes pendant au-dessous, des triglyphes, des métopes ornées de roses, de couteaux de sacrifices, de patères, etc. L'architecte Bianchi prit le dessin de ces fragments. Ils sont conservés dans les archives de l'Institut archéologique.

C'est en vain qu'aujourd'hui l'on chercherait autour de l'*ara delle Marmore* cet ensemble de sculptures qui a permis à M. Bianchi de tenter une restitution du principal fronton. L'*ara* elle-même a disparu sous une épaisse couche de terre labourée. Une rangée de pierres de taille qui semblent indiquer un soubassement, d'autres blocs taillés, épars sur les deux versants de la montagne, une métope découverte à grand'-peine cinquante mètres plus bas, du côté de l'Anio, sur la pente très raide où elle a glissé, voilà tout ce qui subsiste du temple qu'Horace pouvait chaque jour apercevoir de sa villa, et qui, se dressant entre deux sommets de la montagne, adoucissait, par l'harmonie de ses lignes, l'âpreté du paysage. Comme vers le soir nous recherchions et mesurions avec soin ces derniers débris, un vieux pâ-

(1) *Bull.*, 1857, p. 151 et suiv.

tre descendait de la montagne avec son troupeau. Nous lui demandâmes ce qu'étaient devenus et l'*ara delle marmore* et les pierres sculptées que l'on voyait autrefois à cette place. Il nous déclara que, fatigué de voir tant de place perdue, il avait fait passer la charrue sur l'*ara*. Quant aux chapiteaux et autres sculptures, nous ne pûmes tirer de lui aucun renseignement. Sans doute il les avait brisés ou fait rouler au fond de la vallée. A l'exception de notre métope, nous n'en avons pas trouvé trace.



Ara delle marmore.
(Fragment d'entablement dessiné sur place. XX trous de scellement. Janvier 1890 (1).

C'en est assez toutefois pour reconnaître avec certitude l'existence du temple et déterminer son emplacement. Longtemps encore, grâce aux débris de tuiles, provenant sans doute de sa toiture, qui jonchent le sol tout à l'entour et que la charrue remue sans les détruire, grâce aux pierres de taille qui subsistent, il sera reconnaissable.

Ce temple est-il celui de Vacuna, est-il celui d'où provient la dédicace à la Victoire? M. Belli se prononce pour l'affirmative. M. Mommsen (2) juge sa conjecture peu vraisemblable, parce que ce temple est situé dans les limites du territoire de Cantalupo-Mandela. Après avoir vu le site, l'objection de M. Mommsen nous paraît peu fondée. Si le temple appartient au territoire de Mandela, il est beaucoup plus voisin cependant de Licenza et de Rocca-Giovine que de Mandela. Horace ne dit rien qui permette d'attribuer le temple de Vacuna à un territoire plutôt qu'à un autre. L'objection tombe tout à fait si l'on se rappelle que le seigneur de Rocca-Giovine fut, de temps immémorial, celui de Mandela. Il n'y a donc rien de surprenant, comme le fait observer

(1) Je dois ce dessin à l'obligeance de M. C. Enlart.
(2) *C. I. L.*, *loc. cit.*

M. Belli, s'il a transporté de préférence l'inscription à Rocca-Giovine, plus proche du temple, de moitié, que Mandela.

Par sa situation, le temple peut-il être le *fanum Vacunae* d'Horace? J'avouerai qu'après avoir peiné pour gravir la montée très rude qui conduit au temple, j'ai fort douté un instant qu'Horace eût jamais eu l'idée de venir composer des vers dans un lieu si mal abordable. Mais évidemment, dans l'antiquité, il y avait un chemin qui le rendait plus accessible. Ensuite, sans vouloir tomber dans des suppositions puériles, il est permis de remarquer que l'expression dont se sert Horace, *post fanum Vacunae*, est assez vague. Les commentateurs se sont exercés sur ce mot *post.* A la vérité, il s'accommode à toutes les hypothèses, suivant qu'on le traduit par *derrière* ou bien par *au delà.* Rien ne dit qu'Horace fût monté précisément jusqu'au temple. Celui-ci, en tout cas, n'était pas fort éloigné de sa villa, qu'on adopte l'hypothèse de Chaupy ou bien celle de Rosa.

Pour résumer cette discussion, rappelons les faits en peu de mots : Il y avait dans le pays un temple de Vacuna, comme l'atteste Horace; il y en avait un de la Victoire, comme l'atteste l'inscription. Le temple de Vacuna tombait en ruine au temps d'Horace. Le temple de la Victoire est précisément un temple tombé en ruine réparé par Vespasien. Enfin, dans tout le pays, il ne reste aujourd'hui de vestiges que d'un seul temple. Situé à proximité de la villa d'Horace, rien n'empêche qu'il soit celui de Vacuna; à proximité de Rocca-Giovine, il est fort naturel que l'inscription ait été transportée dans ce dernier lieu.

Certes, il serait téméraire de rien affirmer. Il y a là, toutefois, un ensemble de coïncidences qui ne manquent pas d'une certaine force. S'il n'est pas certain, il est donc du moins fort possible que le temple de Vacuna soit bien celui dont il s'agit, et le même que celui de la Victoire. Mais, dit M. Mommsen, à supposer que Vacuna ait été tenue habituellement pour la Victoire, on ne voit pas pourquoi Vespasien aurait substitué, dans la réfection du temple, à l'antique nom de Vacuna, qui se trouve dans plusieurs inscriptions sabines, celui de Victoria. — L'objection est spécieuse. Il n'est pas impossible, toutefois, d'y répondre. D'abord, si Victoria et Vacuna étaient devenues la même divinité, les Sabins, au temps de Vespasien, n'étaient-ils pas assez latinisés pour qu'un changement de nom, dans une inscription officielle, leur fût peu sensible (1)? Puis, les inscriptions aux-

(1) Cf. plus loin (chap. IV), le nom de Victoria, attribué à la vieille divi-

quelles M. Mommsen fait allusion, sont de petites gens, un soldat, un prêtre, qui, naturellement, en s'adressant à leur divinité provinciale, l'invoquent sous son nom populaire. D'ailleurs, nous ne pouvons faire la contre-épreuve, et qui nous dit que les inscriptions sabines en l'honneur de la Victoire ne s'adressent pas à la même divinité? Quoi qu'il en soit, la belle inscription de Vespasien, au contraire, est officielle. C'est une œuvre de chancellerie. La Victoire est l'une des divinités les plus en faveur sous l'empire. Vacuna est bien obscure, bien oubliée à Rome, où, peut-être, elle n'a jamais eu de culte national (1). Varron, d'ailleurs, n'est-il pas le théologien attitré dont le livre fait foi (2)? S'il prononce que Vacuna n'est autre que la Victoire, pourquoi ne pas choisir, entre ces deux noms, le plus brillant, qui est aussi le plus intelligible pour les Romains?

Enfin, dernier indice, Denys (3) nous apprend que la Victoire était fort honorée en Sabine. A quelques milles de Reate était la ville de Cutilies, et, près de là, un lac dont la rive ne devait pas être souillée par le pied de l'homme. Les prêtres qui le gardaient ornaient ses bords de couronnes et de guirlandes. Dans le lac était une île flottante. Il était défendu d'y aborder, mais, une fois par an, on allait y sacrifier. Cette île était consacrée à la Victoire. Denys, qui ne nomme pas une seule fois Vacuna, la désigne peut-être ici sous son nom romain qu'il traduit par Nikê.

Ainsi donc, le texte de Varron est notre seul document positif; mais les attributs qui ornent les inscriptions en l'honneur de Vacuna; les coïncidences nombreuses et frappantes entre les vers d'Horace, l'inscription de Vespasien et les ruines dont nous avons parlé, le culte de Victoria en Sabine, attesté d'autre part par Denys, sont autant d'arguments qui nous portent à croire que Vacuna est une déesse qui correspond à la Victoire.

D'ailleurs, lorsqu'on parle ainsi d'équivalence entre divinités d'un pays à l'autre, il faut s'entendre. Jamais l'équivalence n'est absolue. La Nikê des Grecs, si près de se confondre avec Athêna,

nité latine *Vica Pota*. Le fait n'a donc rien d'anormal. Dans cet exemple, il s'agit précisément d'un temple.

(1) Il est vraisemblable que les *Vacunalia* ont été introduites à Rome par les Sabins. Peut-être ces fêtes leur étaient-elles particulières. Ce qui est certain, c'est qu'on n'a pas trouvé ailleurs qu'en Sabine des inscriptions portant le nom de Vacuna.

(2) Boissier, *Varron.*, p. 193 et suiv.

(3) Denys, I, 15.

n'est pas la Victoria des Romains, divinité aussi indépendante que Jupiter ou Mars. En outre, dans les vieilles mythologies, les diverses attributions ne sont pas strictement réparties entre les dieux. Dans l'*Iliade*, encore, tous les biens ou tous les maux peuvent être envoyés par tous les dieux. Seulement, chacun d'eux a un caractère principal qui finira par prédominer et faire, en partie, oublier tous les autres. De ce premier caractère, universel et général de la divinité, il persiste toujours quelque chose, cependant. Par exemple, combien d'inscriptions romaines nous montrent Jupiter invoqué pour conserver ou rendre la santé à une personne chère? Dira-t-on, pour cela, que Jupiter équivaut, chez les Romains, au dieu de la santé chez les Grecs? Assurément non. Les noms d'Esculape et d'Hygie reviennent souvent aussi dans les inscriptions. La Victoire elle-même est invoquée parfois pour le même motif. Cela prouve seulement que, comme les autres dieux, elle avait ses dévots, qui s'adressaient à elle de préférence pour lui demander toute sorte de biens. De même Vacuna pouvait et devait être invoquée par les Sabins pour des objets de genres différents. Cela est d'autant plus vraisemblable que leur mythologie nationale paraît avoir été assez pauvre. De là viendraient les explications diverses qui en ont été données chez les Romains.

Cette hypothèse se trouve peut-être confirmée par un proverbe latin qu'il est assez difficile d'expliquer autrement :

> Quas si solueris, o poeta, nugas,
> Totam trado tibi simul Vacunam,

écrit Ausone (1). Il semble que le poète entende ici faire une promesse ironique et comme impossible à réaliser. Chaupy part de ce vers pour établir que la croyance à un Dieu unique existait chez les Sabins. Cela est absurde et contredit par les faits. Mais, apparemment, la puissance de Vacuna n'était pas limitée à une catégorie spéciale de faveurs. Si les Romains, et Varron en particulier, ont cru que Vacuna était la Victoire, cela veut dire simplement qu'ils étaient frappés de certains caractères communs entre les deux déesses, non qu'elles étaient identiques. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'en aucune façon on ne prétend faire dériver la Victoire romaine de la Vacuna des Sabins.

(1) Ausone. *Ep.*, IV, v. 100-101.

CHAPITRE III.

VITULA, DIVINITÉ LATINE. — VITORIA.

Hors de Rome encore, nous trouvons *Vitula* ou *Vitellia*, sur laquelle les anciens ne nous ont laissé que les renseignements les plus vagues et dont le nom ne se rencontre pas sur les inscriptions. Elle était fort ancienne, car, selon Suétone, les Aborigènes la connaissaient déjà : « On lit, dans un petit ouvrage de Quintus Eulogius, adressé à Q. Vitellius, questeur du divin Auguste, que les Vitellius, issus du roi des Aborigènes, Faunus, et de Vitellia, qui, en beaucoup de lieux, était honorée comme une divinité, avaient régné sur tout le Latium..., etc. (1). » Si nous ne savons au juste à quel titre on adorait cette divinité, du moins les commentateurs sont-ils d'accord pour nous expliquer le sens de son nom, d'après l'étymologie.

Vitulari était un mot de la langue religieuse, aussi est-il souvent interprété : « *Primo pontificii juris libro apud Pictorem*, dit Macrobe (2), *verbum hoc positum est, vitulari : de cujus verbi significatu*, *Titius* (3) *ita rettulit : Vitulari est voce laetari. Varro etiam in libro XV rerum divinarum ita refert, quod pontifex in sacris quibusdam vitulari soleat*, *quod graeci* παιανίζειν *vocant.* » Voilà donc qui est clair. *Vitulari* signifie *se réjouir* et *manifester sa joie par des cérémonies particulières*, *par des chants ou des cris* (*voce*). La *Vitulatio* est une partie de certaines cérémonies.

A côté de ce sens liturgique, le mot en a un autre plus général, mais il appartenait à la langue archaïque et était, semble-t-il, tombé en désuétude, puisque Nonnius Marcellus écrit (4) :

(1) Suétone, *Vitellius*, I.

(2) Macrobe, Sat. III, 2, 11.

(3) Cincius ? Mommsen, *C. I. L.*, I, 58.

(4) Non. Marc., *De propr. serm.*, p. 14. Naevius Lycurgo : Ut in venatu vitulantis ex suis | Locis nos mittant poenis decoratus feris.

« *Vitulantis veteres gaudentes dixerunt, dictum a bonae vitae commodo, sicuti qui nunc est in summa laetitia, vivere eum dicimus.* Le sens est, on le voit, très fort. Quelle est l'origine du mot *vitulari?* Paul Diacre nous en propose une qui paraît fort admissible : « *Vitulam, laetam gaudio ut in prato vitulus.* » C'est donc bien une joie bruyante. Naevius (1), Ennius (2), Plaute (3) emploient ce mot.

Si *Vitula* vient réellement de *Vitulari*, il n'est guère douteux qu'elle ne soit la déesse de la joie, des vives satisfactions. C'est l'explication qu'en donne Hyllus (4), cité par Macrobe (5) : « *Hyllus, libro quem de diis composuit, ait Vitulam vocari deam quae laetitiae praest.* »

Quelques érudits cependant sont tentés de la prendre aussi pour une déesse de la Victoire (6). Et, en fait, la victoire n'est-elle pas la joie par excellence ? Mais cette interprétation ne repose que sur un texte qui n'a pas peut-être une autorité suffisante. Il est rapporté par Macrobe, au passage que nous avons cité déjà : « *Piso ait Vitulam Victoriam nominari; cujus rei argumentum profert quod postridie Nonas Julias re bene gesta, cum pridie populus a Tuscis in fugam versus sit (unde Poplifugia vocantur) post Victoriam certis sacrificiis fiat vitulatio* (7). » Ainsi le seul

(1) Voir note précédente.
(2) Macrobe, 3, 2, 11.
(3) Plaute, *Pers.*, 251.
(4) Hygin ? Mommsen, *loc. cit.*
(5) Macrobe, *loc. cit.*
(6) Marquardt, III, p. 312. Preller, I, 407.
(7) En quoi consistait la *vitulatio?* M. Marquardt la définit ainsi (III, p. 312), après Bücheler : « Il est vraisemblable que ce rite est une lustration comme on n'en trouve pas seulement en Grèce, mais à Iguvium où on chassait des génisses devant soi, comme des ennemis, en accomplissant une lustration. Puis on les ramenait; enfin, on les sacrifiait. On voyait dans ce sacrifice une promesse de victoire et de bonheur. » Cette lustration et ce sacrifice de génisses ne prouvent pas que la cérémonie fût une *vitulatio*. La *vitulatio* consistait plutôt en paroles ou en chants de joie, comme il résulte de l'explication du mot *vitulari* pris au sens liturgique, que Titius définit ainsi: *Vitulari est voce laetari.* Lorsque Virgile fait dire à l'un de ses bergers :

Cum faciam vitula pro frugibus, ipse venito,
(*Egl.*, III, v. 77)

le berger entend simplement le sacrifice d'une génisse, sans doute comme le dit Servius, lors de la fête des Ambarvalia. C'est un contresens d'y voir, comme on l'a fait (cf. Macrobe, *loc. cit.;* Gerhard, *Etr. Sp.*, II, p. 256, en note), une allusion à la *vitulatio*. De même, lorsque les conciles et les Pères interdisent aux fidèles ce qu'ils appellent *vetula aut cervola facere,* comme

motif qu'il donne pour considérer Vitula comme une déesse de la Victoire, c'est que le lendemain des nones de juillet, jour où l'on célébrait une victoire, la *Vitulatio* faisait partie de la cérémonie. Mais s'ensuit-il que Victoria, à qui s'adresse le sacrifice, soit justement aussi Vitula? On pourrait à la rigueur le soutenir si l'on ne voyait la *Vitulatio* intervenir que dans les cérémonies qui s'accomplissaient en l'honneur ou en souvenir d'une victoire. Encore faudrait-il que *Vitulatio* et *Vitulari* viennent de Vitula, nom de la déesse, et non pas, comme il est plus vraisemblable (1), le nom de la déesse de l'idée contenue dans les mots *vitulari, vitulatio;* que, par conséquent, ces mots n'aient pas, au moins à l'origine, un sens général, mais un sens restreint, s'appliquant au culte de Vitula. Or, nous avons vu, au contraire, que, dans la vieille langue, *Vitulari* est employé dans un sens commun et ordinaire, qui permet de croire que le substantif *Vitulatio* peut être employé de même dans un sens général et exprimer l'acte de manifester sa joie (2). Mais, en outre, dans le passage de Varron que nous citions plus haut, les mots *in sacris quibusdam*, pour vagues qu'ils soient, ne paraissent pas viser exclusivement un certain ordre de cérémonies, mais plutôt diverses cérémonies qu'il ne détermine pas et la définition qu'il donne de la *Vitulatio* nous confirme dans l'idée qu'il faut entendre ce mot dans un sens général et non pas le rapporter ici au culte de *Vitula :* il dit, nous l'avons vu, que, dans certaines cérémonies, le prêtre a coutume de *Vitulari*, ce que les Grecs appellent παιανίζειν. Mais Macrobe, par la citation de Titius qui précède la définition de Varron, avertit qu'il ne faut pas prendre παιανίζειν dans le sens restreint de *chanter le péan*, mais dans une acception plus large : *Vitulari est voce laetari.*

Il est donc tout naturel que la *Vitulatio* ait sa place dans le

une œuvre diabolique, il serait sans doute fort déplacé de voir dans ces usages le souvenir de *Vitula*, déesse de la joie. Il ne paraît même pas, d'après les textes, que l'on puisse reconnaître, dans les mots *vetuta* ou *vitula* et *cervolo* le nom d'une fête particulière. Les conciles défendent simplement de se déguiser en animaux pour courir les rues pendant cette sorte de carnaval, comme c'était l'usage des païens. (Labbe, *Sacrosancta Concilia*, t. V, p. 957 et suiv. *Conc. Autisiodorum*, avec le commentaire et les références de Sirmond. Cf. les définitions de du Cange et de Forcellini.)

(1) Preller, *Röm. Myth.*, 3e édit., I, p. 407, note de Jordan.

(2) Il faut donc écrire avec Jordan et les éditeurs de Varron, chap. VII, § 107, du *de Lingua latina : vitulatio a vitula*, et non *a Vitula*, comme le veut Preller, *loc. cit.*

culte de la Victoire (1). Mais il n'y a point de raison pour croire qu'elle se produit seulement dans les cérémonies en l'honneur de cette déesse. Et comme cette coïncidence de la *Vitulatio* avec les fêtes de la Victoire est l'argument que l'on invoque en faveur de l'identité ou de la ressemblance de Vitula et de la Victoire, il s'ensuit que nous n'admettrons ni l'une ni l'autre. Nous ignorons ce qu'est au juste cette Vitula, qui a laissé si peu de traces de son existence; mais il paraît probable qu'elle est, comme le veut l'auteur cité par Macrobe, et comme l'indiquerait son nom, la déesse de la joie.

Telle ne paraît pas être toutefois l'opinion de M. Mommsen, et son avis a trop de poids pour qu'après avoir fait valoir les motifs qui nous portent à ne point la partager, nous n'examinions en particulier ce que l'illustre historien dit de la question. Il incline à voir en Vitula l'une des deux divinités dont, selon lui, serait sortie la *Victoria* romaine, et, pour cela, il prend texte de l'inscription gravée sur un miroir de Prêneste souvent cité. La scène figurée sur ce miroir paraît être empruntée au jugement de Pâris. Encore cela est-il contestable (2). A gauche, un enfant nu, ailé, se tient debout; puis viennent une femme drapée, une autre vêtue également et ailée; enfin un personnage demi-drapé, probablement de sexe masculin, qui est assis à droite; leurs noms sont inscrits au-dessus de leurs têtes :

CVDIDO, VENOS, VITORIA PIT ·

Il n'est peut-être pas indifférent de remarquer que le miroir est gravé grossièrement, d'une main maladroite, peu faite pour donner confiance, non seulement dans l'habileté du copiste, mais dans sa fidélité à transcrire l'inscription qu'il a pu mal comprendre et mal reproduire.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que CVDIDO est une simple faute d'orthographe pour *cupido.* La syllabe *Rit* a été lue *rit* ou *ris.* M. Mommsen y lirait volontiers *Ritus* et se demande si la figure ne représente pas un dieu de ce nom ayant quelque rapport aux cérémonies du mariage. M. Garrucci y voit, au contraire, la dernière syllabe du mot *Pâris,* dont la première est supprimée comme ailleurs ME+IO est mis pour *Pro-*

(1) Ennius, *Trag.* Is habet coronam vitulam victoria, 75, Vahlen.

(2) *C. I. L.*, I, 58. Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CCCLXXI. Garrucci, *Sylloge*, nº 534. *Bullet. dell' Inst.*, 1859, p. 98. *Annali*, 1861, p. 157-161.

metheus, *Conia* pour *Ciconia* (1). Il y a à cette hypothèse une objection. C'est que partout ailleurs, dans les inscriptions prénestines, Pâris est désigné sous le nom d'*Alixentros* (2). Nous hésitons donc à adopter cette lecture, de toutes façons douteuse, et, en conséquence, à tirer argument, au moins d'une façon aussi formelle que Garrucci de la réunion de la Victoire et de Pâris dans d'autres représentations, contre l'opinion de M. Mommsen. Quant à *Vitoria*, M. Garrucci, et nous sommes de son avis, pense que ce mot est pour *Victoria*, et qu'il n'y a dans l'absence du *c* qu'une nouvelle faute d'orthographe. Voici cependant le commentaire de M. Mommsen (3) : « Vitoria paraît venir de Vitulando. » — Puis il cite les textes réunis par Macrobe et que nous avons discutés, et continue : « Vitula ou Vitellia semble avoir été la même que cette Vitoria; et, en fait, elle ne fut pas différente de la Victoria postérieure. On peut, à bon droit, douter que cette dernière remonte à une antiquité fort reculée. Il semble plutôt que la déesse Victoria soit sortie de la fusion de deux divinités plus anciennes qu'elle, *Vica Pota*, ainsi appelée de *Vincendo* et *potiundo*, et *Vitoria* de *Vitulando*. » Nous reviendrons plus loin sur *Vica Pota*. Quant à l'étymologie, d'ailleurs douteuse, de *Vitoria* venant de *Vitulando*, elle n'a sa raison d'être que dans ce fait que le groupe *ct*, qui, dans la latinité post-classique, sera si souvent remplacé par *t*, ne l'est au contraire jamais dans le latin archaïque. Mais, pour recourir à une explication aussi extrême que d'inventer une nouvelle divinité, dont on n'a pas ailleurs aucune connaissance, deux conditions au moins seraient nécessaires : d'abord que le nom se représentât plusieurs fois, et dans des conditions telles qu'il n'y ait pas à douter de l'exactitude de l'artiste ; ensuite qu'il y eût dans les représentations de l'une et de l'autre quelque différence. Or, nous ne connaissons que deux exemples du mot *Vitoria*. L'un sur le miroir qui nous occupe, l'autre sur une ciste de même nature, inédite et qui n'a point encore été signalée. Partout ailleurs, dans les inscriptions de même style et de même époque, le nom de la déesse est écrit fort régulièrement *Victoria*. Quelle que soit l'orthographe du nom, la figure est toujours représentée de façon identique. Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons donc qu'il n'a pas existé de déesse particulière du nom

(1) *Annali*, 1861, p. 161. *Sylloge*, n° 534.
(2) Garrucci, *Sylloge*, 535-536.
(3) *C. I. L.*, I, 58.

de *Vitoria.* Il y a simplement dans ce mot, soit une particularité dialectale (1), soit plus probablement une faute d'orthographe qui a fait couler plus d'encre qu'elle n'en valait la peine.

Enfin, dernière observation, le culte de Victoria paraît fort ancien, au contraire, dans le Latium (2) et contemporain des légendes qui précèdent le développement de la puissance romaine. Il n'existe, à notre sens, aucun argument sérieux en faveur de l'antériorité de Vitula ou d'une déesse Vitoria.

(1) Cf. Vitorius. Mommsen, *Hermes*, 1878, p. 428.
(2) Denys d'Halycarnasse, I, 32.

CHAPITRE IV.

VICA POTA, DÉESSE LATINE.

S'il a paru que Vitula ne pouvait nullement se confondre avec la déesse de la Victoire, il n'en est pas ainsi d'une autre divinité latine, *Vica Pota.*

Un seul fait à son sujet est bien établi. C'est qu'elle avait, à Rome, un temple, au pied de la Vélia; que ce temple fut bâti à une date sensiblement postérieure à l'an 509 avant Jésus-Christ, puisque, cette année-là, Valerius Publicola construisait une maison sur l'emplacement même où devait, plus tard, s'élever le temple, et que ce temple existait encore au temps de Plutarque qui le mentionne.

Tite-Live (1), le premier, le signale. Après avoir raconté le différend qui s'éleva entre le peuple et Valerius Publicola au sujet de la maison qu'il bâtissait au sommet de la Velia et rapporté le discours éloquent où celui-ci se défend de toute idée de faste ou d'ambition, il ajoute : « *Delata confestim materia omnis infra Veliam et ubi nunc Vicae Potae aedes est, domusque in infimo clivo aedificata.* » Plutarque, qui relate le même fait dans sa vie de Valerius Publicola, attribue lui aussi le temple à Vica Pota (2). Mais le scoliaste de Cicéron, Ascon (3), commentant le passage du discours contre Pison, où l'orateur se glorifie que

(1) Tite-Live, II, 7.

(2) Plut., *Val. Publ.*, X, 6.

(3) Ascon., *Ad Pis.* Orelli, p. 13. Ascon cite à tort l'exemple de P. Valerius, car Cicéron lui-même fournit ailleurs une glose de son assertion. *De Har. resp. VIII.* « *P. Valerius pro in rempublicam beneficiis data domus est in Velia publice, at mihi in Palatio restituta : illi locus at mihi etiam parietes atque tectum.* » Tite-Live ne dit rien de cette donation, mais Plutarque en fait une mention détaillée (*loc. cit.*). C'est le terrain seulement qui fut donné à P. Valérius, et l'exemple est mal choisi pour réfuter Cicéron.

nul citoyen avant lui n'a eu l'honneur de voir sa maison bâtie aux frais du public, fait observer que cette prétention n'est point conforme à la vérité historique, et rappelle, entre autres exemples, le cas de P. Valerius, qui « bâtit sa maison au pied de la Velia, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le temple de *la Victoire,... Sub Velia ubi nunc aedis Victoriae est.* » Le texte d'Ascon est, d'une part, bien établi par les manuscrits, et, d'autre part, assez clair pour ne laisser subsister aucun doute sur l'identité du temple dont il parle et de celui que Tite-Live et Plutarque désignent sous le nom de temple de Vica Pota. Enfin, le témoin, qui mourut sous Néron, serait difficilement accusé d'avoir copié sans le comprendre un texte antérieur.

Ainsi, aux yeux d'Ascon, et sans doute pour les hommes de son temps, *Vica Pota* se confondait avec *Victoria* et on lui donnait indifféremment l'un ou l'autre nom. Si, comme nous inclinons à le croire, l'inscription de Rocca-Giovine se rapporte à Vacuna, nous aurions en ces deux déesses des exemples de l'absorption progressive à Rome de divinités nationales et primitives par une divinité dont la fortune a été plus brillante et qui elle-même s'est confondue, non sans la modifier, avec une divinité grecque.

Mais l'unique témoignage d'Ascon, dont le texte, après tout, peut avoir été altéré à une époque très ancienne, serait insuffisant si nous n'avions une autre preuve que, dans l'esprit des Romains, Vica Pota devait peu différer de Victoria : « Il faut », dit Cicéron, « proscrire le culte des objets mauvais, tels que les vices ou les maladies, et au contraire encourager celui des biens désirables ». *Quod si fingenda nomina, vicepotæ potius, vincendi atque potiundi*, etc. (1). Cette étymologie accuse doublement le caractère de la déesse et il nous parait plus sage de nous en tenir à une opinion émise avec tant de netteté par Cicéron, que de chercher dans la définition d'Arnobe (2) ou dans une plaisanterie de Sénèque une explication forcée autant qu'incertaine (3). Il n'y a du texte de Sénèque qu'un trait à noter, la

(1) Cic., *De off.*, II, XI.

(2) Arnobe, *Adv. Gent.*, III, p. 115 : *Victa et Potua sanctissimae victui potuique procurant.*

1° Le texte est incertain. Les manuscrits portent *Victa*, *vita*, *victua* et jamais *Vica*. — *Potua* et *Pota*. Il n'est donc pas sûr qu'il s'agisse de Vica Pota.

2° Cicéron est mieux placé qu'Arnobe pour comprendre le nom des vieilles divinités.

(3) Sénèque, *Apocol.*, p. 826 : *Proximus interrogatus sententiam Dies-*

généalogie qu'il donne à Jupiter. Il l'appelle fils de Vica Pota, ce qui paraît en contradiction avec l'épithète de *Virgo*, attribuée à la Victoire. Mais c'est là une indication isolée et peu sérieuse, dont il ne parait pas qu'on puisse rien tirer. D'ailleurs la qualité de vierge n'est point par elle-même inhérente à toute déesse de la Victoire, et ce n'est point cette différence non essentielle, qui eût empêché les Romains de reconnaître dans l'antique déesse latine une divinité voisine de leur Victoria.

Enfin, l'inscription suivante, qui n'a pas été assez remarquée, semble bien se rapporter à notre déesse (1) :

VEICAE
NORICEIAE
A · POPLICIVS · D · L · A///
P · POSTVMIVS · Ŀ · PAV
COIR

Le Norique fut conquis par Drusus et Tibère en l'an 13 avant J.-C. La forme *ei* pour *i* long se présente encore sans affectation d'archaïsme à cette date. Or il est à remarquer que la formule *Veicae Noriceiae*, c'est-à-dire le nom de la déesse auquel on joint un adjectif tiré d'un nom de pays, est exactement parallèle à la formule des dédicaces de la Victoire, dont on verra plus loin de nombreux exemples, l'épithète rappelant le nom du pays où la victoire a été remportée.

Ainsi le texte d'Ascon, l'étymologie donnée par Cicéron, et à l'appui de ces témoignages l'inscription que nous venons de reproduire s'accordent pour nous permettre de considérer Vica Pota comme une déesse de la Victoire. Son nom indique une conception un peu moins simple et générale que celle de Victoria. C'est le propre de l'esprit latin de subdiviser ainsi la puissance divine en une foule de parcelles dont chacune représente l'une de ses attributions. Ambrosch, (2) sans doute pour concilier le

piter, Vicae Potae filius et ipse consul designatus nummulariolus. Jordan ap. Preller, *Röm. Myth.*, II, p. 245, en déduit qu'elle paraît avoir été considérée aussi comme une déesse de gain. Mais il n'est pas prouvé que l'épithète *nummulariolus* ait quelque rapport avec la qualité de fils de Vica Pota que Sénèque attribue à Jupiter. Elle est expliquée, du reste, par la suite du passage.

(1) *Veicae Noriceiae. A. Poplicius. D* (?) *Libertus A/// P. Postumius P. Libertus. Pau*[*lus*] *coir*[*arunt*] (= *curaverunt*). *C. I. L.*, I, 1465.

(2) Ambrosch, *Studien*, p. 119-122.

texte de Tite-Live et celui d'Ascon, — suppose que le nom de Vica Pota a pu être une appellation antique et sacerdotale de la Victoire. C'est là une hypothèse gratuite. Nous voyons au contraire que son culte, de même que celui de Vacuna ne disparaît pas complètement devant celui de Victoria, comme l'attestent notre inscription, et surtout le temple de la Vélia construit à une époque sans doute assez avancée de la République, et qui existait encore sous le nom de Vica Pota lorsqu'écrivait Plutarque. L'étymologie indiquerait plutôt que Vica Pota était la déesse chargée de présider à un moment particulier de la Victoire, celui où le vainqueur entre en possession des avantages que lui a valu son succès. Ceci encore n'est qu'une hypothèse, du moins rien ne serait-il plus conforme à ce que nous savons de la mythologie latine.

CHAPITRE V.

LA DÉESSE DE LA VICTOIRE A ROME.

I

VICTORIA.

Le culte et le nom de Victoria ne paraissent pas moins anciens que ceux des divinités dont nous venons de parler (1). Les plus anciennes traditions latines la mentionnent déjà. A Rome, selon Denys, Evandre avait consacré un temple à Victoria sur le Palatin (2). Le sacrifice institué par le roi légendaire était encore offert chaque année (3) au temps de Denys. L'origine grecque que l'écrivain prête à Evandre et à ses compagnons ne peut avoir une grande importance en ce qui concerne l'introduction du culte de la Victoire dans le Latium. De cette tradition, comme de deux autres, le lac de Cutilies et son île flottante consacrée à la Victoire par les Aborigènes (4), la statue de Romulus couronnée par la Victoire, que lui-même plaça dans le temple de Vulcain. nous tirons seulement cette conclusion que le culte de la Victoire passait, à Rome, pour l'un des plus antiques.

(1) M. Mommsen, on l'a vu, est d'une autre opinion (*C. I. L.*, I, 58).

(2) Non pas sur l'ordre de Minerve, comme on le répète souvent. Denys parle d'une manière générale et dit que c'est par ordre de Minerve que les hommes rendent un culte à la Victoire. Il y a ici une réminiscence de la légende grecque.

(3) Et non tous les deux ans, comme le dit Pauly.

(4) Peut-être l'historien, comme nous l'avons dit, donne-t-il ce nom de Victoria à une divinité qui, depuis, se serait assimilée à elle. Nous ne pouvons le contrôler. A supposer que le nom de Victoria fût substitué à celui d'une ou de deux divinités, comme Vacuna ou Vica Pota, nous aurions seulement un argument de plus en faveur des rapports que nous avons indiqués entre Victoria et les deux autres déesses Dans les deux cas, l'antiquité d'une déesse de la victoire est attestée.

Son nom apparaît dans les plus anciens monuments de la langue latine qui nous soient parvenus.

La première inscription où il en soit fait mention n'appartient pas au Latium, mais au pays des Marses. Elle a été trouvée à Trasacco, sur la rive du lac Fucin. Nous la reproduisons telle que l'a publiée Garrucci (1) :

VECOS SVΓNAS
VICTORIE · SEINQ
DONO · DEDET
\VBS · MERETO
QVEISTORES
SA · MACIO · ST · F
ΓAC · ANAIEDIO · ST

Le mot *seinq* n'a pu être expliqué encore. Près de cette inscription, une autre a été trouvée, conçue en ces termes :

SA · STA · FL
VIC · DO · L ·
M

= *Salvius Statius Flavii Victoriae dant lubentes merito* (2).

La paléographie de ces inscriptions permet de les faire remonter à la fin du troisième siècle, tout au plus au commencement du deuxième av. J.-C. (3).

Après celles-ci viennent des inscriptions gravées sur des miroirs, sur des cistes, des vases de bronze qui, pour la plupart, proviennent de Préneste (4). En des scènes empruntées aux légendes grecques, Victoria apparaît avec son nom latin sous les traits et le costume de Nikê. Ces objets ne nous apprennent donc rien sur le culte de la Victoire à Rome. Ils nous la font voir seulement tout à fait identifiée avec la déesse grecque, et ayant

(1) Garrucci, *Sylloge*, 840. *C. I. L.*, I, 183. *Bull. dell' Inst.*, 1861, p. 41. *Annali*, 1861, p. 105. Mommsen, *Unterital. Dial.*, p. 346.

(2) *C. I. L.*, I, 1, 184.

(3) Garrucci, *Sylloge*, p. 11-12. Daremberg et Saglio, *Dict. des ant.*, art. *alphabet.*

(4) Garrucci, *Syll.*, 523, 528, 534, 535. Gerhard, *Etr. Sp.*, pl. CCCXXI. *C. I. L.*, XIV, 4096, 4103, 4105, 4106. *Annali*, 1861, p. 151 et suiv.; 1873, p. 221. *Mon. Ined.*, VI, LIV, etc., etc.

déjà reçu, dans des œuvres, grecques il est vrai d'inspiration, mais italiennes et peut-être romaines d'exécution, la forme sous laquelle elle se répandra plus tard dans tout l'empire.

Dès la fin du troisième siècle, nous trouvons donc déjà tous les éléments d'un culte qui prendra peu à peu la plus large extension.

Toutefois, bien que les historiens mentionnent quelques dédicaces de temples de Victoria dans les temps anciens de la République, et que son image figure, au deuxième siècle, sur les monnaies auxquelles elle donne son nom, c'est seulement à partir du premier siècle avant J.-C., et surtout à partir de l'Empire, que nous pourrons étudier avec quelque détail le développement et les formes du culte de la Victoire.

Une question d'abord se pose : quelle valeur absolue a, comme divinité, cette abstraction personnifiée ? Autour d'elle, point de légendes, point de ces traditions qui donnent aux dieux un caractère national, en font en quelque sorte les ancêtres du peuple qui les adore, établissent entre les uns et les autres comme un lien historique, si étroit qu'on ne saurait retrancher les uns sans supprimer du même coup toute l'histoire primitive et légendaire du second; si fort, qu'alors même que la foi naïve n'existe plus, un respect demeure, et une vénération qui tiennent à ce qu'il y a de plus intime dans le sentiment de la race et de la nation, dans l'amour-propre patriotique des moins crédules. Pas plus qu'avec la terre, Victoria n'a de relations avec le ciel. Sans filiation ni parenté, elle est Victoria Virgo. Son indépendance est complète.

Souvent, en présence de ces abstractions, exemptes de tout anthropomorphisme, que Rome et les Latins ont coutume de personnifier (1), il est malaisé de dire où s'arrête la simple personnification, qui n'est qu'une figure, où commence la divinité, qui est un être réel. Comment entrer dans l'esprit du Romain croyant, et se représenter l'idée qu'il se formait de la Pâleur, par exemple, ou du Bonus Eventus dont l'image se voit sur les monnaies, qui avaient leurs autels, et que, par conséquent, dans une mesure difficile à apprécier, l'on divinisait ? Il est à croire que plus l'idée était simple, et la chose qu'elle représentait d'une application fréquente et familière, plus aisément l'on se persuadait

(1) Ce que M. Bouché-Leclercq appelle spirituellement « les produits de l'apothéose grammaticale » (*Pax*, *Spes*, *Felicitas*, *Concordia*, etc.). *Manuel d'Inst. rom.*, p. 493.

de l'existence réelle d'une divinité qui y présidait. Le désir même, en stimulant la prière, entraînait la créance. L'habitude, l'éducation, l'exemple d'autrui, faisaient le reste. De tels dieux, n'étant point, comme d'autres, enchaînés par les liens d'une mythologie commune, il devait y avoir bien des degrés dans la foi que l'on accordait à chacun. Encore cette sorte de hiérarchie devait-elle varier suivant les personnes. Une étude détaillée du culte de ces divinités, un examen attentif des inscriptions qui s'adressent à elles, peuvent du moins nous permettre de former un jugement approximatif sur chacune d'elles. C'est ce que nous avons l'intention de faire en ce qui concerne la Victoire.

Un premier fait qui frappe tout d'abord, c'est, indépendamment des représentations d'un caractère moins religieux qu'artistique, le grand nombre des temples, des statues, des autels, qui, sur tous les points de la domination romaine, s'élevaient en son honneur.

La manière dont son nom est associé à celui des autres divinités nous fait connaître quel rang elle occupait dans la hiérarchie divine. Ici un autel est dédié à Jupiter, à Junon-reine, à Minerve, à Mars, à la Victoire Auguste (1); là, une série de petits autels semblables sont élevés à Auguste, à Jupiter, à Pluton, à Saturne, à la Victoire (2); un autre à Mars et à la Victoire (3), un autre encore à la Fortune, à Diane et à la Victoire (4). Elle est associée de même à Vénus, à Cupidon, aux Castors, à Cérès. Ainsi, elle n'est plus, comme chez les Grecs, tenue au rang de divinité inférieure, servante des dieux, prêtresse ou sacrificatrice. Elle est, au contraire, nettement assimilée aux divinités dont le culte est le plus répandu et le plus régulièrement organisé; elle occupe parmi elles un rang honorable.

Elle aussi a son Génie, cette abstraction au second degré, au moyen de laquelle, comme on l'a fait observer, la religion romaine, dénaturée par son mélange avec la religion grecque retourne d'instinct au principe qui lui avait donné naissance (5).

(1) *C. I. L.*, VIII, 2465.
(2) *C. I. L.*, VIII, 4286, 4287, 4288, 4289, 4290.
(3) *C. I. L.*, III, 4412.
(4) *C. I. L.*, III, 7493, 7494.
(5) « Aux abords de notre ère, les dieux romains, alourdis et matérialisés par l'anthropomorphisme grec, se dédoublent à leur tour et redeviennent ce qu'ils étaient : des êtres immatériels et indéfinissables, dans la personne de leur « génie » (Bouché-Leclerq, *Manuel*, p. 463). — La Victoire romaine ne paraît guère avoir été touchée par cet anthropomorphisme; mais l'ab-

Divinité essentiellement simple, Victoria était-elle un de ces *dii certi* des *Indigitamenta*, dont la fonction est une et assez nettement définie pour ne point laisser de place au doute ni à la controverse ? Nous l'ignorons. Peut-être cependant, par son caractère général, s'en éloignait-elle assez pour qu'on ne l'y ait pas fait figurer. En tout cas, elle n'entre point dans la liste de ces divinités que saint Augustin, d'après Varron, nous a conservée.

II

Caractère militaire de la Victoire romaine. — Rapports de son culte avec celui des empereurs. — La Victoire et le christianisme.

L'originalité de la Nikê des Grecs, et sa grâce, venaient de son double caractère de divinité guerrière et pacifique : Chez ce peuple artiste, le prix remporté dans les jeux, concours de musique et de poésie, luttes de gymnastique, ou courses de chars, n'était pas moins glorieux que la récompense accordée à la valeur militaire. A Rome, comme on pouvait s'y attendre, ce deuxième caractère s'efface, ou plutôt ne se manifeste jamais. Les jeux et les combats du cirque n'étaient point divertissements de citoyens. Si César fut contraint de tolérer que des chevaliers descendissent parfois dans l'arène, il usa presque de son autorité dictatoriale pour interdire aux sénateurs de suivre cet exemple (1). Les vieux Romains ne cessèrent jamais de considérer comme une honte et une décadence la participation des hommes libres à ces exercices, tandis que le Champ de Mars était abandonné. A Rome donc, la Victoire, — et c'est son originalité nouvelle, — revêt un caractère austère et presque exclusivement militaire. Ses images figurent au cirque, il est vrai, mais là même, nous le verrons, elle ne dépouille pas entièrement sa qualité de divinité guerrière, c'est même à la faveur de cette qualité qu'elle pénètre dans l'arène.

Ce caractère se manifeste tout d'abord par les épithètes qu'elle reçoit. Comme en Grèce, elle est la déesse qui a beaucoup de noms. Mais ces noms, pour la plupart, sont concrets et em-

straction qu'on appelle le « génie » d'une divinité s'est appliqué à elle, comme à la Fortune, par une analogie qui s'explique d'elle-même.

(1) Dion, XLIII, 23.

pruntés, soit à l'empereur victorieux, soit à la contrée vaincue.

Parthica (1), Medica (2), Germanica (3), Armenica (4), Brittanica (5), Sarmatica (6), ces surnoms auxquels est joint souvent le nom de l'empereur, présentent comme un tableau abrégé de l'histoire militaire de l'empire. Ils ne diffèrent pas d'ailleurs de ceux que l'on donne aux empereurs eux-mêmes (7).

La formule *Victoria Augusti* ou *Augustorum*, ou *Victoria*, avec le nom au génitif d'un empereur particulier, indique l'étroite liaison qui existe entre le culte de la Victoire et le culte impérial. Rien de plus naturel, puisque le chef permanent de l'armée, à qui revient la gloire de tous les succès remportés par les armes romaines, c'est l'empereur. Aussi, le plus souvent, lorsqu'on l'invoque, rappelle-t-on le nom de l'empereur, et ce n'est pas à la Victoire en général que l'on adresse sa prière, mais à la Victoire de tel empereur, comme si cette divinité fût devenue comme une sorte de génie du souverain. Là, il n'en faut pas douter, réside l'un des secrets de sa popularité et de l'extension que prit son culte sous l'empire. Déjà, avec les généraux ambitieux et puissants, dont l'audace et le succès annonçaient la fin de la république, et rapidement acheminaient les esprits aux mœurs impériales, on commençait à joindre au nom de la divinité celui d'un homme. On disait *Victoria Sullana*, comme on dira plus tard *Victoria Constantiniana*. Lorsqu'il institua les *ludi Victoriae Caesaris*, le dictateur ne fit que suivre un usage déjà ancien.

En outre, dès l'origine, les empereurs font de la Victoire une de leurs divinités préférées; ils l'associent en quelque sorte à l'empire et l'instituent comme la protectrice du régime nouveau. C'est ainsi que l'on interpréta l'acte par lequel Auguste plaçait au Sénat cette célèbre statue de la Victoire devant laquelle pendant plus de quatre cents ans chaque sénateur brûlait quelques grains d'encens avant d'entrer en séance (8). Tous les ans, au 28 août,

(1) *C. I. L.*, VIII, 965, 4583.
(2) *C. I. L.*, VIII, 965.
(3) *C. I. L.*, VIII, 4202.
(4) *C. I. L.*, VIII, 965.
(5) *Ephem. Epigr.*, VIII, 13.
(6) Cohen, *Mon. Imp.*, VI, p. 559, n°s 548 et suiv. Maximien Hercule.
(7) L'empereur désigné par un surnom de ce genre est parfois représenté tenant une Victoire à la main. Voir, par exemple, une monnaie de Néron Germanicus. Cohen, *Mon. Imp.*, t. I, p. 281, n° 44.
(8) Dion Cassius, LI, 22.

une fête en rappelait la dédicace (1). Parmi les honneurs, que par une flatterie, désintéressée cette fois, et un enthousiasme que l'on peut croire sincère, les sénateurs accumulèrent à l'envi autour de la dépouille d'Auguste, l'un de ceux qui paraissent avoir le plus frappé Suétone (2), est la proposition que l'on fit, que le convoi funèbre fût précédé de la statue de la Victoire qui ornait la salle du Sénat (3). Les monnaies impériales nous font presque toujours voir la Victoire accompagnant le souverain sur le char triomphal (4). Elles offrent une foule de motifs où la Victoire précède, suit ou couronne l'empereur (5). Fréquemment la Victoire figure sur les médailles de consécration qui représentent l'apothéose impériale. Enfin l'on sait que la statue d'or de la Victoire ne quittait pas le chevet des empereurs. C'est donc à juste titre qu'en 364 L. Aurelius Avianus Symmachus dédiait sur le pont Valentinien (6) une statue à la Victoire Auguste, compagne des empereurs.

L'epithète d'*Augusta* dérive-t-elle du nom d'*Auguste* donné aux empereurs ? Il n'y a pas lieu de le penser ni d'attacher à ce mot un autre sens quand il est joint au nom de la Victoire que lorsqu'il s'applique à Jupiter, à Minerve, ou à toute autre divinité, aux empereurs eux-mêmes, dont il est pour ainsi dire le titre de

(1) *Fasti Maffeiani. C. I. L.*, I, p. 306. Becker, *Top.*, p. 346, 353. Marquardt, *Enchir.*, 4, 138.

(2) Suétone, *Oct.* 100.

(3) Sur cette statue, voir : Dion, LI, 22. Hérodien, V, 5; VII, 11. Lampride, *Sévère*, 14. Suétone, *Aug.*, 35, 100. Saint Ambroise, *Ep.*, II, p. 473-482. *Anthol. gr.*, IV, 20, 2. *Annali*, 1839, p. 73.

(4) Cohen, *Méd. Imp.*, III, p. 327; IV, p. 439, 440; V, p. 398.

(5) Adventus Augusti, Cohen, *Méd. Imp.*, t. V, p. 437. Augg., 490, 494. Fides exercitus, *id.*, V, p. 368. Virtus Augg., *id.*, IV, 462. Empereur sacrifiant ; la Victoire derrière lui le couronne, *id.*, III, p. 297, etc., etc.

(6) Aujourd'hui Ponte Sisto. L'inscription a été trouvée dans le Tibre, en 1891. Elle est ainsi conçue : *Victoriae Augustae comiti dominorum sanctissimorum nostrorum.* Au même endroit on a découvert, dans le Tibre, une grande aile en bronze, fort bien conservée, qui, suivant toute probabilité, provient d'une statue de la Victoire, érigée sur le piédestal. Il est intéressant de trouver ainsi le nom de Symmaque lié au culte de la Victoire. Ce Symmaque était le grand-père de celui qui réclama par deux fois, de Gratien, puis de Valentinien II, le rétablissement de l'autel de la Victoire à la curia Julia. Le R. P. Delattre a trouvé à Carthage, au milieu de débris de marbre et non loin d'un fragment d'aile ayant sans doute appartenu à une statue de la Victoire, une inscription de l'adversaire de saint Ambroise, alors proconsul d'Afrique. On en conclut, avec juste apparence de raison, que le culte de la Victoire était héréditaire dans la maison de Symmaque.

divinité (1). Cette expression, il est vrai, ne paraît pas dans les inscriptions ni sur les monnaies antérieures à l'empire. Mais cela ne prouve pas qu'il y ait eu nécessairement une relation directe entre le titre attribué à l'empereur et celui que reçoivent alors les autres divinités, que celui-ci soit tiré de celui-là. Il y a plutôt un simple rapport de simultanéité. Aussi bien n'était-il pas naturel de donner aux dieux un titre, d'ailleurs ancien et vénéré, au moment où on l'accordait à l'empereur divinisé, et d'autre part n'était-il pas flatteur pour celui-ci de se voir qualifié à l'égal des habitants de l'Olympe ? Mais si l'on eut l'idée de donner à César le nom de Jupiter, et de l'adorer comme Jupiter Julius (2), du moins n'alla-t-on jamais jusqu'à faire honneur à un dieu du nom d'un empereur.

Il faut donc distinguer entre *Victoria Augusta*, simple formule de respect, par laquelle on désigne la Victoire, en général, et *Victoria Augusti* ou *Augustorum* qui s'applique à la divinité considérée comme protectrice, soit d'un empereur déterminé, soit de l'empereur, quel qu'il soit, dans une circonstance particulière, ou d'une manière générale (3).

C'est du règne de Néron seulement, si nous en croyons le témoignage des monnaies et des inscriptions, que l'une et l'autre expression entre dans l'usage courant. Mais, dès lors, elles sont de plus en plus fréquemment employées. Il semble qu'à partir du règne des Sévère Victoria ait été plus en faveur encore qu'auparavant. C'est à partir de ces empereurs du moins que les inscriptions en l'honneur de la Victoire nous sont parvenues en grand nombre.

Loin de disparaître avec le christianisme, les représentations de la Victoire et l'inscription *Victoria Augustorum* se multiplient au point que jamais elles n'ont été plus nombreuses que sous les derniers empereurs. Comment expliquer ce fait ? Il est bien connu que toute trace de paganisme officiel ne disparaît pas avec Constantin. Ses monnaies portent les devises *Marti conser-*

(1) Ovide, *Fastes*, 609 :

> Sancta vocant augusta patres, augusta vocantur
> Templa sacerdotum rite dicata manu.

C. Jullian, *Inscript. de Bordeaux*, p. 20-21. — Renier, *Compte rendu de l'Acad. des Inscr.*, 1872, p. 410. — Mommsen, *Staatsrecht*, p. 2, t. III, p. 756.

(2) Dion, XLIII, 14 et XLIV, 6. Boissier, *Relig. romaine*, I, p. 122.

(3) Cohen, *Méd. Imp.*, I, p. 302, n° 345, 350, p. 350, n° 433. Cf. Constantia Augusti, *Ibid.*, p. 25, n°s 4 et suiv. Liberalitas Augusti, IV, p. 508, n° 25, et toutes les vertus impériales divinisées.

vatori, Marti patri conservatori, Soli invicto comiti, en même temps que des signes non équivoques de christianisme, croix et monogrammes du Christ, apparaissent sur ses monnaies (1). Les uns ont vu dans ces rapprochements de la croix et des emblèmes païens une confusion monstrueuse, d'autres un témoignage du peu d'éloignement qu'avait eu Constantin pour les idées païennes. On a répondu à ces reproches en considérant ces types comme « une preuve de vanité plutôt que de superstition. » Mars serait l'empereur lui-même, et, en effet, Constantin avait substitué son propre portrait à la tête du dieu Mars. C'est encore lui qu'il faudrait reconnaître dans le Soleil auquel il aimait à être comparé (2). Sans entrer dans la discussion, nous devons observer seulement que, métaphoriques ou non, ces devises disparaissent complètement à mesure que l'empire se christianise davantage, à l'exception du règne de Julien où, naturellement, elles reprennent une vogue éphémère, tandis qu'au contraire, l'image et le nom de la Victoire persistent jusqu'à la fin sur les monnaies. Mais si la déesse ne change pas, certains détails de ses représentations nous avertissent que le sens a dû s'en modifier. Au revers des pièces, elle apparaît non seulement en concurrence avec des emblèmes chrétiens, mais elle leur est associée au point de ne former avec eux qu'une seule figure allégorique. Les monnaies de Constantin nous la montrent déjà jointe au monogramme du Christ (3). Souvent, sur celles de ses successeurs, on la voit tenant une couronne et un globe surmonté d'une croix (4). Sur celles de Constance III et d'autres empereurs (5), elle porte en main une grande croix. Une médaille de Vétranion est instructive par l'association hardie de l'image païenne et de la devise chrétienne par excellence de l'Empire : *hoc signo victor eris*. Vétranion, en habit militaire, tient le sceptre et le labarum, tandis que, debout derrière lui, une Victoire le couronne d'une main et porte une palme de l'autre (6).

De pareils exemples montrent assez quelle évolution avait dû s'accomplir dans la conception de ces abstractions divinisées.

(1) Garrucci, *Rev. Num.*, 1866, p. 78.

(2) Garrucci, *loc. cit.*, p. 93. Cohen, *Mon. Imp.*, 1re édit., t. VI, p. 108, n° 100.

(3) Cohen, *Mon. Imp.*, 1re édit., VI, p. 164, n° 509.

(4) Cohen, *Mon. Imp.*, VI, p. 444, 22.

(5) Cohen, *Mon. Imp* , VI, pl. XVII, p. 504, 505, nos 9, 10, 16, etc.

(6) Cohen, *Mon. Imp.*, 1re édit., VI, p. 325, nos 7, 8.

La survivance de ce qui fut une divinité païenne au paganisme lui-même n'est pas, en effet, un cas particulier à la Victoire. *Concordia*, *Virtus Augustorum* ou *Romanorum*, *Salus reipublicae*, *Spes Romanorum*, ne disparaissent pas davantage, loin de là ; comme Victoria elle-même, elles ne font que se multiplier, d'autant plus nombreuses qu'elles ont pris la place des divinités plus caractérisées qui ont disparu.

C'est ici d'abord qu'il faut nous rappeler l'opinion que prête saint Augustin aux plus éclairés des païens (1) : « Faut-il croire, » fait-il dire à ceux-ci, « que nos ancêtres aient été assez insensés pour ignorer que ce sont là des bienfaits divins et non pas des dieux... » Telle était donc l'opinion de beaucoup de personnes qui restaient attachées au paganisme en lui donnant une explication philosophique (2), et saint Augustin ajoute qu'avec ceux-là il est plus près de s'entendre. Ces essais d'explication rationaliste n'étaient pas, comme on le sait, une nouveauté à Rome, et les dialogues philosophiques de Cicéron en fourniraient des preuves abondantes. Mais alors, si en invoquant Spes ou Victoria, les païens eux-mêmes pensaient simplement demander ces biens au dispensateur de toutes choses, pourquoi n'aurait-on pu maintenir sans faiblesse ni contradiction ce qui pour les uns n'était plus qu'une formule de prière et une figure de langage (3), pour les autres une représentation gracieuse sans portée religieuse ? Une pareille tolérance, impossible pour des dieux concrets, était bien plus aisée lorsqu'il s'agissait d'abstractions personnifiées. Souvent, d'ailleurs, ces images étaient purifiées par l'alliance avec les signes de la Rédemption. Par cette union, ne deviennent-elles pas à la fois un symbole du triomphe de la religion nouvelle, qui devait flatter agréablement l'amour-propre et satisfaire la foi des chrétiens, et un monument de reconnaissance pour Celui qui a donné la victoire aux défenseurs de l'Empire ? L'un des griefs le plus souvent invoqué par les païens contre le christianisme est la décroissance de la puissance romaine, signe manifeste suivant eux de la colère des dieux abandonnés : le symbole de la Victoire, toujours liée à la personne de l'empereur, n'est-il pas comme une protestation contre une assertion que les apologistes chrétiens ne cessent de réfuter ? Enfin, n'y

(1) Saint Augustin, *De civ. Dei*, ch. IV, 24.

(2) Sur tout ceci, voir G. Boissier, *T. Varron*, chap. VII, 4, 6. *Fin du paganisme, passim.* De Broglie, *L'Egl. chrét. et l'emp. rom. au IVe siècle.*

(3) Saint Augustin, *De civ. Dei*, VII, chap. XXV.

a-t-il pas là un de ces compromis habiles et prudents, une de ces transactions entre les partisans des deux religions qui permettent aux empereurs de satisfaire les uns sans choquer trop les autres dans leur attachement au culte de leurs pères, sans soulever un débat violent, et qui pouvait n'être pas sans péril, comme celui qui s'éleva à propos de l'autel de la Victoire à la Curia Julia (1)?

Le fait n'en reste pas moins toutefois aussi curieux qu'important. Il atteste qu'une modification profonde s'était, durant l'espace de quelques siècles, produite dans l'esprit latin. En effet, les esprits philosophiques dont parle saint Augustin ne croyaient pas plus aux grandes divinités de l'Olympe qu'à la personnalité de Victoria. D'où donc vient la différence de traitement que l'on observe entre les deux ordres de divinités, concrètes et purement abstraites, sinon d'une différence dans la dévotion, dans les croyances populaires? Rien de plus naturel aux vieux Latins, et, par suite, aux Romains que de personnifier chacune des forces de la nature, prises dans leurs plus minutieux détails, ou de simples idées abstraites. A ces forces, à ces idées, ils donnaient un nom, qui souvent n'était qu'une ancienne épithète, et là s'arrêtait le travail de leur imagination. C'est là même ce qui explique la fusion, si surprenante au premier regard, des deux religions grecque et romaine. Les dieux romains n'avaient point de légendes, mais ils représentaient certaines idées que l'on retrouvait symbolisées dans des dieux grecs. Dès lors, l'assimilation était facile. Les légendes helléniques venaient sans peine s'appliquer une à une à chacun de ces dieux vagues et sans individualité. Ce caractère concret est donc de date relativement récente dans les divinités latines, de plus il est étranger, il n'est pas originel, mais acquis. Il semble donc que, d'après une loi générale, le paganisme latin eût dû, à son déclin, se rapprocher de ses origines, que les éléments surajoutés par le temps eussent dû disparaître les premiers, comme ne tenant pas aux racines profondes du génie de la race. Or, c'est le contraire qui

(1) Il se passa quelque chose d'analogue pour le culte impérial, lors de l'avènement du christianisme sur le trône. Constantin parle de sa *divinité*; l'épithète de *divus* continue à être attribuée aux empereurs. Mais ce mot a perdu sa force primitive. L'apothéose impériale subsiste, mais n'est plus qu'une respectueuse et banale formalité. Les païens peuvent y voir encore une manifestation religieuse; les chrétiens n'y attachent pas d'importance. — Voir Beurlier, *Le Culte impérial*, VIIe partie. De Rossi, *Bull. d'Arch. crist.*, 1867, p. 66.

arrive. L'esprit de la race, et non pas seulement l'esprit des gens cultivés, s'était modifié sous l'influence des idées grecques comme des croyances populaires de la Grèce. En effet, est-il vraisemblable que l'empereur, et l'Eglise qui le dirige de près en matière religieuse, aient souci seulement de l'opinion des plus éclairés des païens ? Cela est contre toute vraisemblance et contre toute vérité. Il s'ensuit donc que même dans l'opinion populaire ces abstractions personnifiées n'avaient plus un caractère divin nettement marqué. Le peuple croyait à l'existence personnelle de Jupiter, tandis que *Spes Augusti*, ou *Salus Imperatorum*, *Victoria* elle-même, n'étaient plus guère à ses yeux que des symboles. Si l'art et le langage officiels, alors qu'ils répudiaient de plus en plus les souvenirs du paganisme en déroute, se sont inquiétés si peu de pareilles formules et de pareilles images, c'est que véritablement les païens eux-mêmes n'y attachaient qu'une importance relative. Même dans les idées populaires, les abstractions divinisées perdent donc plus vite que les divinités concrètes leur valeur religieuse. Une preuve remarquable nous en est fournie par l'histoire des sculpteurs de Pannonie, martyrs, la date est à noter, sous le règne de Dioclétien. Par ordre de ce prince, ils avaient été chargés d'exécuter un travail où, parmi d'autres sujets allégoriques ou décoratifs, se trouvaient des Victoires. Ils ne firent pas difficulté d'exécuter ce qui, à leurs yeux, n'avait sans doute que la valeur d'un motif de décoration. Mais arrivés à la figure d'Esculape, ils refusèrent de sculpter l'image du dieu. Pour ce refus, ils furent mis à mort (1).

La Nikê des Grecs nous a montré comment un simple attribut, se détachant d'une divinité plus générale, pouvait à son tour s'emparer de la qualité divine.

L'éminent historien de la *Religion romaine d'Auguste aux Antonins* avait, à propos des *dii* des *Indigitamenta* fait une remarque analogue, mais d'une portée plus étendue (2). Et voici que par un singulier retour, nous voyons à présent des attributs et des dons divinisés, la Victoire, la Santé, l'Espérance, se fondre de nouveau au sein d'une Divinité plus large. Comme elles avaient

(1) Wattenbach, *Passio SS. quatuor coronatorum mit. arch. und chron. Bemerkungen, von Otto Benndorf und Max Büdinger* (*in Untersuchungen zur Röm. Kaisergeschichte*, III, p. 323-379). Leipzig, 1870. — De Rossi, *Bull.*, 1879, p. 45 et suiv.

(2) Boissier, *Relig. rom.*, I, p. 5.

pris la personnalité divine, elles la quittent, et dans ces biens précieux, l'homme ne voit plus que des dons qu'il doit implorer de l'unique, de l'universelle Divinité.

Plus d'un chrétien, il est vrai, les Actes des martyrs en font foi, périrent pour avoir refusé de sacrifier à l'altière Déesse, personnification de l'orgueil, de la puissance et de la sécurité romaines. Y a-t-il là une contradiction avec l'hypothèse appuyée de faits que nous avons émise ? Non sans doute. Des chrétiens invités à sacrifier n'avaient pas à examiner ce qu'était la divinité à laquelle on les conviait à rendre hommage. Le sacrifice seul et par lui-même constituait un acte positif d'adhésion au paganisme. Les païens qui prétendaient leur imposer de tels actes, s'inspiraient du culte officiel, et la persécution n'a rien à voir avec les subtilités.

Enfin si le grand débat entre Symmaque et saint Ambroise prit naissance à propos de l'autel de la Victoire, cette divinité est fort peu en cause dans le débat. Symmaque, pas plus que saint Ambroise ne croit que la Victoire jouisse de la personnalité divine. Il peut être poussé par un vieil attachement de famille (1) à défendre un culte héréditaire chez les siens : au fond l'affaire de la Victoire n'est qu'un prétexte saisi par les uns pour soutenir le paganisme agonisant, puis par les autres pour l'attaquer. La statue de la Victoire à la *Curia Julia* tire surtout son importance du lieu où elle réside, et de ses origines, qu'elle doit au fondateur même de l'Empire, au restaurateur de la religion romaine.

Victoria subsiste donc. On la conserve parce qu'elle est propre à flatter la vanité des vieux Romains et l'amour-propre de l'empereur. Et d'ailleurs, à mesure que la barbarie menaçante enserre l'Empire d'une étreinte de plus en plus redoutable, le don de la Victoire n'est-il pas, et mieux encore qu'aux plus beaux jours de la puissance romaine, la grâce suprême que les citoyens puissent demander à Dieu ? La Victoire aux ailes éployées, avec ses palmes et ses lauriers, demeure comme un fier et poétique symbole (2), qui restera dans le langage de la poésie, des arts, et de la flatterie, sans inquiéter, tant elle se plie aisément à ce rôle nouveau, la religion triomphante.

(1) Voir plus haut, p. 60.

(2) Et aussi comme une antithèse, du moins pour la postérité. *Victoria Augg.* est encore la devise de plusieurs pièces de Romulus Augustule. Cohen, *Médailles Imp.*, 1re édit., VI, p. 532, n° 1; 553, nos 2 et suiv.

III

LA VICTOIRE ET LES LÉGIONS. — COLLÈGES. — CULTORES VICTORIAE.

Le culte de la Victoire, on l'a vu, est surtout militaire. Mais il y a plus, il fait partie de cette religion particulière aux légions, que signale Tacite (1) et que flétrit Tertullien (2). Elle figurait parmi les enseignes (3), et à ce titre était adorée par les soldats. « *Sed et Victorias adorant*, dit l'apologiste chrétien, *cum in tropaeis cruces intestina sint tropaeorum. Religio Romanarum tota castrensis signa veneratur, signa jurat, signa omnibus deis præponit.* »

Dans les camps, elle avait son autel.

Dioclétien et Maximien avaient consacré à Jupiter, Hercule et Victoria, le camp de la première cohorte prétorienne des Lusitaniens, situé à Hiéracon (4). A Ratisbonne (*castra Regina*), on a trouvé une dédicace à la Victoire d'Alexandre Sévère, faite par un grand nombre de donateurs, sans doute les soldats de quelque légion (5). A Rome et sur la voie Appienne, deux inscriptions de 220 et 244 de la légion II Parthica à la *Victoria aeterna* et à la *Victoria redux* des empereurs Elagabale et Philippe (6). La légion II Parthica avait alors son camp à Albe, d'où les inscriptions proviennent sans doute.

On dresse aussi des autels ou des statues à la Victoire de telle

(1) Tacite, *Ann.*, II, 17.

(2) Tertullien, *Apol.*, 15. On peut rapprocher du texte de Tertullien une inscription qui vient confirmer son allégation avec une curieuse précision. *C. I. L.*, III, 6224 : « *Dis. militaribus | genio. virtuti. a | quilae. sanc | signis | que. leg. I | ital. seve | rianae...*, » etc. Cf. *Ibid.*, n°s 3472, 3473. La Victoire n'est pas nommée ici, mais Tertullien la cite; elle était d'ailleurs au nombre des enseignes; enfin, la multiplicité des autels, statues, ex-voto, dédiés à la Victoire par des légions et des soldats ou officiers de tous grades, ne permet pas de douter qu'elle ne comptât, comme *Virtus*, parmi ces *dii militares*.

(3) Domaszewski, *Die Fahnen in Römischen Heere* (*Abhand. d. Arch. Ep. sem. der Univ. Wien*, 1885), p. 78, fig. 98 = *Colonne Trajane*, pl. XXXII. Vexillum, petit drapeau sur une hampe en forme de croix surmontée d'une Victoire ailée, tenant une couronne. Elle est posée sur une sorte de globe. — Le musée de Lyon possède une statuette de bronze, creuse, haute de 22 centimètres, qui paraît avoir appartenu à une enseigne de légion. Voir *Gaz. Arch.*, 1876, p. 112, pl. XXIX. Cf. Fröhner, *Col. Traj.*, p. 71.

(4) *C. I. L.*, III, 22.

(5) *C. I. L.*, III, 5944. Un questeur, un vétéran sont mentionnés sur la liste.

(6) *C. I. L.*, XIV, 2257, 2258. Cf. *C. I. L.*, VI, 793.

légion en particulier. Nous possédons ainsi une dédicace à la Victoire des Augustes et de la légion I Adjutrix, *pia fidelis antoniniana* (1).

Elle est enfin la patronne attitrée des légions dites *Victrices*, qui ne lui marchandent pas les honneurs. On a trouvé, près de Manchester, un fragment d'une statuette d'argent dédiée par un certain Valerius Rufus à la Victoire de la légion VI Victrix (2). Un vétéran de la légion XIV Victrix, gardien du sanctuaire des citoyens romains de la légion XIII, fait une dédicace à la Victoire Auguste en son nom et au nom de son fils, C. Julius Paternus (3). Le vieux soldat rend-il ainsi un pieux hommage à la patronne de la légion où il a servi, ou bien le sanctuaire de la treizième légion est-il consacré à la même divinité? Les deux hypothèses sont vraisemblables, et, d'ailleurs, ne s'excluent pas. Les monnaies de la légion XIII, frappées sous Gallien, portent une Victoire qui s'avance en tenant dans la main droite un laurier, tandis qu'un lion est couché à ses pieds.

Enfin, en dehors de ces dédicaces qui s'adressent à la Victoire en tant que protectrice d'une légion désignée, il en existe une foule d'autres faites par des soldats et des officiers (4). Tous, grands personnages, pour qui élever à la Victoire un temple ou le réparer, dresser une statue ou un autel, est une occasion de faire leur cour au maître, et qui s'en acquittent avec un faste digne de lui être rapporté, humbles légionnaires et officiers subalternes qui ne suivent, dans cet acte religieux, qu'un mouvement de leur foi naïve, tous rivalisent envers elle de zèle et de piété.

Il est certain que, dans la foule des inscriptions où la qualité du donateur n'est pas indiquée, beaucoup sont offertes également par des soldats ou des vétérans. On se figure volontiers ces vieux légionnaires retirés dans leur bourg, qui, ne pouvant plus rendre à leurs enseignes le culte de toute leur vie, élèvent du moins dans leur maison un petit autel à la déesse qui faisait leur gloire, et, en souvenir de leurs exploits passés, lui offrent leurs modestes sacrifices.

(1) *C. I. L.*, III, n° 4364.
(2) *C. I. L.*, VII, 217.
(3) *C. I. L.*, III, 1158.
(4) *C. I. L.*, III, 1416: « *Victoriae | Aug. pro. sa | lute imp. | Antonini | Aug. M. Sta | tius priscus legatus | eius pr. pr.* » — Ailleurs (*Suppl.*, III, 7514), c'est un centurion de la première légion italique. Nous avons vu plus haut un simple vétéran.

L'apparence de beaucoup de ces inscriptions permet, en tout cas, de croire qu'elles sont dues à la piété de petites gens.

Beaucoup d'anciens soldats aussi devaient faire partie des collèges qui s'étaient donné pour mission spéciale d'honorer la Victoire. Elle avait, en effet, comme les principales divinités, ses *cultores*, réunis en association, et ses *seviri*. Ceux-ci, même en dehors de leurs fonctions, se font honneur de leur titre et ont soin de s'en parer.

Il y avait un de ces collèges à Aquinum (1); un autre, peut-être, à Casinum (2); il y en avait à Aufidène (3), à Tubunæ, en Mauritanie césarienne (4), peut-être à Sigus, dans la même province (5). En Dacie, un autel est dédié à la Victoire et au génie de son collège (6).

En dehors de ces collèges, qui ressortissent de la piété privée, nous trouvons, en outre, dans une inscription d'Ancône (7), la mention d'un *Sacerdos Augustæ Victoriæ Cæsaris,* et sur un autre un *Sacerdos Magnæ Matris Vestinæ et Victoriæ* (8).

Les collèges d'Augustales ne restent pas en arrière dans les hommages rendus à la divinité qui favorisa les armes de l'empereur. Une inscription modeste, trouvée près de Nola (9), est dédiée par eux à la Victoire Auguste; une autre plus somptueuse (10), de provenance incertaine, trouvée dans le royaume de Naples, nous apprend qu'un certain S. L. M. Phileros, augustale, a élevé un temple à la même déesse. En Terraconnaise, six affranchis de la Gens Sempronia, portant le titre de *Seviri Augustales*, se cotisent pour élever un édicule à la Victoire (11). Est-ce à titre de *Seviri Augustales* qu'ils accomplissent cet acte de piété? L'inscription ne le laisse pas deviner. Mais la dévotion des *Severi* et des *Augustales* à la Victoire, aussi bien que celle des soldats, s'explique assez par les rapports naturels, et que nous avons signalés, entre le culte de cette divinité et celui des em-

(1) *C. I. L.*, X, 5416.
(2) *C. I. L.*, X, 5199.
(3) *Inscr. Nap.*, 5144.
(4) *C. I. L.*, VIII, 4483.
(5) *C. I. L.*, VIII, 5695 : « *Victoriae Augustae* | *sacrum* | *cultores qui* | *Sigus consistunt.* » — S'agit-il de *cultores Victoriae* ?
(6) *C. I. L.*, III, 1, 1365.
(7) *C. I. L.*, IX, 5904.
(8) *Inscr. Nap.*, 6146.
(9) *Inscr. Nap.*, 1969.
(10) *Inscr. Nap.*, 6313.
(11) *C. I. L.*, II, 3249.

pereurs. Cette dévotion même vient à l'appui de notre assertion. Les Augustales sont les représentants attitrés du culte de l'empereur. Le culte de l'empereur est un culte éminemment national. Ce caractère est commun aux deux cultes. Il contribue à les rapprocher.

IV

MOTIFS DE DÉDICACE A LA VICTOIRE. — DIVINITÉS AVEC LESQUELLES ELLE EST INVOQUÉE. — LA VICTOIRE ET LES PRÉSAGES. — SA PLACE DANS L'IMAGINATION POPULAIRE.

Rarement les inscriptions nous font savoir si le monument a été érigé à l'occasion d'une circonstance particulière ou pour quel motif il l'a été. Quelques-unes cependant ne négligent pas de nous renseigner à ce sujet. En général, ce motif est d'ordre militaire : un succès remporté (1), un grade obtenu (2), la santé de l'empereur ou de quelque autre personne (3), peut-être échappée aux hasards d'un combat, et l'auteur de la dédicace est souvent lui-même un soldat. Une exception se présente quelquefois ; elle ne saurait étonner de la part des Romains : c'est lorsqu'il s'agit d'une magistrature. Alors, soit pour demander, soit pour remercier, il arrive que l'on s'adresse à la Victoire. Quelques-unes de ces inscriptions sont curieuses par l'accent de triomphe et d'ambition satisfaite qui y éclate. Ici (4), c'est un candidat à l'édilité qui exprime emphatiquement sa fierté, de ce qu'il a reçu cette charge de la volonté empressée du peuple, en dehors des conditions légales. Ailleurs (5), un duumvir a élevé une statue à la Victoire Parthique de Septime Sévère et de Caracalla. Il a dépensé, pour cela, quatre mille sesterces, comme il s'y était engagé.

Soit que leurs auteurs aient voulu s'attirer à moins de frais la bienveillance de plusieurs dieux, soit qu'ils suivissent l'élan

(1) C. I. L., III, 5565. *Ephem. Epigr.*, V, 953 : *Ob barbaros caesos ac fusos.*

(2) *Ephem. Epigr.*, V, 464.

(3) C. I. L., V, 4291.

(4) C. I. L., VIII, 9024 : « *Victoriae Augustae | L. Septimi Severi | Pii Pertinacis Ara | bici Adiabenici p. p. | et M. Aureli Antonini | C. Jul. C. f. Q. Emeritus | q. aedilicius statuam | quam ob honorem | aedilitatis quod prom | tissima populi voluntate | honor iste in se conla | tus sit super legitimum | H s v n s(ummam) | (cum) basi | posuit.* »

(5) C. I L., VIII, n° 4583. Cf. *Ephem. Epigr.*, V, 683.

d'une piété qui aimait à se répandre, il arrive bien souvent que les inscriptions sont consacrées à la fois à plusieurs divinités. Il est difficile de dire si, d'une manière générale, ces divinités sont alors associées d'après les affinités qu'elles peuvent avoir entre elles, ou simplement suivant le caprice du donateur.

La Victoire se trouve ainsi groupée avec d'autres divinités dans des dédicaces qui leur consacrent en commun un autel ou un temple.

Nous l'avons vue plus haut associée à la plupart des grandes divinités. Mais le plus ordinairement son nom est joint à celui des deux divinités qui répondent chacune à l'un des deux aspects, ou plutôt qui sont la condition même de la Victoire : Mars (1), c'est-à-dire le combat, et la Fortune, cette fidèle alliée des Romains, qui tourne en leur faveur la chance des armes. La Fortune elle-même prend l'épithète de *Victrix*, et, comme nous le montre une intéressante inscription, l'image rapprochée des deux déesses recevait parfois un culte commun (2). A *Augusta Vindelicum*, en Rhétie, le *Contubernium Martis cultorum* (3) réunit en une dédicace le nom du dieu que ses membres font profession d'honorer et la Victoire. Une fois, nous la voyons associée au Courage, divinité militaire, dont elle est appelée la compagne : *Victoriae divinae Virtutis comiti Augustorum* (4). Enfin, les monnaies nous la montrent souvent couronnant la déesse Rome et les Dioscures, protecteurs nationaux de la ville.

Si la Victoire est de la part des Romains l'objet d'un culte assidu et fidèle, en revanche, elle ne se contente pas d'assurer leur succès dans les batailles. Elle fait mieux, et, pleine de sollicitude, ne leur ménage pas les avertissements lorsqu'un péril les menace ou qu'une défaite a humilié leurs légions. Volontiers, dans les calamités publiques, le peuple tourne les yeux vers ses

(1) A Mars et à la Victoire. *C. I. L.*, III, 1098, 1600 (*Marti patri conservatori el bonae Victoriae*), 4412; VII, 220. — A la Victoire et à la Fortune, III, 4564 ; VII, 7493, 7494.

(2) *C. I. L.*, VIII, 5290 : « [*For*]*tunam viclricem cum simulacris Victoriaru*[*m*] | [*ex*] *infrequenli et incullo loco in isla sede priv*[*ato sumptu*] | [*proc*]*onsulatu quarlo insignis Aureli Aristobuli* [*viri cla*] | [*riss. e*]*t ornat*[*issimi*] *provisione gloriosi Macrini Sos*[*iani*] | [*u. c*] *Leg. quartoJulius Rusticia*[*nus*] | [*ci*]*vis et curkalamensium Splendid* | *vr////* [*tra*]*nsl*[*ulit*]//// *el locavit P////.* »

(3) *C. I. L.*, III, 5790.

(4) *Ephem. Epigr.*, VII, 387.

temples et ses statues pour épier les signes d'heureux ou de mauvais augure qui s'y pourraient manifester. Et la déesse ne manque pas de répondre à cette attente anxieuse. Aussi, dans la monotomie des présages rapportés par les historiens à l'occasion de toutes les circonstances critiques que traverse la république, il est remarquable que de pas une divinité peut-être n'émanent autant de prodiges.

A Capoue, un jour, la statue de la Victoire se couvre de sueur (1). En l'an 163 avant Jésus-Christ, un cygne s'échappe dans le temple de la Victoire, et l'on ne peut le saisir (2). En 200, pendant la seconde guerre Punique, la statue de la Victoire, située au faîte du temple de la Concorde, est frappée de la foudre, tombe sur les Victoires disposées en antéfixes, et là, s'arrête sans aller plus loin (3). Parmi les nombreux prodiges qui accompagnent la bataille de Pharsale et que César lui-même énumère avec complaisance, à Tralles, dans le temple de la Victoire, une palme naît entre les pierres sous la statue de César, et, du premier coup, atteint son complet développement (4). Le même jour, en Elide, la statue de la Victoire du temple de Minerve qui regardait la déesse, changea de position, et se tourna vers l'entrée du temple (5). Pendant la guerre de Modène, en l'an 42 avant Jésus-Christ, la statue de la Victoire de Marius se tourne d'elle-même du côté du nord (6). Au moment où Othon se prépare à la guerre contre Vitellius, la Victoire, qui était dans le vestibule du Capitole, lâche les rênes de son attelage (7). Sous le règne de Néron, les armées romaines essuient des échecs en Bretagne, et des prodiges viennent remplir de terreur les vétérans : entre autres, à Camulodinum, une statue de la Victoire tomba sans cause apparente et se trouva tournée en arrière, comme si, remarque Tacite, elle fuyait devant l'ennemi (8).

En Italie, et surtout dans le Latium, l'homme créait ses dieux moins à son image que selon ses besoins. Comment chacun n'eût-il pas senti que la Victoire était l'indispen-

(1) Cic., *De Div.*, XLIII.
(2) Julius Obsequens, *Prodigiorum libellus*, LXXIII.
(3) Julius Obsequens, XXXVII.
(4) Caes., *De Bell. civ.*, III, cv, 3. Jul. Obseq., CXXV. Val. Max., 1, 6, 12.
(5) Caes., III, cv, 6.
(6) Jul. Obseq., CXXX.
(7) Tacite, *Hist.*, I, 86.
(8) Tacite, *Ann.*, XIV, 32 : « ... Nulla palam caussa, delapsum Camulodini simulacrum Victoriae, ac retro conversum, quasi cederet hostibus... »

sable soutien de la puissance romaine comme la condition de son développement? Tout se réunit pour augmenter son prestige, intérêt, orgueil national, nécessité de maintenir en bride les populations d'un si vaste empire; plus tard, sentiment monarchique qui s'incarne dans un prince choisi le plus souvent par les soldats et sorti de leurs rangs. Faut-il s'étonner si la Victoire occupe dans l'imagination populaire une place considérable, si chez ce peuple crédule une superstitieuse attention est accordée aux moindres bruits de faits étranges ou réputés tels qui courent au sujet de ses temples ou de ses images?

V

LUDI VICTORIAE. — LUDI VICTORIAE SULLANAE. — LUDI VICTORIAE CAESARIS.

Parmi les jours de fête qui finirent par enlever aux affaires sérieuses près d'une moitié de l'année, beaucoup furent successivement consacrés à célébrer la commémoration de victoires importantes. Quelques-unes de ces fêtes duraient plusieurs jours, et, suivant la coutume critiquée par Varron, c'est par des jeux que l'on honorait la déesse.

Les plus anciens de ces jeux avaient été institués par Sylla, en souvenir de l'écrasement du parti marianiste à la porte Colline, en 672 (1). Ils étaient désignés d'abord sous le nom de *ludi Victoriae* et c'est ainsi que Cicéron les appelle dans les *Verrines* (2). Plus tard, lorsqu'on eut établi d'autres jeux semblables, l'habitude fut d'ajouter le nom du vainqueur et de dire *ludi Victoriae Sullanae*, afin de ne point les confondre avec les *ludi Victoriae Caesaris*. On les célébrait le dernier jour des kalendes d'octobre (26 octobre) (3), anniversaire de la bataille gagnée par Sylla.

Un denier de la gens *Nonia* nous a conservé le souvenir de celui qui le premier les organisa. Le droit représente une tête barbue de Saturne; on y distingue les lettres S. C. et le nom du monétaire, *Sufénas*. Au revers, Rome, armée de la lance et de l'épée, assise sur un monceau d'armes et couronnée par la Victoire. A côté, on lit : *SEX · NONI(us) PR(aetor) L(udos) V(icto-*

(1) Velleius Paterculus, *H. R.*, II, 27.
(2) Cic., *Ver.*, I, x.
(3) *C. I. L.*, I, *Fasti Maffeiani*.

riae) P(rimus) F(ecit) (1). Le monétaire est sans doute, selon M. Mommsen, M. Nonius Sufénas qui fut tribun du peuple en 698 et propréteur en 704. Il n'est pas l'organisateur des jeux; le nom de celui-ci nous est fourni par le revers : Sextius Nonius, préteur. Or, Plutarque (2) nous apprend que, l'an 666, alors que le parti de Marius triomphait à Rome, tandis que Sylla y était fort impopulaire, son neveu Nonius ne craignit pas de se porter candidat à la préture; non seulement il ne fut pas élu, mais le peuple l'accueillit avec les marques du mépris le plus humiliant. Il est bien vraisemblable que Sylla, rentré à Rome en dictateur, le dédommagea d'un échec qu'il avait encouru pour sa cause. Ce Nonius, préteur, qui célébra le premier les jeux de la Victoire (3), doit donc être le propre neveu de Sylla.

Au quatrième siècle, les jeux de la Victoire de Sylla avaient, sans doute, cessé d'exister, car les fastes de Philocalus, qui sont de l'an 354, ne les mentionnent plus (4).

Si les jeux de la Victoire de Sylla sont les plus anciens, en revanche, les plus illustres, par leur origine, par la magnificence avec laquelle ils furent célébrés, par les incidents, enfin, qu'ils suscitèrent après la mort de César, sont les *ludi Victoriae Caesaris*. Ils nous intéressent encore à un autre titre, parce qu'on a soulevé à leur propos une question délicate et importante pour le sujet qui nous occupe, les rapports de Victoria avec Vénus Victrix et avec Vénus Genetrix.

Ces jeux duraient dix jours, du 20 au 30 juillet (5). Les quatre derniers jours étaient consacrés aux spectacles du cirque.

Le soin de les célébrer avait été confié à un collège spécial (6).

(1) Mommsen-Blacas, *Hist. de la Monn. rom.*, II, p. 487, n° 27. Garrucci, *Sylloge*, n° 331.

(2) Plutarque, *Sylla*, X.

(3) Les lettres L. V. ont été, il est vrai, expliquées par Eckhel et, après lui, par beaucoup de numismates, non par *Ludos Victoriae*, mais par *Ludos votivos*. Mais, avec beaucoup de raison, M. Mommsen fait observer que les jeux votifs sont aussi anciens que Rome même, et que Sextius Nonius, par conséquent, ne pouvait se vanter de les avoir célébrés le premier. L'explication *Ludos Victoriae* est bien plus satisfaisante. Le type de Rome couronnée par la Victoire vient encore la confirmer. Cf. Babelon, *Mon. de la Rép. r.*, p. 256.

(4) *C. I. L.*, I, p. 405.

(5) Certains fastes disent « septembre. » Cette confusion vient du changement introduit par César dans le calendrier. La date 20-30 juillet est celle du calendrier Julien. M. Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 397.

(6) Jul. Obseq., 128. Pline, *Hist. Nat.*, II, 93 : « Cometes... apparuit ludis

Comment était composé ce collège, nous n'avons là-dessus aucun renseignement. Tout au plus est-il possible d'émettre une conjecture. On sait que beaucoup de grandes familles romaines avaient la prétention de descendre de divinités. Naturellement elles avaient pour ces divinités une dévotion particulière. C'est précisément le cas des Jules pour Vénus Genetrix, et les jeux de la Victoire, que les écrivains appellent souvent jeux de Vénus Genetrix étaient dans un étroit rapport avec le culte de Vénus Genetrix, puisqu'ils furent institués à l'occasion de la Consécration du temple de Vénus Genetrix. Le culte de celle-ci était entre les mains de la Gens Julia, et c'est elle qui présidait à ses sacrifices, comme nous l'apprend le texte de Symmaque (1) : *Veneris sacris famulata est domus Julia.* Or les jeux de la Victoire de César étaient d'ordre tout privé (2). Il serait donc assez naturel que le collège qui en était chargé, fût composé de membres de la famille Julia ou de ses affranchis, comme nous avons vu plus haut six affranchis de la Gens Sempronia former un collège de Seviri Augustales.

C'est en 46 qu'ils eurent lieu pour la première fois. Avec quelle magnificence, tous les historiens nous en ont conservé le souvenir. Il suffit de dire qu'ils furent l'un des épisodes de ces fêtes inouïes qui, au milieu de l'allégresse générale, inauguraient à Rome le pouvoir personnel.

Deux ans plus tard, leur célébration au cours des plus tragiques événements devait offrir un singulier contraste avec cette apothéose du vainqueur des Gaulois et de Pompée. Dans la ville, tremblante encore de l'audace des meurtriers de César, pleine d'incertitude sur l'avenir et les chances des partis, ceux que César avait chargés d'organiser les jeux de la Victoire, de peur d'attirer sur eux l'attention des ennemis du dictateur, n'osaient remplir leur office (3). Avec la froide résolution qu'il apportait à recueillir l'héritage de son père, Octave lui-même se présenta, et, à ses frais, les fit célébrer. Un homme d'un beau caractère l'assistait : L. Mattius, adversaire estimé et aimé de Cicéron à qui il rappelle lui-même cette circonstance dans une lettre, ad-

quos faciebat (div. Augustus) Veneri Genetrici (?) non multo post obitum patris Caesaris *in collegio ab eo instituto.* »

(1) Sym., *Laud. in Valent.*, p. 29, édit. Maï.

(2) Cic., *Ad fam.*, XI, 28 : « Ludos quos Caesaris Victoriae Caesar adolescens fecit curavi. At id ad privatum officium non ad statum reipublicae pertinet. » (Lettre de L. Mattius à Cicéron.)

(3) Dion, XLV, 6.

mirable par la généreuse fidélité qu'elle exprime autant que par la liberté de jugement dont elle témoigne en un instant si critique, et qui, par bonheur, nous a été conservée (1), acte d'un courage fort réel et qui devait attirer à son auteur de sanglants reproches et sans aucun doute de redoutables menaces, comme la lettre que Cicéron lui écrit, au sujet de son attitude politique, le donne assez à entendre (2). Tandis que l'on célébrait les jeux, une comète parut au ciel et brilla pendant sept jours. On dit que c'était l'âme de César qui avait pris place parmi les astres (3).

VI

LA VICTOIRE DU CIRQUE.

Aux jeux de la Victoire de Sylla et de la Victoire de César, beaucoup furent ajoutés successivement, en commémoration de victoires particulières remportées par les empereurs ou par leurs armées (4). Plusieurs de ces fêtes étaient célébrées par des jeux du cirque. C'est donc à plus d'un titre que la Victoire est l'une des plus ordinairement représentées parmi les divinités qui président à ces jeux. Elle figure également dans la pompe qui précédait les jeux. Denys d'Halicarnasse, dans la description qu'il nous a laissée de cette cérémonie (5) au temps de la République, énumère les nombreuses divinités qui participent à l'honneur de la *Pompa Circensis*. Il ne mentionne point la Victoire. Ovide, au contraire, non seulement la nomme, mais lui assigne le premier rang dans la procession des dieux :

Prima loco fertur passis Victoria pennis
Huc ades, et meus hic fac, dea, vincat amor (6).

Nous la voyons, en effet, sur les monuments qui représentent la *Pompa Circensis*, non pas au premier rang, comme le dit Ovide, mais au second, immédiatement après la statue de la mère des dieux, qui, elle aussi, est l'une des patronnes ordinaires des jeux du cirque. S'il faut prendre à la lettre le témoignage de

(1) Cic., *Ad fam.*, XI, 28.
(2) Cic., *Ad fam.*, XI, 27.
(3) Jul. Obseq., 128. Pline, XI, 25. Suétone, *Vie de César*, 88.
(4) La liste en est donnée, *C. I. L.*, I, p. 376-377.
(5) Denys, VII, 72.
(6) Ovide, *Amours*, III, 2, v. 45.

Denys, et en inférer, qu'à l'origine, la Victoire ne figurait pas parmi les dieux portés dans la procession, nous trouvons dans ce fait une confirmation de ce qui a été dit plus haut de l'extension nouvelle prise par le culte de la Victoire à la fin de la République, et surtout sous l'empire.

Par ses origines, d'ailleurs, la *pompa circensis* est militaire. Elle n'est que la reproduction de la pompe du triomphe qui coïncidait avec le commencement des jeux votifs. Le triomphe lui-même n'était qu'une grande pompe militaire, un développement des cérémonies qui avaient lieu dans le camp. Une anecdote, rapportée par plusieurs auteurs, nous apprend que la statue de la Victoire y participait. C'était dans le camp de Crassus, la veille de la bataille de Philippes. Les soldats, sans doute pour se préparer au combat imminent, faisaient à travers le camp une de ces processions. Un enfant qui portait une statuette d'or de la Victoire tomba, et, dans sa chûte, entraîna l'image sacrée. On fut fort effrayé de cet incident, et les soldats en tirèrent un présage funeste pour la journée du lendemain (1). Dans la *pompa circensis*, la statue de la Victoire, sans doute plus grande et plus lourde, n'est point confiée à un enfant, mais, posée sur un brancard, elle est portée sur les épaules de plusieurs hommes (2).

La pompe est la partie proprement religieuse des jeux du Cirque.

Les auteurs nous apprennent que le passage de la statue de la Victoire dans la brillante procession était habituellement salué par l'applaudissement populaire. Parfois aussi, le peuple en prenait occasion de manifester ses opinions du moment à l'égard de tel puissant du jour. C'est ainsi qu'en août 708, raconte Cicéron (3), il observa un silence significatif devant la statue de sa déesse favorite, parce qu'à côté d'elle se dressait l'image du futur dictateur.

Ainsi, la Victoire, même lorsqu'elle préside aux jeux, est encore la Victoire militaire, telle que nous avons coutume de la voir à Rome. Elle y figure, d'ailleurs aussi, avec un autre caractère, comme nous le marquerons plus loin.

Même au cirque, son image se trouve en relations avec la personne de l'empereur. Parmi les présages qui annoncèrent la

(1) Plutarque, *Brutus*, p. 1002. Dion, XLVIII, 40. Appien, *Guerre civ.*, IV, p. 668. Jul. Obseq., II.

(2) *Annali*, 1839, pl. N, 1. Gerhard, *Ant. Bild.*, pl. CXX, 1.

(3) Cic., *Ad Att.*, XIII, 44.

mort de Septime Sévère, Spartien raconte que, dans les jeux du cirque, de trois petites Victoires en plâtre qui, *selon la coutume*, étaient placées sur le mur de l'arène (*podium*), celle du milieu, qui portait inscrit sur un globe placé dans sa main le nom de l'empereur, fut précipitée par le vent et tomba à terre. Celle qui portait l'inscription de Géta tomba également et fut fort endommagée ; la palme qui était dans la main de la Victoire de Bassian fut arrachée par la violence du vent, et la statue put à peine résister aux efforts de la tempête (1). Ces statuettes de plâtre étaient évidemment mobiles, et leur nombre correspondait à celui des empereurs.

Elles ne sont représentées avec certitude sur aucun monument. Peut-être pourrait-on les reconnaître dans les trois petites figures du bas-relief de Foligno (2), placées à gauche de la loge du président des jeux. Toutes trois portent d'une main un objet qui pourrait à la rigueur passer pour une palme, et lèvent l'autre main sans qu'il soit possible de discerner si cette main tenait un objet. La pose, du moins, correspond assez bien à ce qu'en dit Spartien. Mais, soit faute du dessin, soit grossièreté ou usure du bas-relief, on ne voit pas si ces statuettes ont des ailes. De plus, elles ne sont pas placées précisément sur le *podium*, mais plus haut. Enfin, il semble bien que, de ces trois statues, celle de gauche soit nue et vue de dos. Il est donc difficile de se prononcer avec certitude, et, entre tant de statues qui ornent le cirque, on ne saurait affirmer rien sans imprudence.

Quoi qu'il en soit, la place que leur assigne l'écrivain de l'Histoire Auguste, et leur caractère provisoire, ne conviennent pas aux statues de la Victoire que nous montrent par exemple le bas-relief Mattei (3) et la mosaïque de Barcelone (4). Placées sur de hautes colonnes, elles font, sans aucun doute, partie de la décoration fixe de la Spina. De plus, elles semblent avoir un caractère différent. Le voisinage de la statue de Cybèle, patronne des jeux du cirque, des dauphins, des œufs, des statues d'athlète, donne lieu de croire qu'elles n'ont point de rapports avec la statue que nous avons vue porter dans la *Pompa Circensis* avec les images des autres dieux, et dont le caractère militaire est démontré par l'origine même de la solennité. Elles représen-

(1) Ael. Spart., *Histoire Auguste. Sévère*, chap. XXII.
(2) *Annali*, 1870, pl. L.
(3) *Annali*, 1839, pl. N, 2.
(4) *Annali*, 1863, pl. D.

tent ici un souvenir et une imitation de la Nikê pacifique des concours d'Olympie. La Victoire n'est plus que la déesse sous les auspices de qui les concurrents heureux vont recevoir la palme ou la couronne. Ce sens est rendu plus clairement encore sur un bas-relief où l'on voit, à côté de la loge du président des jeux, une Victoire ailée qui tend une couronne au-dessus de la piste, dans le sens où arrivent les chars, et montre ainsi à leurs conducteurs, à la fois le but et la récompense (1).

Mais ceci n'infirme en rien ce que nous avons dit : La Victoire, sous cet aspect, ne joue qu'un rôle secondaire, surtout symbolique et décoratif. Elle est loin de prendre aux jeux de toutes sortes cette part active que lui attribuaient les Grecs, et qui se manifeste sous mille formes dans leurs œuvres d'art, bas-reliefs, monnaies, et surtout vases peints. Même dans les jeux, c'est encore la Victoire militaire qui l'emporte avec la cérémonie de la *Pompa Circensis*.

VII

Rapports de Victoria avec Venus Victrix et Venus Genetrix.

C'est une série de divergences dans le nom attribué aux jeux de la Victoire qui a fait naître l'idée que Victoria pourrait ne former, avec Vénus Genetrix et Vénus Victrix, qu'une seule et même divinité.

M. Mommsen a, le premier, dans une note du *Corpus Inscriptionum* (2), émis cette hypothèse. Il a été suivi sans discussion

(1) *Mus. Pio-Clementi*, V, XLII.

(2) *C. I. L.*, I, p. 397. Je reproduis le texte de cette note sur laquelle portera une partie de la discussion : « Mira diversitate ludi hi dedicati dicuntur modo Victoriae Caesaris, modo Veneri Genetrici sive Victrici (utroque enim nomine appellatur); nam illud numen ponunt fasti Maffeiani et Amiterni, Matius qui ipse ludos hos procuravit (Cic., *Ad fam.*, XI, 28, 6), Suetonius (Caes., 88; Aug., 10); hoc praeferunt Annalium scriptores quique ex iis pendent (Obseq., 68; Pline, *H. N.*, II, 25, 93; Appian. b. c., 3, 28; Dion, 49, 42). Scilicet erraverunt neutri sed Victoria dea eadem est ac Venus Victrix Juliorumque Genetrix, utunturque et alibi duobus nominibus promiscue, ita quam aedem Veneri Victrici in theatro suo Pompeius posuit, Victoriae appellat optimus testis Tiro apud Gellium (10, 1, 7), non recte propterea erroris incusatus a Beckero, *Top.*, p. 676. Cf. Varro, V, 62, et Preller, *Mitth. R.*, p. 389 et 707. Notandum praeterea Victricem quoque absolute reperiri pro Victoria in nummis gentis Portiae » (*Gesch. des Röm. Münzwesens*, p. 572).

par Preller (1) et d'autres auteurs. M. Reifferscheid a divisé la question, et, par de bons arguments tirés uniquement de quelques représentations figurées, a tenté de démontrer, qu'au moins en ce qui concerne Vénus Genetrix, M. Mommsen ne doit pas être dans le vrai. Il concède, au contraire, sans en donner de raisons, l'identité de Vénus Victrix et de la Victoire, qui n'importe pas au sujet qu'il traite (2). Il y a beaucoup à ajouter à ce qu'il dit du premier point; tout reste à étudier pour le second.

Voici les arguments de M. Mommsen : Les fastes Maffeiani et d'Amiterne donnent aux jeux anniversaires de l'inauguration du temple de Vénus Genetrix le nom de *ludi Victoriae Caesaris ;* ainsi font Matius, qui présida lui-même à ces jeux en l'an 44 (3), et Suétone (4). Au contraire, les écrivains des *Annales*, et ceux qui les ont compilées, Obsequens (5), Pline (6), Appien (7), Dion (8), les appellent jeux de Vénus Genetrix (9). De quel côté est l'erreur? L'erreur n'existe pas, mais Victoria est la même déesse que Vénus Victrix et Vénus Genetrix, mère des Jules. En effet, on trouve ailleurs les deux noms pris l'un pour l'autre : Ainsi, Tiron, témoin autorisé, cité par Aulu-Gelle, appelle temple de Victoria le temple de Vénus Victrix, que Pompée plaça dans son théâtre. Un texte de Varron vient à l'appui de cette thèse. Il faut remarquer encore que sur les monnaies de la gens Porcia on lit le mot Victrix pris absolument à la place de Victoria. Enfin, une inscription fournit une dédicace à Vénus entièrement semblable à celles que l'on trouve en l'honneur de la Victoire : *Veneri* | *Victrici* | *Parthicae* | *Aug. Sac.* | (10).

Ces arguments peuvent se résumer ainsi : les fastes et les inscriptions disent indifféremment *ludi Victoriæ Cæsaris* et *ludi Veneris Genetricis.* Tiron appelle temple de la Victoire le temple

(1) Preller, *Mith. Röm.*, 3e édit., I, 442, 443.
(2) *Annali*, 1863, p. 361 et suiv.
(3) Cicéron, *Ad fam.*, XI, 28, 6.
(4) Suétone, *Caes.*, 88. Aug., 10.
(5) Jul. Obseq., 68.
(6) Pline, *Hist. Nat.*, 2, 25, 93.
(7) Appien, 3, 28.
(8) Dion, 49, 42.
(9) On peut ajouter les *Fasti Pinciani.*
(10) *C. I. L.*, III, 2770. M. Mommsen commente ainsi l'inscription : « Denuo confirmat titulus quam alibi (*C. I. L.*, I, p. 397) defendi opinionem Venerem Victricem ab ipsa Victoria non differre, nam Venus Victrix haec Parthica non est nisi Victoria Parthica, fortasse Trajani. »

de Vénus Genetrix au théâtre de Pompée. Il existe une inscription où Vénus Victrix reçoit, comme fait Victoria, le nom d'une province vaincue.

Si nous n'avions pas de bonnes raisons à faire valoir contre l'opinion soutenue par M. Mommsen, la confusion de nom au sujet des jeux institués par César serait, je l'avoue, assez embarrassante, en dehors de l'hypothèse proposée par le savant historien. Toutefois, sans prétendre rendre complètement compte de ces divergences, il n'est pas non plus impossible d'en chercher quelque explication.

Cette confusion peut venir d'abord de l'origine double des jeux eux-mêmes : César élève un temple en reconnaissance de son succès éclatant et définitif à Pharsale; la piété et la vanité s'accordent à le lui faire dédier de préférence à Vénus Genetrix, auteur de sa race. Pour fêter l'inauguration du temple, il célèbre ses victoires par des jeux. S'il est naturel que ces jeux soient sous l'invocation de la déesse en l'honneur de qui se fait la consécration, il est légitime aussi que la divinité qui préside spécialement à la victoire ait sa part de la fête. Enfin, la vraie raison d'être de ces jeux, ce sont les victoires de César. De tout cela a pu naître une confusion. Les deux déesses, d'ailleurs, peuvent être honorées en même temps. Ne voit-on pas sans cesse un temple ou un autel consacré à deux ou à plusieurs divinités ? La présence de Victoria à côté de Vénus Genetrix sur des bas-reliefs qui, très vraisemblablement se rapportent aux jeux en question, nous confirmerait dans cette idée (1). Il est singulier seulement, en ce cas, que les fastes ne donnent jamais en son entier la rubrique de la fête. Ce ne sont donc là que des hypothèses. Il est inutile d'y insister davantage.

Tiron, selon M. Mommsen, qui l'appelle avec raison un excellent témoin, *optimus testis* — il était, on s'en souvient, l'affranchi de Cicéron et son secrétaire de confiance — Tiron désigne sous le nom de temple de la Victoire, le temple de Vénus Victrix, que Pompée avait placé au sommet de son théâtre. Grave témoignage, en effet, si le fait est exact. C'est ce qu'il faut examiner. Et d'abord, un détail dont je ne vois pas que personne se soit avisé en citant ce passage, c'est que nous n'avons pas le texte même de Tiron ; Aulu-Gelle cite de mémoire et ne garantit pas l'exactitude des termes, qui, dans l'espèce, ne lui importe pas. « Ce que Varron a dit en peu de mots, et avec obscurité,

(1) *Annali*, 1866, p. 361. *Monum. Ined.*, VI, VII. *Tav.*, LXXVI, 4-5.

écrit Aulu-Gelle, Tiron Tullius, affranchi de Cicéron, l'a écrit dans une lettre (*in epistula quadam*) à peu près de cette façon. (*ad hunc ferme modum*). » Aulu-Gelle traite ici un point de grammaire. Qu'importe que le temple ait été dédié à un dieu ou à un autre ? Il n'a d'ailleurs, évidemment pas, comme il ressort de ses propres expressions, la lettre de Tiron sous les yeux. Voilà donc un témoignage qui perd quelque peu de son excellence. Mais, exact ou non, il n'en a pas moins une grande importance. Que dit-il ? Lorsque Pompée était sur le point de consacrer le temple de la Victoire qui est au sommet de son théâtre, et d'y faire inscrire son nom et ses titres, il hésita s'il devait écrire *consul tertium* ou *tertio*. Il fit part de son doute aux plus doctes de la ville ; mais ils n'arrivaient pas à s'entendre. Pompée alors décida de s'en remettre au jugement de Cicéron. Mais celui-ci, craignant de blesser la vanité des savants hommes à qui il devrait donner tort, avec autant de prudence que d'esprit, esquiva le cas en persuadant à Pompée de n'écrire ni *tertium* ni *tertio*, mais de supprimer avec la désinence la difficulté et d'écrire simplement *tert.* Ce qui fut fait.

L'anecdote est piquante ; mais je me demande comment on a pu y trouver l'argument que l'on en tire. En effet, les auteurs sont unanimes sur ce fait que le théâtre de Pompée fut inauguré sous son deuxième et non pas sous son troisième consulat (1). Or, le temple de Vénus Victrix fut consacré en même temps que le théâtre était inauguré, comme le prouvent un texte de Tertullien et un autre de Pline. « *Itaque Pompeius Magnus*, » dit Tertullien, « *solo theatro suo minor, cum illam arcem omnium turpitudinum exstruxisset, veritus quandoque memoriæ suæ censoriam animadversionem, Veneris ædem superposuit, et ad dedicationem edicto populum vocans, non theatrum, sed Veneris templum nuncupavit; cui subjecimus, inquit, gradus spectaculorum* (2). » Pline est encore plus explicite (3). Par conséquent, à supposer que par temple de Victoria, Tiron ait entendu désigner le temple de Vénus Victrix, il y aurait dans son récit une confusion inexpli-

(1) Dion, XXXIX, 38. Vell. Pat., II, 48, 2.

(2) Tertullien, *De Spect.*, X.

(3) Pline, *H. N.*, VIII, 7 : « Pompeii quoque *altero consulatu* dedicatione templi Veneris Victricis pugnavere in circo, etc. » C'était d'ailleurs l'usage d'honorer Vénus dans les théâtres ; cf. Tertullien, *loc. cit.*, ce qui précède notre citation, et Salvien, *De gubern. Dei*, VI, p. 119 : « Colitur namque et honoratur Minerva in gymnasiis, Venus in theatris, deus Neptunus in circis, Mars in arenis, Mercurius in palaestris. »

cable. Mais nous n'avons nul motif de croire à une faute si invraisemblable. Le temple de Vénus Victrix n'est point le seul dont l'existence, au théâtre de Pompée, nous soit connue. On lit, en effet, dans les Fastes d'Amiterne (1) : *Veneri Victrici. Hon. Virtut. Felicitati. in theatro marmoreo.* Ainsi, il y avait, outre le temple de Vénus Victrix, des édifices dédiés à l'Honneur, à la Vertu, à la Félicité et l'on fêtait, le 12 août, les quatre divinités ensemble. Rien n'empêche donc de penser que sous son troisième consulat Pompée ajouta un autre édicule consacré à la Victoire. Ainsi, loin de fournir un argument en faveur de l'identité de Victoria et de Vénus Victrix, le texte de Tiron me paraît en offrir un à la thèse contraire. En effet, il est trop clair pour que l'on puisse supposer une erreur dans le chiffre du consulat. Varron (2), d'ailleurs, fait allusion à la même anecdote, et les deux écrivains sont contemporains de Pompée. Il est donc certain que, sous le troisième consulat, un temple fut consacré dans le théâtre de pierre. Or, il est prouvé que le temple de Vénus Victrix fut consacré, lors de l'inauguration du théâtre, sous le deuxième consulat de Pompée. Il s'agit donc de deux temples différents. Tiron dit que le dernier temple était dédié à la Victoire. Quel motif de ne pas le croire? Mais si Victoria et Vénus Victrix étaient la même divinité, comment Pompée aurait-il eu l'idée d'élever à cette déesse un second temple dans son théâtre ? La mention des Fastes fournit, sinon une preuve, du moins une indication de plus que Tiron ne parle pas du temple de Vénus. En effet, l'habitude était de célébrer la fête des temples à l'anniversaire de leur consécration. Les fastes notent la fête de Vénus Victrix et des trois autres divinités pour le même jour. Il omettent la Victoire. Il est donc probable que les quatre premières chapelles avaient été consacrées ensemble; celle de la Victoire à une autre date, ce qui est conforme aux textes.

Nous avons donc une double raison de croire qu'il ne faut pas confondre les deux temples en un seul, et un motif de plus de penser que Vénus Victrix et Victoria sont deux divinités distinctes.

(1) *C. I. L.*, I, p. 324 et 399. Cf. Suétone, *Claude*, 21 : « Ludos dedicationis Pompeiani Theatri quod ambustum restituerat e tribunali posito in orchestra commisit, cum prius apud superiores aedes supplicasset, perque mediam caveam sedentibus ac silentibus cunctis descendisset. »

(2) Varron, cité par Aulu-Gelle, X, 6.

M. Mommsen emprunte son troisième argument à l'inscription *Veneri Victrici Parthicae.* Mais la victoire, nous l'avons dit, et cela est évident, est un don que, comme tous les autres, il appartient à tous les dieux d'accorder. Jupiter Victor est à Rome le premier des dieux qui donnent la victoire. Beaucoup de divinités sont souvent représentées tenant dans la main une statuette de la Victoire (1). Plusieurs reçoivent l'épithète de Victor ou Victrix (2). Quant à Vénus Victrix, ses rapports avec le succès des armes sont démontrés autant par l'étymologie de son nom (3)

(1) Vénus Genetrix, appuyée sur un bouclier posé sur un trophée d'armes, une Victoire à la main (*Monn. d'Adrien*, Cohen, II, p. 226, n° 1444). A Enna, une célèbre statue en bronze, de Cérès, portant une Victoire dans la main droite, fut dépouillée de cet accessoire par Verrès (Cic., *In Ver.*, II, IV, 49). Sans parler des œuvres grecques célèbres (Zeus de Phidias, etc.), les médailles nous offrent une quantité d'exemples semblables. C'était le sort de ces statuettes de la Victoire d'exciter la convoitise des spoliateurs : « Idem (Denys de Syracuse) Victoriolas aureas, et pateras coronasque, quae simulacrorum porrectis manibus sustinebantur sine dubitatione tollebat; eaque se accipere, non auferre, dicebat : esse enim stultitiam, a quibus bona precaremur, ab iis porrigentibus et dantibus, nolle sumere. » (Cic., *De Nat. Deor.*, III, 34.)

(2) Diana Victrix, *C. I. L.*, VIII, 9790. Fortuna Victrix, *id.*, 5290. Minerva Victrix, Cohen, *Mon. Imp.*, IV. Mon. d'Orbiane, femme d'Alexandre Sévère, n° 9. Minerve debout, à gauche, tenant une Victoire et une haste; à ses pieds, un bouclier : MINERVA VICTRIX. Il y a là peut-être un souvenir d'Athêna-Nikê. Il serait facile de multiplier ces exemples.

(3) Varron, *De ling. lat.*, V, 61, 62 : « Hinc et mos ignis, quod ibi semen; aqua femina, quod fetus alitur humore. Et horum vinctionis vis Venus, hinc comicus :

Huic victrix Venus,
Videsne haec?

Non quod vincere velit Venus, sed vincire. Ipsa Victoria ab eo, quod superati vinciuntur. Utrique testis poesis quod et Victoria et Venus dicitur coeligena. Tellus enim quod prima vincta coelo, Victoria ex eo. Ideo haec cum corona et palma, quod corona vinclum capitis et ipsa a vinctura dicitur vieri id est vinciri, a quo est in Sota Ennii :

Ibant malaci viere Veneriam corollam;
Palma quod ex utraque parte natura habet vincta
Paria folia. »

Est-il besoin de faire remarquer l'invraisemblance de cette étymologie et le ridicule de l'explication donnée aux attributs de la Victoire (*corona, quod corona vinclum capitis*)? M. Mommsen cite pourtant ce texte à l'appui de sa thèse. Est-ce dans l'épithète *coeligena* attribuée à Vénus et à la Victoire qu'il pense trouver cet appui? ou dans la communauté d'étymologie? ou dans le mot *Veneriam corollam?* J'avoue ne pas apercevoir quelles conclusions mythologiques ressortent de ces observations décousues. — L'idée

que par ses représentations figurées, où elle apparaît ordinairement le casque et la lance à la main (1). Il n'y a donc rien d'étonnant si l'un de ses dévots lui a consacré un monument de sa reconnaissance suivant la formule ordinairement employée pour désigner une Victoire particulière. Cela n'empêche point Victoria de rester la déesse qui a pour fonction unique et spéciale de présider à la victoire. Il ne suffit pas d'une seule inscription, en regard d'une foule d'autres, pour autoriser une hypothèse qui ne rencontre, d'ailleurs, que des appuis si faibles et si incertains.

Les représentations figurées ne nous amènent pas à une autre conclusion que l'analyse des faits qui ont servi à édifier l'opinion contraire. M. Reifferscheid (2), comme nous l'avons dit, a, dans son intéressante étude sur l'autel de la villa Borghèse, divisé la question, et accordé pour Vénus Victrix ce qu'il refusait pour Vénus Genetrix. C'est un tort, à mon sens, si, comme il l'a démontré, la statue d'Arkésilaos, placée par César dans le temple de Vénus Genetrix, et qui devint le type d'un grand nombre de reproductions et d'imitations de diverses natures, n'avait rien qui rappelât la Victoire ; il ne faut pas oublier non plus que Vénus Genetrix et Vénus Victrix sont figurées ailleurs, sur les monnaies, par exemple, sous des traits et avec des attributs fort

de cette étymologie a pu être fournie à Varron par les nombreux groupes de la Victoire liant un captif. — Je ne vois pas beaucoup plus clairement quelles conclusions M. Mommsen prétend tirer du mot *Victrix*, pris absolument pour Victoria sur les monnaies de la gens Porcia. Les monnaies dont il s'agit présentent au droit une tête diadémée avec le mot ROMA. Au revers, une Victoire ailée, assise, tenant de la main droite étendue une patère et de la gauche une palme. Au-dessous, est écrit le mot *Victrix*. M. Mommsen paraît d'ailleurs avoir changé d'avis sur ce point, car, dans son adaptation française de l'*Hist. de la Monn. rom.*, M. le duc de Blacas, rapprochant la devise du droit de celle du revers, lit : *Roma Victrix*. Mais comme Borghesi l'a déjà fait observer, ce rapprochement des deux devises est tout à fait contraire aux habitudes de la numismatique antique. Nous ne l'adopterons donc pas, bien qu'il supprime du coup toute difficulté. Peut-être Victrix est-il pris absolument. Peut-être aussi n'est-il que l'épithète de Victoria sous-entendue dont l'image est gravée au-dessus. L'épithète Victrix est, en effet, quelquefois appliquée à la Victoire elle-même, et, d'autre part, l'usage de représenter les mots par l'objet, comme dans les armes parlantes, est fréquent chez les anciens. On pourrait peut-être lire *Victoria Victrix*. Si, d'ailleurs, *Victrix* est pris absolument pour *Victoria*, il est d'autant moins à propos de le rapprocher de Vénus Victrix, expression où le même mot est pris adjectivement.

(1) Cohen, IV, p. 497. Mon. de Julia Mammaea, 75, 76, 77.

(2) *Annali*, 1863, 361. *Mon. In.*, VI, VII. *Tav.*, LXXVI, 4-5.

semblables (1). Ainsi, une médaille de Faustine (2) montre la première vêtue d'une tunique courte, tenant une Victoire, et appuyée sur un bouclier au bas duquel sont deux javelots. Sur une monnaie de Lucilla (3), la seconde paraît assez semblable à Vénus Genetrix pour que la devise seule permette de les distinguer l'une de l'autre. Vénus Genetrix et Vénus Victrix sont donc fort voisines dans leurs représentations, et sans doute aussi, par conséquent, dans leur conception. Ainsi, ce qui sera vrai de l'une aura chance d'être vrai de l'autre.

Sur l'autel publié par M. Reifferscheid, on voit la Victoire figurer à côté de Vénus Genetrix. Si cette dernière était la Victoire, pourquoi la représenter deux fois sous des formes différentes, dans une scène où chaque personnage remplit un rôle déterminé, et où rien n'est donné à la pure fantaisie artistique? Vénus Genetrix et Vénus Victrix sont souvent représentées tenant à la main une statue de la Victoire. Pourquoi cela, si elles étaient la Victoire? Les représentations de cette dernière, en effet, ne sont jamais pourvues de cet accessoire, et cela se comprend de soi. Enfin, comme l'a fait, avec finesse, observer Bernouilli, Vénus Genetrix, Vénus Victrix, ainsi que Vénus Felix et Vénus Caelestis, avec lesquelles elles ont de grands rapports et beaucoup de traits communs dans les représentations, sont moins des types artistiques que des conceptions mythiques et religieuses. Loin d'être toujours figurées d'une manière uniforme, elles se prêtent, au contraire, aux formes les plus diverses, et reçoivent les accessoires les plus variés. Il ne faut donc pas attacher une importance exagérée aux ressemblances que telles ou telles de ces représentations peuvent offrir avec celles d'autres divinités. Ces rencontres, d'ailleurs, sont d'autant plus naturelles avec la Victoire, que le type de cette divinité elle-même n'est point invariable, et prête un thème presque inépuisable au caprice des artistes. Enfin, lors même que Vénus Victrix est représentée sous des traits et avec des accessoires qui conviendraient à la Victoire (4), il y a cependant cette différence qu'elle n'est jamais ailée, tandis que la Victoire l'est toujours, sauf un nombre infiniment petit d'exceptions, et dans des cas où

(1) Bernouilli, *Aphrodite*, p. 95.

(2) Cohen, II, p. 587.

(3) *Ibid.*, III, p. 49, n° 91.

(4) Millin, 33, 184; cf. *Annali*, 1844, pl. C. Bernouilli, *Aphrodite*, p. 184 et suiv.

en aucune sorte on ne pourrait la comparer à Vénus Victrix ou à Vénus Genetrix. Il est clair que, par cette différence constante, on a voulu éviter justement la confusion que pourraient faire naître certaines ressemblances. D'ailleurs, la Vénus armée est certainement fort antérieure à la Victoire (1).

Nous ne pouvons donc que répéter ce que nous avons dit plus haut : Il peut y avoir, et, dans une certaine mesure, il y a similitude de conception ; il n'y a pas identité entre Vénus Victrix ou Genetrix et la Victoire.

VIII

LES TEMPLES DE LA VICTOIRE.

Il devait exister dans le monde romain un très grand nombre de sanctuaires consacrés à la Victoire. Des inscriptions nous en font connaître plusieurs. Ils étaient situés dans les parties les plus diverses de l'empire. Nous en trouvons en Lusitanie (2) ; à Hieraconpolis, en Egypte (3) ; à Bedaium, en Norique (4) ; à Naples (5), à Pollentia, en Ligurie (6), etc., etc. Nous ne pouvons songer à étudier ces divers temples sur lesquels les renseignements nous feraient, d'ailleurs, absolument défaut. Ils ne seront pour nous qu'un témoignage de la diffusion du culte de la Victoire, et nous n'insisterons que sur le temple de la Victoire au Palatin.



Le plus ancien sanctuaire de la Victoire était, à Rome, comme on l'a vu, celui qu'Evandre passait pour y avoir établi et où l'on sacrifiait encore au temps de Denys d'Halicarnasse. Etait-ce seulement une enceinte sacrée ou bien existait-il aussi un édifice ? Les termes qu'emploient les écrivains (7) anciens ne nous permettent pas de nous prononcer d'une manière absolue. Toutefois, j'inclinerais à croire qu'il n'y avait qu'une enceinte sa-

(1) Lenormant, *Revue numismatique*, 1866, p. 73 et suiv. *Elite des Mon. cér.*, III, p. 48; IV, p. 12.

(2) *C. I. L.*, II, 402.

(3) *C. I. L.*, III, 22. A Jupiter, à Hercule et à la Victoire. Temple consacré par Domitien et Maximien, pour dédier à ces divinités le camp de la première cohorte des Lusitaniens.

(4) *C. I. L.*, III, 5565.

(5) *C. I. N. ap. b*, 313.

(6) *C. I. L.*, V, 7614.

(7) Denys, I, 32 : « Ἐπὶ δὲ τῇ κορυφῇ τοῦ λόφου τὸ τῆς Νίκης τέμενος ἐξελόντες, θυσίας καὶ ταυτῇ κατεστήσαντο διετησίους, ἅς καὶ ἐπ' ἐμοῦ Ῥωμαῖοι ἔθυον. »

crée. Cette hypothèse permet, en effet, d'expliquer, d'une façon plus satisfaisante qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, diverses questions qui s'élèvent à propos du temple de la Victoire.

Nous savons par le récit de Tite-Live qu'en l'an 294 avant Jésus-Christ, après une défaite des Romains par les Samnites, suivie à Rome d'une grande frayeur, le consul Lucius Postumius, avant d'aller rejoindre l'armée, consacra le temple de la Victoire que, édile curule, il avait fait bâtir avec le produit des amendes (1). Y avait-il donc au Palatin deux temples de la Victoire? Cela est peu vraisemblable. Aussi lit-on dans la plupart des ouvrages de topographie romaine que le temple d'Evandre fut rebâti et consacré de nouveau par L. Postumius. Mais cette affirmation ne s'appuie sur aucune preuve. Il est évident qu'elle n'a d'autre origine que l'invraisemblance qu'il y a à supposer l'existence de deux temples de la Victoire à si peu de distance l'un de l'autre. Mais cette raison, il est vrai, n'a rien par elle-même de décisif, puisque sur ce même Palatin s'élevaient, séparés par quelques centaines de mètres à peine, les temples de Jupiter Stator et de Jupiter Victor.

Le *Curiosum Urbis Romae* et la *Notitia* ne mentionnent qu'une fois la Victoire dans la région X. Encore n'est-il pas certain qu'il s'agisse là d'un temple, car, au lieu d'employer les expressions *templum*, *aedes*, comme ils en ont l'habitude pour désigner les lieux consacrés au culte, les auteurs de ces deux écrits disent simplement : *Victoria Germaniana* (3) et *Victoria Germaniciana* (4). Quoi qu'il en soit, le texte de Tite-Live ne dit nullement que Postumius ait rebâti un ancien temple et non pas construit un nouveau. On attendrait même dans la première hypothèse, plutôt que le mot *faciendam*, le terme *restituendam* qui est habituellement usité en pareille circonstance (5). Il paraît donc plus probable que l'édifice de Postumius est un temple nouveau.

Si l'on restitue aux mots *templum* et τέμενος leur sens propre d'*enceinte sacrée*, que le temple de Postumius fût bâti dans cette

(1) Tite-Live, X, 33 : « Prius tamen quam exiret, militibus edicto Soram jussis convenire, ipse aedem Victoriae, quam aedilis curulis ex mulctaticiâ pecunia faciendam curaverat, dedicavit. »

(2) Cf. Lanciani, *Bull. della Commissione Arch. com. di Roma*, 1883, p. 206.

(3) *Curiosum*, Reg. X.

(4) *Notitia*, Reg. X.

(5) Cf. plus haut l'inscription du temple de Rocca-Giovine, réédifié par Vespasien.

enceinte ou ailleurs, la difficulté de fait est écartée, car il est naturel que la Victoire eût un *aedes* consacré à son culte, et l'on n'aura pas besoin de donner au texte de Tite-Live une interprétation hasardée.

Ce temple devait être l'objet d'une grande vénération puisqu'il fut choisi entre tous pour recevoir en dépôt le simulacre de la Magna Mater, en 204. Tite-Live nous a transmis les détails de cette importante cérémonie. Le jeune Publius Scipion, désigné par la voix populaire comme le plus digne de toute la cité, se rendit à Ostie au-devant de la déesse, suivi de toutes les matrones. Lorsque le navire arrivant de Pessinonte entra dans le Tibre, Scipion reçut des prêtres la pierre noire, symbole de la déesse et la porta à terre. Les femmes les plus nobles de la cité la portèrent, en se relayant, jusqu'à la ville, au milieu d'un peuple immense répandu sur la route ; aux portes de Rome, on s'arrêta pour brûler de l'encens en l'honneur de la déesse que l'on priait d'entrer dans la ville de bon cœur et avec des dispositions bienveillantes. Puis, on la conduisit au temple de la Victoire, sur le Palatin ; le peuple lui apporta de nombreuses offrandes ; l'anniversaire de cet événement devint un jour férié ; on célébra un lectisterne et des jeux que l'on appela Mégalésiens (1).

Quelques années plus tard, en 193, M. Porcius Cato y adjoignait, en accomplissement d'un vœu fait deux ans auparavant, on ne sait à quel propos, un édicule à Victoria Virgo (2). On a vu comment les monétaires de la gens Porcia tenaient à cœur de rappeler cette largesse de leur ancêtre.

A partir de ce moment, il n'est plus fait mention dans les auteurs du temple de Victoria. Fut-il rebâti sous l'empire ? Tout porte à le croire. Par quel bonheur aurait-il échappé aux incendies qui à diverses reprises ravagèrent le Palatin ? Par quelle négligence, à la démolition qui atteignit tous les anciens temples, devenus trop modestes pour le faste impérial, et qui devaient faire place à des édifices plus somptueux, plus dignes, pensait-on de leurs hôtes divins, plus propres à coup sûr à assurer aux princes qui les élevaient un renom de piété et de magnificence ? Mais il y a pour admettre cette réédification d'autres motifs que

(1) Tite-Live, XXIX, 14. Ce dépôt ne fut sans doute que provisoire, car les Régionnaires indiquent également, dans la Région X, un temple de Cybèle.

(2) Tite-Live, XXX, 9. Y a-t-il, dans ce nom de Victoria Virgo, une influence grecque et un souvenir de la Vierge guerrière d'où est sortie Nikê ?

ces présomptions d'un caractère général. Ces motifs sont liés à la question de l'emplacement où était situé le temple (1).

Tout d'abord il n'est pas impossible que la *Victoria Germaniciana* du *Curiosum* et de la *Notitia* désignent précisément notre temple de la Victoire, rebâti par Germanicus, ou en l'honneur de Germanicus, parmi les nombreux monuments que l'on éleva à sa mémoire (2), ou par l'un des empereurs qui empruntèrent à leurs victoires en Germanie le surnom de Germanicus, par exemple Caracalla ou Maximin Ier (3). Mais nous avons dit déjà les doutes que cette désignation laisse subsister.

Le document le plus important pour déterminer l'emplacement du temple de la Victoire est le rapport qu'insère Bianchini dans son livre sur le Palais des Césars (4), des fouilles exécutées en 1725 et 1728 dans la partie des jardins Farnèse qui regarde Sainte-Marie Libératrice. Des restes d'architecture, des fragments d'inscriptions monumentales de la république et de l'empire furent trouvés alors. Ces derniers ont disparu depuis et ne figurent pas au *Corpus Inscriptionum*. Ces fragments étaient au nombre de trois. Les deux premiers semblent avoir appartenu à l'inscription d'une frise et portaient les lettres suivantes :

1° [*c*]/AES · DIVI · F /
2° [*vi*]/CTORIA

Le premier fragment montre assez qu'il ne peut être question ici que d'Auguste. Si, comme rien ne s'y oppose, on en rapproche le second, l'inscription qui ornait le fronton du temple peut être restituée ainsi :

imp · *c*/AESAR · DIVI · F · / A*ugustus ædem vi*/CTORIA/*e* [*refecit*].

(1) Sur l'emplacement du temple, voir Lanciani, *Bull. della Commissione Arch. com. di Roma*, 1883, p. 206 et suiv.; 1885, p. 157, pl. XXII. Guidi, *ibid.*, 1881, p. 469-470. J'emprunte aux deux premiers articles la plupart des détails qui suivent, tout en faisant des réserves sur certaines observations de M. Lanciani. Par exemple, p. 206, je ne vois pas la nécessité de changer le texte d'Ascon, et de lire *Vicae Potae* au lieu de *Victoriae*; on a vu plus haut pour quelles raisons. Plus loin, M. Lanciani affirme, sans preuve, que les anciens n'ont connu qu'un temple de la Victoire, puisque L. Postumius *rebâtit* le temple primitif.

(2) Tacite, *Ann.*, II, 83. Preller, *Regionen*, p. 187.

(3) Borghesi, *Bull. dell' Inst.*, 1838, p. 164. Cohen, IV, p. 507. Maximin, 1er n° 9, 13, etc., p. 515, n°s 104 et 105.

(4) Bianchini, *Palazzi dei Cesari*. Roma, 1727, p. 236.

Ou avec M. Lanciani :

imp · *c*/AESAR · DIVI · F · / *ædem vi*/CTORIA/[*e refecit*].

Une seconde inscription prouve que Bianchini s'est réellement trouvé, sans apprécier toute la valeur de sa découverte, en présence du temple de la Victoire Palatine. Elle était gravée sur un petit autel en caractères du temps de la république :

ORIAI
CIVS·C·F
R·S·C·DD

Comme le fait remarquer M. Lanciani, on serait tenté, à première vue, de la rapporter à la chapelle de *Victoria Virgo* élevée par M. Porcius Cato ; mais celui-ci était fils d'un Marcus et non d'un Caius. Il faut donc renoncer à cette hypothèse. Des trois autres que propose M. Lanciani (1) aucune ne s'impose nécessairement, et jusqu'à une nouvelle découverte, on en sera réduit aux conjectures.

Cependant les fouilles de 1728 mettaient au jour, au mois de juillet, de nouveaux restes de constructions, sur la ligne des salles principales des palais de Tibère et de Caligula vers le Forum. C'était un vestibule avec un portique, soutenu par des colonnes de forme antique, avec des corniches délicatement sculptées et le fronton correspondant, d'un travail également parfait, dit Bianchini, qui ajoute : « Ce vestibule appartenait peut être à un temple situé à cet endroit ».

Enfin Nibby assure avoir vu, au-dessus de Sainte-Marie Libératrice, dans les jardins Farnèse, un amas de fragments de marbre, corniches, frises, architraves et chapiteaux, d'un travail soigné, où l'on admire le style du meilleur siècle de l'art, de celui d'Auguste, et où l'on reconnaît les trophées de la Victoire Asiatique de celui-ci, le griffon, le trident de Neptune, entre deux dauphins, symboles de la Victoire maritime, des Victoires et des trophées d'un style admirable. » Guattani mentionne ces fragments et dit qu'ils se trouvaient au lieu appelé les *Uccelliere* (2), c'est-à-dire à l'endroit occupé aujourd'hui par l'habitation de

(1) Lanciani, *loc. cit.*, p. 209.
(2) *Mon. Ined.*, janvier 1785.

feu M. Pietro Rosa. Il porte sur leur valeur artistique le même jugement que Nibby.

Nous conclurons donc, avec M. Lanciani, que les inscriptions découvertes en ce lieu, principalement l'inscription de la frise, et le témoignage de Nibby et de Guattani sur le mérite et le style des fragments d'architecture et de sculpture, prouvent que le temple de la Victoire fut restauré par Auguste. Le savant archéologue romain a raison d'ajouter que l'importance de ces découvertes du siècle dernier avait jusqu'à présent échappé à la clairvoyance des érudits. C'est à lui que revient l'honneur de les avoir remises en lumière, en reconnaissant toute leur valeur.

Malheureusement, si nous savons bien où se trouvaient les débris provenant du temple de la Victoire, Bianchini a négligé de définir au juste l'emplacement des ruines où furent découvertes les inscriptions. Tout ce que nous savons, c'est qu'elles étaient situées dans la partie des jardins Farnèse qui domine la voie Sacrée. Mais c'est là un renseignement des plus vagues. Comme le dit M. Lanciani, le site de notre temple doit répondre à trois postulats : il doit se trouver dans le voisinage immédiat de la rue à laquelle il a donné son nom, le *Clivus Victoriae;* à la partie la plus élevée du *clivus*, qui y conduisait, enfin dans un endroit qui n'ait pas été exploré depuis 1728, à moins que les derniers vestiges n'en aient été détruits à cette époque.

De nouvelles fouilles pourraient seules apporter des résultats nouveaux. L'emplacement exact du temple de la Victoire demeure, quant à présent, un problème.

CONCLUSION.

Plaute dit quelque part que, dans plusieurs tragédies, la Victoire paraissait sur la scène et se vantait au peuple romain des faveurs qu'elle lui prodiguait. Le peuple romain, de son côté, nous l'avons assez fait voir, ne se montrait point ingrat à l'égard d'une divinité à qui il devait l'empire du monde. Le culte de Victoria est à Rome l'un des plus anciens dont il soit fait mention dans les histoires. La légende attribuait à Evandre la fondation, sur le Palatin, du plus antique des temples consacrés à cette divinité; et l'étude de la numismatique impériale et chrétienne nous l'a montrée, glorieux symbole d'un passé sans retour, étendant encore sur l'empire menacé ses ailes devenues impuissantes à le protéger. Honorée à Rome et dans toutes les provinces, ses autels et ses images se dressent dans le camp au milieu des soldats; nous avons vu sa statue présider aux conseils du Sénat ou promenée triomphalement dans la pompe à la fois militaire et sacrée des jeux du cirque; son culte, intimement uni au culte de l'empereur, de l'homme en qui se résume la puissance romaine; le peuple, plein d'angoisse lors des calamités publiques, ou d'espoir au temps des succès, tourné vers ses statues et implorant d'elle un présage. Les inscriptions nous ont montré ses *collèges*, ses *seviri*, ses *cultores*, des vétérans, des personnes de toutes conditions s'empresser à la servir, et des familles se transmettre héréditairement l'honneur de son culte. Enfin, son nom nous est apparu associe au nom de toutes les grandes divinités. Peut-être s'étonnera-t-on de ne pas trouver ici le récit du dramatique épisode qui marque la fin de l'un des cultes les plus brillants et les plus populaires de la Rome païenne. Telle serait, en effet, la conclusion naturelle d'une étude sur la divinité de la Victoire à Rome. Mais combien de fois cette lutte célèbre entre l'éloquent évêque de Milan et le plus autorisé des païens, n'a-t-elle pas été retracée dans toutes

ses parties? Quel de mes lecteurs n'a pas présentes à la mémoire les belles pages consacrées récemment à l'affaire de l'autel de la Victoire, par M. Gaston Boissier (1)? Puis, comme je l'ai dit, cette affaire marque plus que la fin d'un culte particulier, elle est d'une portée plus haute. L'habile et touchant discours de Symmaque n'est que le dernier plaidoyer d'une religion qui, malgré ses erreurs et ses folies, n'en eut pas moins sa grandeur et sa poésie. Dans l'ampleur d'un pareil débat, la divinité particulière, qui n'en est que le prétexte, disparaît, le paganisme seul est en cause.

Nous n'avions ni la prétention, ni le devoir d'entrer dans des considérations d'un ordre si élevé et si général. Nous nous proposions seulement de dégager et de mettre en lumière l'une des formes multiples du paganisme antique, de suivre dans ses développements la curieuse conception d'une abstraction divinisée, et d'étudier dans le détail un des cultes importants de l'ancienne Rome.

(1) Pour ne parler que des études publiées en France sur ce sujet, il serait injuste de ne pas rappeler aussi les chapitres érudits et substantiels de M. l'abbé Baunard, dans sa *Vie de saint Ambroise.*

TABLE DES MATIÈRES

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

XXXI. Le culte de Castor et Pollux en Italie, par M. Maurice Albert (avec trois planches) . . . . 5 fr. 50
XXXII. Les Archives de la Bibliothèque et le Trésor de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem a Malte, par M. Delaville le Roulx . . . . 8 fr.
XXXIII. Histoire du culte des Divinités d'Alexandrie, par M. Georges Lafaye (avec 5 planches) . . . . 10 fr.
XXXIV. Terracine. Essai d'histoire locale, par M. R. de La Blanchère (avec deux eaux-fortes et cinq planches dessinées par l'auteur) . . . . 10 fr.
XXXV. Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen age, par M. Antoine Thomas . . . . 5 fr.
XXXVI. Etude du dialecte chypriote moderne et médiéval, par M. Mondry Beaudouin. . . . . 5 fr.
XXXVII. Les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains (43 av. J.-C.-330 apr. J.-C.), par M. C. Jullian . . . . 4 fr. 50
XXXVIII. La vie municipale en Attique, par M. B. Haussoullier . . . . 5 fr.
XXXIX. Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien, par M. A. Veyries . . . . 2 fr. 25
XL. Les ligues étolienne et achéenne, par M. Marcel Dubois, (avec deux pl.) . . . 7 fr.
XLI. Les stratèges athéniens, par Am. Hauvette-Besnault . . . . 5 fr.
XLII. Etude sur l'histoire des sarcophages chrétiens, par M. René Grousset. 3 fr. 50
XLIII. La librairie des papes d'Avignon. Sa formation, sa composition, ses catalogues (1316-1420), d'après les registres de comptes et d'inventaires des archives vaticanes, par M. Maurice Faucon. Tome I . . . . 8 fr. 50
XLIV-XLV. La France en Orient au quatorzième siècle. Expédition du maréchal Boucicaut, par M. Delaville le Roulx. 2 beaux volumes . . . . 25 fr.
XLVI. Les Archives angevines de Naples. Etude sur les registres du roi Charles Ier (1265-1285), par M. Paul Durrieu. Tome I . . . . 8 fr. 50
XLVII. Les Cavaliers athéniens, par M. Albert Martin. 1 très fort volume . . . . 18 fr.
XLVIII. La bibliothèque du Vatican au quinzième siècle. Contributions pour servir à l'histoire de l'humanisme, par MM. Eugène Müntz et Paul Fabre . . . . . . 12 fr. 50
XLIX. Les Archives de l'intendance sacrée a Délos (315-166 avant J.-C.), par M. Théophile Homolle, membre de l'Institut (*avec un plan en héliograv.*) . . . . . . 5 fr. 50
L. La Librairie des papes d'Avignon. Sa formation, sa composition, ses catalogues (1316-1420), par M. Maurice Faucon. Tome II . . . . 7 fr.
LI. Les Archives angevines de Naples. Etude sur les registres du roi Charles Ier (1265-1286), par M. Paul Durrieu. Tome II et dernier (*avec cinq planches en héliograv.*) 14 fr.
LII. Le Sénat romain, depuis Dioclétien, a Rome et a Constantinople, par M. Ch. Lécrivain . . . . 6 fr.
LIII. Etudes sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (568-751), par Ch. Diehl, ancien membre des Ecoles de Rome et d'Athènes . . . . 10 fr.
LIV. Lettres inédites de Michel Apostolis, publiées par M. Noiret, ancien membre de l'Ecole de Rome (*avec une gr. planche en héliogravure*) . . . . 7 fr.
LV. Etudes d'archéologie byzantine. L'Eglise et les mosaïques du couvent de Saint-Luc, en Phocide, par Ch. Diehl, ancien membre des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes (*avec sept bois intercalés dans le texte, et une planche hors texte*) . . . 3 fr. 50
LVI. Les Manuscrits de Dante et de ses commentateurs, traducteurs, biographes, etc., conservés dans les bibliothèques de France. Essai d'un catalogue raisonné, par L. Auvray (*avec deux planches en héliogravure*) . . . . 6 fr.
LVII. L'orateur Lycurgue. Etude historique et littéraire, par M. Dürrbach, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes . . . . 4 fr.
LVIII. Origines et sources du roman de la rose, par M. E. Langlois, ancien membre de l'Ecole française de Rome . . . . 5 fr.
LIX. Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou, par Léon Cadier, ancien membre de l'Ecole française de Rome . . . . . 8 fr.
LX. Elatée. — La ville. Le temple d'Athéna Cranaia, par Pierre Paris, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes (*avec nombreuses figures dans le texte et quinze planches hors texte*) . . . . 14 fr.
LXI. Documents inédits pour servir a l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1380 a 1499, tirés des archives de Venise, publiés et analysés par H. Noiret, ancien membre de l'Ecole de Rome (*avec une carte en couleur de l'île de Crète*) . . . . 15 fr.
LXII. Etude sur le Liber Censuum de l'Eglise romaine, par M. Paul Fabre, ancien membre de l'Ecole française de Rome . . . . 7 fr.
LXIII. La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades (687-546), par M. Georges Radet, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes (*avec une grande carte en couleur hors texte*) . . . . 12 fr.
LXIV. Les Métèques athéniens. Etude sur la condition légale et la situation morale, le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes, par M. Michel Clerc, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes . . . . 14 fr.

A suivre.

LXV. Essai sur le règne de l'empereur Domitien, par M. Stéphane Gsell, ancien membre de l'Ecole française de Rome. . . . . 12 fr.

LXVI. Origines françaises de l'architecture gothique en Italie, par M. C. Enlart, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*avec figures*) (*sous presse*).

LXVII. Origine des cultes arcadiens, par M. Bérard, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes (*avec 17 figures*) . . . . 12 fr. 50

LXVIII. Les Divinités de la Victoire en Grèce et en Italie d'après les textes et les monuments figurés, par M. André Baudrillart, ancien membre de l'Ecole française de Rome. . . . . 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DEUXIÈME SÉRIE (Format grand in-4° raisin).

OUVRAGES EN COURS DE PUBLICATION

1° LES REGISTRES D'INNOCENT IV (1242-1254), publiés ou analysés d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale de Paris, par M. Elie Berger. Grand in-4° sur deux colonnes. — *N. B.* Ce grand ouvrage paraît par fascicules de dix à quinze feuilles environ. Il se composera de 270 à 300 feuilles, devant former quatre beaux volumes. — Le prix de la souscription est établi à raison de *cinquante centimes* par feuille. Les neuf premiers fascicules composant les deux premiers volumes et le commencement du troisième ont paru. Prix de ces neuf fascicules : 90 fr. 25. — Le 10e fascicule est sous presse.

Ouvrage auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le 1er **prix Gobert.**

2° LE REGISTRE DE BENOIT XI (1303-1304), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Charles Grandjean. — Cet ouvrage formera un beau volume grand in-4° raisin, à deux colonnes. Il est publié en fascicules de 15 à 20 feuilles environ, de 8 pages chacune, avec couverture imprimée. Le prix est fixé à *soixante centimes* par chaque feuille, et à *un franc* par planche de fac-similé. Aucun fascicule n'est vendu séparément. L'ouvrage complet se composera de 80 à 100 feuilles. — Les quatre premiers fascicules sont en vente. Prix : 43 fr. 80 c. — Le 5e et dernier fascicule est sous presse.

4° LES REGISTRES DE BONIFACE VIII (1293-1303), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées par MM. Georges Digard, Maurice Faucon et Antoine Thomas. — Cet ouvrage formera trois volumes grand in-4° à deux colonnes, et sera publié en 260 feuilles environ. — Le prix de chaque feuille est fixé à *soixante centimes.* — Aucun fascicule n'est vendu séparément. — Les trois premiers fascicules, le 5e et le 6e sont en vente. Prix : 54 fr.

5° LES REGISTRES DE NICOLAS IV (1288-1292), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées par M. Ernest Langlois. — *N. B.* Cet ouvrage formera environ 150 feuilles. Le prix de la souscription est établi à raison de *soixante centimes* la feuille. Les neuf premiers fascicules sont en vente. Prix : 97 fr. 80. Le 10e et dernier fascicule devant contenir l'introduction, l'errata et le titre est sous presse.

6° LE LIBER CENSUUM DE L'ÉGLISE ROMAINE, texte, introduction et notes par M. Paul Fabre. — *N. B.* Cet ouvrage formera environ 130 à 150 feuilles, divisées en deux volumes. Le prix de la souscription est établi à raison de *soixante centimes* par feuille. Les planches qui pourront être publiées seront vendues *un franc* chacune. — Le premier fascicule est en vente. Prix : 10 fr. 80.

9° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE IX (1227-1241), publiés ou analysés d'après les manuscrits originaux du Vatican, par M. L. Auvray. — Cet ouvrage paraît par fascicules de 15 à 20 feuilles grand in-4°, sur deux colonnes. Le tout formera 2 volumes de 80 feuilles environ chacun. — Le prix est établi à raison de *soixante centimes* la feuille. — Les deux premiers fascicules ont paru. Prix : 19 fr. 80.

11° LES REGISTRES DE CLÉMENT IV (1265-1268), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, avec appendice et introduction, par M. Edouard Jordan, membre de

l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera un volume in-4° raisin imprimé sur deux colonnes, et sera publié par fascicules de 15 à 20 feuilles environ, à raison de *soixante centimes* par feuille. L'ouvrage complet formera 70 feuilles environ. Le premier fascicule a paru. Prix : 8 fr. 40.

12° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE X ET DE JEAN XXI (1271-1277). Recueil des bulles de ces deux papes, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par MM. E. Guiraud et L. Cadier, membres de l'Ecole française de Rome. — Les Registres de *Grégoire X* et de *Jean XXI* (réunis en une seule publication) formeront un beau volume in-4° raisin, imprimé sur deux colonnes. Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. Le prix en est fixé à raison de *soixante centimes* par feuille. — L'ouvrage entier se composera de 60 feuilles environ. — Les deux premiers fascicules ont paru. Prix : 16 fr. 20.

13° LES REGISTRES D'URBAIN IV (1261-1264). Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par MM. L. Dorez et J. Guiraud, membres de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera quatre volumes grand in-4° raisin, dont un sera occupé par le Registre caméral. Il sera publié par fascicules de 15 feuilles environ chacun. L'ouvrage complet formera environ 180 feuilles. Aucun fascicule ne sera vendu séparément. — Le premier fascicule est en vente. Prix : 8 fr. 40.

14° LES REGISTRES DE NICOLAS III (1277-1280). Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Jules Gay, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera un vol. grand in-4° raisin et paraîtra en 4 fascicules. Il formera environ 80 feuilles comprenant, avec les bulles, une introduction, un appendice et les tables. Aucun fascicule ne sera vendu séparément. — Le premier fascicule est sous presse.

15° LES REGISTRES D'ALEXANDRE IV. Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par MM. B. de la Roncière, de Loye et Coulon, anciens membres de l'Ecole française de Rome. — Les Registres d'*Alexandre IV* formeront deux volumes in-4° raisin, imprimés sur deux colonnes. Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage entier se composera de 250 feuilles environ. Le premier fascicule est sous presse.

16° LES REGISTRES DE MARTIN IV. Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Soehnée, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Les Registres de *Martin IV* formeront un volume grand in-4° raisin, imprimé sur deux colonnes, et paraîtront en 4 fascicules. — L'ouvrage formera environ 80 feuilles. Le fascicule premier est sous presse.

OUVRAGES TERMINÉS

3° LE LIBER PONTIFICALIS, texte, introduction et commentaires par M. l'abbé L. Duchesne, membre de l'Institut. Deux beaux volumes in-4° raisin, *avec un plan de l'ancienne Basilique de Saint-Pierre et sept planches en héliogravure* (*Epuisé*). . . . . 200 fr.

7° LES REGISTRES D'HONORIUS IV (1285-1287). Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Maurice Prou. Un beau volume grand in-4° raisin. . . . . 45 fr.

8° LA NÉCROPOLE DE MYRINA. Fouilles exécutées au nom de l'Ecole française d'Athènes, de 1880 à 1882, par MM. E. Pottier, Salomon Reinach et A. Veyries. Texte et notices par Edm. Pottier et S. Reinach. — Ce magnifique ouvrage forme deux beaux volumes grand in-4°, dont un de texte, et un de 52 planches en héliogravure, tirées sur papier de chine. . . . . 120 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut (**Prix Delalande-Guérineau**).

10° FOUILLES DANS LA NÉCROPOLE DE VULCI, par M. Stéphane Gsell, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Un beau volume grand in-4° de 568 pages, avec 101 vignettes dans le texte, une carte et 23 planches. . . . . 40 fr.

N. B. — *Les numéros placés en tête des ouvrages ci-dessus énoncés indiquent l'ordre dans lequel ces ouvrages sont publiés dans la collection.*